(مكتبة الأهرام)

DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

QUARANTE ET UNIÈME ANNÉE – N° 12414 – 4 F | Fondateur : Hubert Beuve-Méry | Directeur : André Laurens | MERCREDI 26 DÉCEMBRE 1984

L'Italie sous le choc de l'attentat

La logique d'un crime

«*Un geste ignoble*», a dit Jean-Paul II dans le message qu'il a adressé aux Italiens à propos de l'attentat commis dimanche soir contre le rapide Naples-Milan. Comment, en effet, qualifier autrement cette entreprise de mort, destinée à massacrer les plus anonymes des anonymes, c'est-à-dire pour l'essentiel de modestes Napolitains «montés» dans le Nord pour passer les fêtes de fin d'année avec quelque parent déjà «exilé» ?

Avec cette folie meurtrière, nous sommes loin sinon du terrorisme d'extrême gauche, du moins de tout ce que nous en savons. Ce terrorisme-là a en effet toujours revendiqué ses crimes et sélectionné soigneusement ses victimes. C'est l'Etat que visaient les Brigades rouges en cherchant systématiquement à terroriser les représentants des divers pouvoirs : hommes politiques, magistrats, policiers, journalistes. C'est à la tête d'une société jugée corrompue et irrécupérable que frappaient les «brigadistes», comptant sur la lâcheté de tous pour faire le reste.

La logique du crime commis dimanche soir est tout autre. Elle consiste non pas à décapiter l'Etat, mais à pousser à la révolte contre lui tout un peuple pour qu'il ne songe pas à le défendre le moment venu, voire qu'il collabore à son effondrement. Cette stratégie a un nom depuis longtemps en Italie, c'est la stratégie du terrorisme «noir», des nostalgiques du fascisme qui rêvent toujours de marcher une nouvelle fois sur Rome. C'est au cours des quinze dernières années qu'elle a été appliquée, par l'intermédiaire d'attentats semblables en bien des points à celui qui vient d'endeuiller l'Italie.

Et si le terrorisme «rouge» a pratiquement été éliminé, grâce notamment à l'utilisation des «repentis» et à l'apparition d'une génération de magistrats exemplaires qui ont su pallier les insuffisances ou les lâchetés d'autres serviteurs supposés de l'Etat, force est de reconnaître qu'il n'en est pas allé de même du terrorisme «noir». Aucune enquête ouverte après les attentats de l'extrême droite – qu'il s'agisse de l'affaire de la Banque de l'agriculture de Milan, de celle de l'«Italicus», de celle de Brescia, ou de la destruction de la gare de Bologne – n'a abouti. Et lorsque des suspects ont été déférés devant les tribunaux, leur culpabilité n'a jamais pu être prouvée, parfois à la suite d'insuffisances qui ne peuvent s'expliquer que par des complicités proches du pouvoir, qu'il s'agisse des services de renseignement ou de certains secteurs de l'armée.

Le terrorisme «noir», première version, a échoué, mais ses promoteurs n'ont sans doute pas abandonné leur projet. Sommes-nous à l'aube d'une nouvelle campagne ? On ne peut pas l'exclure. Mais on ne peut pas non plus écarter, à ce stade de l'enquête, la piste qui conduirait à des «organisations extérieures», et à laquelle M. Craxi a fait allusion lundi à Bologne. Dans ce cas, les autorités italiennes en sauraient beaucoup plus qu'elles ne le disent et seraient la proie d'un chantage odieux, mais habituel, dont le but serait d'obtenir la libération l'appartenance de terroristes du politico-militaire. t récemment

L'ouvrage compren ils prépa- part, quatre études sur t contre communs à cette partie -Jnis- bent, à savoir les pays soc.

M. Craxi n'exclut pas la responsabilité d'«organisations extérieures»

De notre correspondant

Rome. – «*Malheureusement, nous ne pouvons pas encore dire que nous avons vaincu le terrorisme...*» Tels ont été les premiers mots prononcés par le président de la République italienne, M. Sandro Pertini, dès son arrivée, le 24 décembre à l'aube, à Bologne. A peine descendu de l'hélicoptère des carabiniers, qui l'avait amené de Salva Val Gardena, dans les montagnes du Haut-Adige, il s'est rendu au chevet des blessés de l'attentat. «*C'est la troisième fois que je me retrouve à Bologne dans de telles circonstances... Le peuple italien a le droit d'être défendu.*» Le très populaire chef de l'Etat, en quelques phrases simples, résumait l'état d'esprit d'un pays de nouveau confronté au spectre d'un terrorisme aveugle qu'il croyait conjuré.

(Intérim)

(Lire la suite page 3.)

La reprise s'affermit en Allemagne fédérale

Les investissements croissent et le chômage tend à régresser

Correspondance

Bonn. – Un vent d'optimisme souffle en cette fin d'année sur l'économie allemande. A quelques rares exceptions près, comme Kieler Institut, proche du Parti social démocrate, les milieux de la finance et de l'industrie voient 1985 en rose. Si les objectifs de croissance restent prudents – entre 2% et 3% – l'attentisme bougon de ces derniers mois a brusquement cédé la place à l'optimisme.

Le conseil des experts, constitué de cinq personnalités indépendantes, a été le premier à changer de ton. Dans leur rapport traditionnel de fin d'année, publié le 23 novembre dernier, les cinq «sages» estimaient que l'économie allemande n'avait rien à envier à celle des Etats-Unis, qu'il y avait de bonnes chances maintenant pour une reprise durable, reposant sur une stabilité des prix. Même son de cloche à l'Union des banques, qui entrevoit pour 1985 une croissance de «*2,5% et plus*» et envisage un léger recul du chômage pour la première fois depuis 1979.

La croissance reposera, de l'avis général, sur deux piliers solides : les exportations, dont l'essor devrait se poursuivre en 1985, et une forte reprise des investissements qui s'était fait attendre. Leur progression serait, selon l'IFO-Institut, de l'ordre de 10,5% (8% en termes réels).

Les exportations, qui ont servi de moteur à l'économie allemande en 1984, continuaient à progresser en fin d'année, selon l'Union des banques, «*à toute vapeur*». Même avec un affaiblissement de la conjoncture américaine, l'Union des banques estime que les perspectives resteraient bonnes sur les marchés étrangers, en raison de la reprise en Europe de l'Ouest. Après le véritable boom de 1984, la Commerzbank prévoit une nouvelle progression des exportations de 6% en termes réels en 1985. Dans un contexte de reprise des investissements au niveau mondial, soulignait-elle dans son dernier bulletin, «*l'industrie allemande se trouve favorisée du fait de la place de choix qu'elle occupe sur le marché des biens d'équipement, en particulier dans la construction mécanique*».

HENRI DE BRESSON.

(Lire la suite page 11.)

Noël sans trêve au Liban

A Tripoli, des combats ont opposé l'armée aux milices islamistes

La violence ne connaît pas de trêve au Liban. Pour la première fois depuis le déploiement de l'armée libanaise à Tripoli, des combats ont éclaté le lundi 24 décembre dans la métropole septentrionale du pays entre les forces de l'ordre et les miliciens du mouvement islamiste Tawhid. Il y a eu trois morts et sept blessés dans les rangs des islamistes.

A Saïda, un Libanais de vingt-cinq ans a été tué par des soldats israéliens qui, selon la police, l'ont abattu sans sommation. Toujours dans le Sud, un civil libanais et trois militaires israéliens ont été blessés au cours d'une attaque lancée contre les forces d'occupation israéliennes.

Le cœur n'est plus à la fête...

De notre correspondant

Beyrouth. – 24 décembre 1975, minuit. L'espace d'un instant, la guerre se fige et se mue en une grandiose arabesque dessinée par les balles traçantes sur fond de ciel noir d'encre. C'était le premier Noël d'une guerre qui n'en finit pas. Nous en sommes au dixième, le plus triste, marqué du sceau d'une désillusion résignée dans un contexte de crise socio-économique.

Sombre Noël 1984, dans un climat de pseudo-paix ou de semi-guerre qui n'est rien d'autre qu'un immense et angoissant point d'interrogation sur l'avenir proche et lointain.

Les efforts des commerçants pour donner un air de fête à leurs boutiques – du moins dans les quartiers chrétiens, car, à Beyrouth-Ouest, Noël est gommé de la rue – sont aussi vains et, en définitive, pathétiques, malgré leur motivation mercantile, que l'entêtement de la population à faire comme si la menace des obus lui laissait un répit.

LUCIEN GEORGE.

(Lire la suite page 5.)

Le Soudan en effervescence

I. – *La famine clandestine*

De notre envoyé spécial ERIC ROULEAU

Khartoum. – Des enfants squelettiques, affalés, comme hébétés, sur le sol brûlant du désert ; des femmes au visage émacié pleurant en silence ; des hommes, le buste courbé, le regard suppliant, offrant à l'étranger de passage de travailler pour une poignée de doura (1) ou pour quelques litres d'eau ; autour d'eux s'étendent à perte de vue des tentes de jute en lambeaux, des dépouilles et des ossements de chèvres, de vaches, de chameaux, morts de faim et de soif, tout comme des milliers de Soudanais, victimes de la famine.

Le fléau se répand d'ouest en est, subrepticement, en quelque sorte clandestinement, puisque les officiels et les médias observent à son sujet une pudique discrétion. Rares sont ceux qui connaissent ou qui admettent l'existence de ce campement de Souk-Libya, pourtant situé à 2 kilomètres de la capitale, où ont afflué une centaine de milliers d'habitants du Darfour et du Kordofan. Ils sont cinq fois plus nombreux, dit-on, à avoir vendu à vil prix leurs maigres biens avant de déserter les deux provinces sinistrées pour s'agglutiner autour des villes de province. Ils ne supportaient plus de se nourrir d'*oumbaz* (déchets d'huile qui servent d'aliment au bétail), d'insectes, de feuilles et de racines d'arbres et, surtout, de manquer d'eau.

Des commerçants, des médecins revenant de l'Ouest, rapportent que des familles abandonnent, à l'ombre d'un arbre ou d'une masure, en leur confiant une modeste pitance, parents et grands-parents, jugés trop vieux pour traverser le désert à pied. La malnutrition, la déshydratation, diverses affections intestinales, déciment les cortèges de l'exode. Certains ont croisé des femmes qui les ont implorés de prendre en charge leurs enfants, offrant parfois de les échanger contre un sac de doura. D'autres ont été témoins d'émeutes, notamment à Kadugli, chef-lieu du Sud-Kordofan, où la population, saisie par la colère devant les malversations et les spéculations touchant aux produits alimentaires, a pris d'assaut entrepôts et magasins, s'est emparée de leur contenu avant de les saccager.

Le mot de famine ne figure pas dans le vocabulaire officiel, et ce n'est que le 31 juillet dernier – alors que la sécheresse ne cessait de s'étendre, tel un chancre, depuis au moins trois ans – que le maréchal Nemeiry a proclamé «*zone de désastre*» la seule région du Darfour.

Limitrophe du Tchad et de la Libye, peuplée de tribus négroïdes non-arabisées, portées à la contestation davantage que celles du Kordofan, le Darfour, expliquent les mauvaises langues, inspire au chef de l'Etat une sollicitude qui ne serait pas dépourvue d'arrière-pensées politiques. La volonté de minimiser l'ampleur du fléau, d'occulter ses effets jusqu'à s'abstenir pendant longtemps de demander l'aide des organisations internationales, serait dictée par un souci de prudence.

L'afflux de dizaines de milliers de tonnes de céréales poserait de sérieux problèmes de logistique – compte tenu de la capacité d'accueil de Port-Soudan et la rareté des routes, tandis que la distribution gratuite des denrées ruinerait nombre de propriétaires fonciers en faisant dégringoler les prix de leurs produits. La discrétion est encore payante dans la mesure où elle permet d'éviter de répondre à des questions gênantes sur la gestion économique, sur la dégradation progressive de l'industrie et de l'agriculture que l'Etat n'a pas pu enrayer.

La faim ne menace pas seulement les quelque six millions d'habitants du Darfour et du Kordofan. La récolte du *doura*, dont les excédents étaient naguère exportés, suffirait à nourrir la population seulement jusqu'en février prochain (2). D'autres denrées agricoles, qui fournissent à l'exportation la majeure partie des devises, sont en nette régression (3).

Le déficit de la balance commerciale s'aggravant, les restrictions sur l'importation de produits de première nécessité provoquent des pénuries durement ressenties. Les automobilistes à Khartoum font la queue devant les pompes à essence, parfois des nuits entières, pour recevoir leur ration hebdomadaire, au demeurant si faible qu'elle ne leur permet pas de quitter la ville. L'Etat consacre déjà plus de la moitié de ses ressources en devises au règlement de la facture pétrolière. Celle-ci aurait pu être singulièrement allégée dès l'année prochaine si les insurgés sudistes n'avaient pas interrompu les travaux en cours pour l'extraction de l'or noir. Or le maréchal Nemeiry est déterminé à «*poursuivre la guerre aussi longtemps qu'il le faudra*».

La pénurie de produits énergétiques, la fréquence des pannes d'électricité, la rareté des matières premières importées, venant s'ajouter au délabrement des infrastructures et à l'incurie de la bureaucratie, provoquent des faillites en chaîne, la paralysie progressive de l'industrie.

(Lire la suite page 5.)

(1) Variété de sorgho qui sert à fabriquer le pain.

(2) De 3,3 millions de tonnes en 1981, la production du doura pour 1984-1985 est de 1,2 million de tonnes, alors que les besoins minimaux du pays nécessiteraient 1,8 million de tonnes.

(3) Le volume des exportations agricoles a baissé des deux tiers depuis 1971.

Les fêtes de la Nativité

Lire :

page 2 *le commentaire d'HENRI FESQUET ;*

page 6 *le reportage de notre envoyé spécial en Nouvelle-Calédonie ;*

page 12 *le «message d'espérance» de Jean-Paul II.*

Toumi Djaïdja gracié par le président de la République

Lire page 12

AU JOUR LE JOUR

Eurêka

La nouvelle la plus absurde de l'année 1984 finissante est celle-ci : on a décidé d'encourager l'abattage des poules pondeuses afin de les empêcher de pondre des œufs.

Le raisonnement sur lequel se fonde cette décision est le suivant : il y a trop d'œufs en France, or ce sont les poules qui produisent les œufs ; il faut donc réduire le nombre des poules.

Ainsi resurgit une nouvelle fois la controverse philosophique qui a hanté les nuits des penseurs de tous les temps : qui a commencé, de la poule ou de l'œuf ?

Les technocrates, qui ont réponse à tout, viennent enfin de trancher : c'était la poule.

BRUNO FRAPPAT.

RÉTROSPECTIVE HÉLION A PARIS

La peinture à bras-le-corps

Chapeau melon à bord rabattu, visage rond de face, col cassé, *cravaté, habillé pour sortir, le prénommé* Emile fait son entrée dans le champ *pictural d'Hélion en 1939. Il a du* corps, Emile, de la présence, une *force plastique évidente qui lui vient* de sa construction en gros plans et *volumes simples*; et un bon poids de fascination qui, lui, est plutôt relatif à son inachèvement : il manque le regard pour que le personnage fasse tout à fait figure d'être humain, bien qu'il ait une façon de rouler des mécaniques qui en dit long sur son potentiel de vie.

Emile en fait est un passant, un être en transformation, un morceau de peinture en mouvement, l'image même d'une volte-face après dix ans de non-figuration issue de la veine la plus réductrice de l'entre-deux-guerre : le néo-plasticisme de Mondrian. *C'est par là qu'Hélion est entré en peinture, mais une fois* dedans, il s'y est senti assez vite mal *à l'aise, au point même de commen*cer à bousculer les plans et à cher*cher, dès 1934, à sortir du rang.*

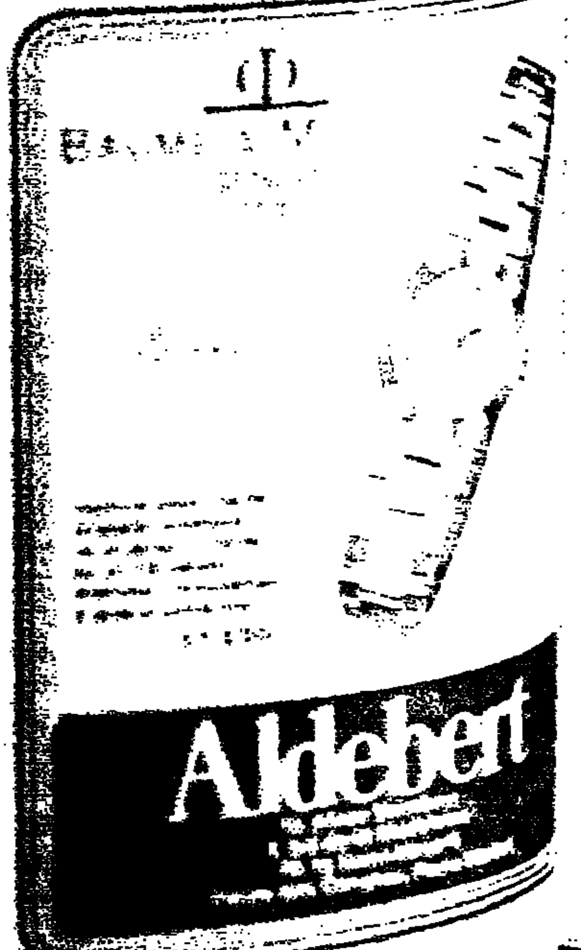
L'exposition du Musée d'art moderne de la Ville de Paris, qui coïncide avec les quatre-vingts ans d'Hélion, n'a pas toutes les vertus d'une grande rétrospective, mais elle montre particulièrement bien le début de cette aventure artistique singu*lière jalonnée de formes et de figures* remuantes qui mènent à Emile et ses frères de *l'après-guerre : Edouard* au canotier, de profil, et *Charles* au cha*peau mou, de dos, qui entérinent* la reprise de contact du peintre avec la *«réalité vivante et multiple».*

De toile en toile, de *Compositions* en *Tensions*, d'*Equilibres* en *Figures*, on y voit très clairement s'opérer de curieux remembrements de plans et *de couleurs fragmentées, muter des* formes douces poussées du dedans, *gonflées de rondeurs impures,* pour germer en manière de tête, de buste, *de personnages assis ou debout. Ce* qu'Hélion, premier témoin de cette *évolution, résumera comme «une abstraction conduite le plus près possible de la structure de vie».* Quitte, au bout du compte, à faire figure de traître ou de *«défroqué»* en habillant Emile de toutes les apparences de l'homme de la rue.

La rue, fabrique et carrefour d'images, lieu d'échanges, de relations sociales et de croisements de sens, sera le terrain privilégié du peintre – cet évadé de l'avant-garde formaliste, parti à la conquête du réel au moment où d'autres découvrent tout juste l'abstraction.

GENEVIÈVE BREERETTE.

(Lire la suite page 8.)



commentaires

Le Monde

Exercices d'assouplissement

ON a beaucoup à apprendre encore sur la circulation de l'information dans notre pays. Est-il si surprenant que les syndicats (sauf la CGT) aient dû, sous la pression de leur base, faire machine arrière et refuser de signer le protocole d'accord sur la flexibilité qu'ils avaient pourtant âprement négocié ?

Il ne paraît pas concevable à un militant qu'on lui présente tout ficelé un contrat qui apporte tellement de remue-ménage dans l'action sociale. Y a-t-il eu allers et retours de consultations entre les fantassins et les généraux des centrales au cours de cette longue négociation ? On peut fortement en douter, au vu de la réaction des fédérations.

C'est bien là le vice de l'organisation de type français, héritée du système militaire. Tout part des sommets et la piétaille doit suivre, parce que seule la tête sait quel est le bon chemin que les masses doivent emprunter. C'est aussi vrai pour l'administration que pour l'industrie, ou les formations politiques. Du haut de ces pyramides, on peut contempler les dégâts : l'effritement des effectifs du Parti communiste, des syndicats, les difficultés de voir naître dans l'Hexagone des « entreprises du troisième type » adaptées au nouvel âge industriel.

MODERNISATION ? La première est de construire des circuits où tous les acteurs d'un système puissent échanger leurs vues sur la manière de l'accomplir. La rengaine du Japon passe plus mal aujourd'hui. N'empêche. Ils ont compris là-bas que les allées et venues de messages et de signes tout au long de l'échelle des hiérarchies étaient dix fois plus constructives — même si elles prenaient plus de temps — que la seule descente des ordres venus d'en haut.

Puisque nos « bonzes » ont raté leur coup, qu'on repasse le flambeau de la flexibilité aux unités de base, qu'on reparte sur le terrain pour les exercices d'assouplissement indispensables, si l'on veut chasser la sclérose.

PIERRE DROUIN.

NOËL

L'Envoyé spécial

La foi est une perle qui tient dans le creux d'une seule main

par HENRI FESQUET

UNE histoire en forme de conte oriental : peu banale, floue et pleine de poésie. Un soir d'hiver, un jeune couple a cherché refuge dans une cavité rocheuse où se retrouvaient bœufs, ânes et moutons, venant s'abriter du soleil ou du froid sur une vague litière de paille. La mère allait y accoucher, et on la disait vierge conformément à d'anciennes traditions bibliques.

Installé dans une mangeoire, le bébé se portait bien. Il vivait non de confort mais de tendresse. On l'appelait Jésus, il se trouvait dépositaire de promesses immémoriales. Huit siècles auparavant, le prophète Michée ne s'était-il pas exprimé ainsi dans l'Ancien Testament :

« De toi Bethléem, bien que tu sois petite entre les villes de Juda, naîtra pour nous le Roi, celui qui doit régner sur Israël, dont la lignée remonte aux temps antiques. » (Mi. 5, 1.)

Or la grotte est précisément située aux abords de Bethléem. On ne sait plus où elle est, ni exactement le jour ni l'année de l'événement. L'Eglise le célèbre le 25 décembre, car c'était la fête païenne du « soleil invaincu » (solstice).

Six mois plus tard, à moins que ce ne soit un an, trois rois mages venus de Perse, d'Arabie ou de Chaldée, plus ou moins férus d'astronomie, ont enfourché leurs montures et sont venus à Bethléem apporter des présents à l'enfant. On ne connaît ni les noms ni les fonctions de ces roitelets de l'Orient, ni *a fortiori* la date de leur voyage. Ils auraient suivi une étoile annoncée par Balaam (Nombres 22, 17) qui se serait arrêtée au-dessus de la crèche.

Noël n'est pas une affaire pour les historiens mais donne à penser ou à rêver et permet aux prédicateurs de broder. Comment ne pas songer au mot de Paul Valéry : *« Les prêtres, ces préposés aux choses vagues »* ? Mais de toute façon, à un ou deux ans près, Jésus est né, c'est là l'important, et la grande épopée chrétienne va se déployer irrésistiblement dans l'espace et le temps.

On ne fabrique pas une religion sur un fait divers : il y faut la rencontre d'un événement et d'une tradition. Plus personne n'aurait entendu parler du fils de Marie si la tradition orale n'avait été considérée dans les quatre Evangiles canoniques et si surtout, au terme de trois ans de vie publique, les événements de Pâques n'avaient fait rebondir le message de Jésus. L'histoire de la grotte de Bethléem a été en quelque sorte écrite à l'envers, car seul l'avenir peut expliquer le passé. Il en va souvent ainsi pour les hommes devenus célèbres.

Le jouet de Thérèse

Visitant à Lisieux le musée de Thérèse, Jean Guitton, passant devant un cheval d'enfant présenté comme un jouet de la future carmélite, demanda au guide si cet objet avait vraiment appartenu à la sainte. Bien sûr que non ! lui fut-il répondu, car à cette époque personne ne savait que Thérèse serait canonisée !

Tous ceux qui ont parcouru les lieux saints savent que leur authenticité est presque toujours douteuse et que le grand théâtre de la province de Jérusalem est plus évocateur de Jésus que le monument et sa prétendue identification. La plupart des reliques de toutes sortes conservées dans les églises du monde entier présentent, elles aussi, de faibles garanties : la mythologie chrétienne est multiforme ! Si on parle tant, par exemple, du saint suaire, c'est parce que ce linceul a retenu l'attention du monde scientifique et que les conclusions en cours des spécialistes, si intéressantes qu'elles soient, ne sauraient prouver qu'il s'agit du véritable suaire du crucifié du Golgotha. La foi a-t-elle besoin de pareils hochets ?

Historiens, savants exégètes, théologiens se livrent à des recherches d'un grand intérêt et qui apportent quelques lueurs, mais l'essentiel n'est pas là : il est dans le fait qu'un homme nommé Jésus soit né, qu'il ait lancé un message soigneusement consigné et surtout que les événements de Pâques aient eu lieu d'une manière ou d'une autre et qu'ils soient à la source du christianisme. Faute de quoi, tout l'édifice croulerait.

Le chrétien de bonne race ne croit pas n'importe quoi ; il passe outre devant le bric-à-brac doctrinal, liturgique ou factuel des Eglises et des sectes. Il s'en tient aux propos et aux actes principaux de Jésus. La foi est une perle qui tient dans le creux d'une seule main. Pour en percevoir la qualité, il suffit de la dégager des concrétions adjacentes.

Pourquoi s'étonner des naïvetés du folklore, des légendes, des apocryphes, des excitations malsaines devant les phénomènes parahumains, des hyperboles de clercs de second ordre et de tant de pseudo-miracles ? L'appétit de surnaturel habite tout homme, et on ne voit guère comment il pourrait en aller autrement. La religion prête au merveilleux mais constitue aussi un antidote à des naïvetés en tout genre, car son génie est ailleurs.

Alain, libre penseur, l'avait mieux saisi que certains croyants. Il affirmait que le christianisme était la seule religion sans miracle ou presque. Aucun miracle en effet n'est constitutif du christianisme. La Résurrection n'est pas un miracle ; elle est un mystère, ce qui est loin d'être la même chose. La religion se fonde sur deux ou trois mystères. Le mystère n'est pas propre à la religion, il n'humilie pas l'esprit, il l'élève plutôt à la manière de l'art ou de l'amour. La foi ne se nourrit pas d'évidences mais de doutes surmontés, pour le dire autrement, de doutes approfondis.

La foi ne résout pas les problèmes que tout homme qui réfléchit se pose, elle les envisage sur un autre plan. Si une religion veut donner confiance en elle-même, elle doit savoir avouer son ignorance sur tant de points ; elle devrait même aller jusqu'à se réjouir de ne pas avoir de réponse à tout. Elle n'a pas à nous encombrer de certitudes controversées et d'un ordre mineur. L'homme moderne attend de la religion qu'elle soit réservée et tolérante. Il ne saurait avoir confiance en des clercs qui jouent les médiateurs ou se posent en infaillibles.

Si Noël est la fête du Tout-Puissant, il donne une exemplaire leçon de modestie. *« Dieu est mort en Jésus-Christ »*, remarquait le Père Jean Cardonnel. Il n'est pas le maître du mal et de l'injustice individuelle ou sociale. S'il est irrésistible, c'est parce qu'il est amour. Comment pourrait-on à la fois croire en Jésus-Christ, fils de Dieu crucifié, et en l'Etre suprême, sorte de führer qui broie les bons et les méchants ?

La visée fondamentale

Dépouiller la foi de ses fioritures et des affirmations ingénues, ce n'est pas affaiblir la religion, ce n'est pas l'énerver mais en dégager la visée fondamentale. Le christianisme est moins une cathédrale gothique qu'une nef nue de chapelle cistercienne qui supporte mal les ajouts des siècles postérieurs.

Il était relativement facile d'être chrétien au Moyen Age, lorsque le tissu social et politique était imprégné par la foi collective. Aujourd'hui, la foi est devenue personnelle, fragile, contestée. Qui y a perdu et quoi ? Le confort ? Les réflexes conditionnés ?

Tant que les Béatitudes seront lues dans l'Eglise et qu'elles brûleront d'un fer rouge les hommes de bonne volonté, elles apporteront la preuve que le message inégalé de l'envoyé spécial en qui le Père a placé *« toutes ses complaisances »* reste vivant. *« Et cætera reliquantur. »*

COURRIER

La BN peut s'en sortir

La Bibliothèque nationale, après des années d'apathie, s'est lancée dans des programmes ambitieux et mal connus du grand public : informatisation des catalogues, sauvegarde des collections, décentralisation et extension, développement de départements spécialisés. L'effervescence règne.

Dès l'an prochain, l'informatique devrait produire ses premiers effets Rue de Richelieu. Elle seule peut permettre à une grande bibliothèque de faire face au doublement — tous les vingt ans — du nombre de livres, de journaux et de publications de toutes sortes qu'elle est amenée à collecter, cataloguer, conserver et communiquer.

Un plan de sauvegarde qui concerne près d'un million de livres a été lancé en 1980 pour protéger et restaurer des collections qui seraient autrement condamnées à disparaître. Enfin, signe de modernité, la BN a, dans les dernières années, développé ses activités dans de nombreux domaines : Phonothèque nationale et audiovisuel, arts du spectacle, photographie.

Tout ce dynamisme n'empêche pas les critiques de se faire de plus en plus nombreuses. « La BN coule : c'est le naufrage du *Titanic* », titrait tout récemment un hebdomadaire qui s'insurgeait contre l'insuffisance du budget alloué à la Nationale.

Et pourtant, celui-ci a presque triplé depuis 1979 et a été multiplié par 2 entre 1981 et 1984. Et en 1985, alors que les crédits de sa direction de tutelle vont baisser de 20 %, la BN sera le seul établissement public du ministère de la culture avec Beaubourg à voir son budget progresser de près de 13 % !

Mais il est vrai que celle-ci souffre d'un retard considérable par rapport à ses homologues et qu'elle ne peut plus faire face à toutes ses missions : elle en fait trop et le fait mal !

Pour éviter l'enlisement progressif, il faut renoncer à tout faire et concentrer tous les efforts sur l'essentiel : les imprimés et les manuscrits.

La BN pourrait ainsi sans dommage se séparer de la Phonothèque, de l'Arsenal, qui est une bibliothèque à part entière, des collections des arts du spectacle qui deviendraient autant d'institutions autonomes. La Nationale devrait également laisser à l'Institut national de l'audiovisuel (INA) et au Centre national du cinéma (CNC) le soin de conserver films et vidéogrammes. Quant aux monnaies et médailles, et aux estampes, l'exemple britannique devrait nous éclairer : la British Library n'en a pas voulu et les a laissées en 1973 au British Museum lors de la scission des deux institutions. Le futur Grand Louvre ne pourrait-il pas les accueillir ?

L'alternative est claire : soit la BN se concentre sur sa mission essentielle, soit elle s'oriente lentement vers l'échec par asphyxie et n'offrira plus bientôt que le visage d'un grand cimetière d'« objets culturels ». Quels que soient les crédits, ils ne remplaceront jamais un véritable projet politique, clair et réaliste. Qu'attendons-nous ?

Cyril BOUYEURE,
Ambroise LAURENT
et Guillaume PEPY,
anciens élèves de l'ENA.

Les approximations de M. Julia

M. Didier Julia s'est rappelé à notre connaissance en qualifiant de national-socialiste la politique de M. Laurent Fabius en Nouvelle-Calédonie. Ce n'est pas la première fois que M. Didier Julia, agrégé de philosophie, se fait connaître par son sens aigu de la propriété des termes. Auteur d'un *Dictionnaire de la philosophie*, publié aux éditions Larousse en 1964, il donne, à partir de la page 26, une notice sur saint Augustin, qui *« peut être considéré comme le fondateur de la philosophie de la religion »*. On apprend avec intérêt qu'Augustin, dont il nous est rappelé à bon droit qu'il est né en 354 et est mort à Hippone (aujourd'hui Annaba) en 430, était *« de père musulman et de mère chrétienne »*. La mère chrétienne était en effet sainte Monique. Quant au père musulman... deux siècles étaient encore à venir avant la naissance de l'islam...

Pierre VIDAL-NAQUET.

Le malentendu des propositions pontificales

Votre chroniqueur religieux, dans le numéro du 18 décembre, m'a taxé (...) d'« intégrisme », alors que je suis traditionaliste conciliaire et que vous vous souvenez peut être de l'article que j'ai publié dans votre journal le 14 avril 1978 — article qui m'avait valu l'« excommunication » de Mgr Ducaud-Bourget.

Il faut dissiper le malentendu qu'ont suscité (...) les propositions pontificales (et aggravé la messe de Saint-Etienne-du-Mont), en montrant que *rien n'est changé puisque :*

1°) le latin n'a jamais été interdit ;

2°) les intégristes n'acceptent pas le compromis du pape...

JACQUES DE RICAUMONT
(Paris.)

Racisme antifrançais

Je suis un immigré — plus précisément un ancien réfugié politique — de nationalité espagnole.

Je n'ai pas d'objection à faire au sujet des manifestations contre le racisme, si ce n'est qu'elles ne sont pas tout à fait radicales et complètes. Peut-être faudrait-il dire : pas assez justes.

C'est bien de combattre le racisme des Français, en France. Mais il me semble que quand les non-Français se plaignent du racisme dont ils sont parfois — ou même souvent — victimes ici, ils devraient aussi critiquer le racisme de leur propre communauté. Ainsi, les Portugais pourraient nous parler du racisme des Portugais, les Arabes du racisme arabe, les Noirs du racisme noir, les juifs du racisme juif, les gitans du racisme gitan, etc.

Il existe, en effet — et entre autres, — un racisme antifrançais aussi virulent et stupide parmi les immigrés que l'est celui des Français à l'encontre des immigrés. Le racisme est partout et en chacun de nous. Les antiracistes ont du pain sur la planche !

JOSÉ CASAJUANA
(Périgueux).

Un policier par citoyen ?

Une nouvelle polémique se développe sur les responsables de l'insécurité à Paris, et je suis fort étonné de ne pas en voir évoquer l'une des principales causes à mon avis, à savoir la désertification de Paris *intra muros.*

Il faut savoir que Paris est tombé au niveau des deux millions six cent mille habitants en suite logique de la politique d'urbanisation qui y a été menée depuis trente ans ; la cherté des loyers est telle que les classes moyennes ou jeunes ne peuvent absolument pas s'y installer, et seules les personnes bénéficiant de statuts du type loi de 1948 qui se trouvent être le plus souvent âgées et du fait des vicissitudes de la vie continuent à y habiter : le tissu convivial où la solidarité jouerait à plein est donc détruit.

D'autre part prétendre régler ce genre de problèmes par inflation policière est voué à l'échec : faudra-t-il un policier par citoyen ? Faudra-t-il que Paris bénéficie d'une surdotation policière au regard de la moyenne nationale et que l'ensemble des Français lui la payent comme on en a en général trop pris l'habitude ?

Non, non et non : que Messieurs les bons apôtres qui crient au loup si fort fassent leur examen de conscience, assument leurs responsabilités et prennent enfin les mesures qui referont de Paris une ville humaine où toutes générations puissent cohabiter dans l'exercice d'une solidarité réciproque.

PIERRE LANGLOIS,
Professeur
(Albi).

Revenir à Jules Ferry ?

Il est dommage que les ministres ne méditent pas toujours les intentions et les réalisations de leurs prédécesseurs, que ceux-ci aient laissé ou non un souvenir durable dans l'histoire de l'école. Pour ne prendre qu'un exemple, cet essai de « pédagogie différenciée » qui se concrétisa par la création des classes dites « de transition » et des classes « pratiques » méritait mieux que d'être jeté à bas brutalement, après que l'on eut donné en pâture à l'opinion publique quelques échecs retentissants.

Que de réussites dont on a peu parlé ! Que d'élèves aujourd'hui parfaitement intégrés à la vie sociale ! Que de maîtres capables, parce qu'enthousiastes et rigoureux à la fois, qui sont restés ignorés pendant que les projecteurs des médias se braquaient sur les échecs les plus exploitables ! (...)

Il est certain que des pédagogues « nouveaux » se sont formés ou ont été formés en grand nombre, des pédagogues dont l'attitude en face des enfants est différente de ce qui a pu exister parce qu'ils sont persuadés qu'il est devenu quasiment impossible, dans la France de 1984, d'éduquer un enfant selon la formule du sens unique adulte-enfant. Un ministre devrait savoir que cette rupture — considérable — avec le passé est aujourd'hui irréversible, sauf à vouloir diviser gravement le monde enseignant.

Cette nouvelle génération de maîtres s'est attelée à la rénovation du métier d'enseigner, plus particulièrement au cours des quinze dernières années, et cela a été le lot quotidien de ceux qui étaient chargés de classe, comme de ceux qui étaient chargés d'animer, de conseiller, de chercher. C'est toute une fraction très importante des enseignants qui a tenté d'effectuer une synthèse entre les vues pédagogiques traditionnelles et les apports des écoles nouvelles, et il n'est donc pas surprenant que l'on n'ait plus seulement envisagé la transmission des savoirs mais que l'on ait également mis l'accent sur les « savoir-faire ».

Un tel rééquilibrage est encore digne d'inspirer les efforts des pédagogues d'aujourd'hui et de demain, car de la liaison entre ces deux aspects de la pédagogie dépend peut-être la réussite ou l'échec d'une éducation. Si l'on veut ignorer les apports des écoles nouvelles, le plus simple pour le ministre est de faire rééditer les instructions officielles de la période de Jules Ferry !

RAYMOND LE FUR,
retraité,
ex-inspecteur départemental.

Le Monde

RÉALISE CHAQUE SEMAINE

UNE ÉDITION INTERNATIONALE

spécialement destinée à ses lecteurs résidant à l'étranger

Exemplaire spécimen sur demande

Le Monde

5, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Tél. : 246-72-23

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Laurens,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)

Durée de la société :
cinquante ans à compter du
10 décembre 1944.

Capital social :
500.000 F.

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
MM. André Laurens, *gérant,*
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur.*

Directeur de la rédaction :
Thomas Ferenczi.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IX[e]

Reproduction interdite de tous articles sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	605 F	859 F	1 080 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	661 F	1 245 F	1 819 F	2 360 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	381 F	685 F	979 F	1 240 F
II. – SUISSE, TUNISIE	454 F	830 F	1 197 F	1 530 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 380 m. ; Allemagne, 1,70 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 28 fr. ; Canada, 1,20 $; Côte-d'Ivoire, 300 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 110 pes. ; E.-U., 1 $; G.-B., 55 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 86 p. ; Italie, 1 500 L. ; Liban, 500 P. ; [illegible] 0,350 DL ; Luxembourg, [illegible] 8,00 kr. ; Pays-Bas, [illegible] 85 esc. ; Sénégal, [illegible] 7,75 kr. ; Suisse, [illegible]

Le Monde

étranger

EUROPE

LA VISITE DE M. TIKHONOV EN TURQUIE

Ankara cherche à réaliser une percée économique sur le marché soviétique

M. Tikhonov, président du conseil soviétique, a décidé d'écourter la visite qu'il effectue à Ankara à partir de ce mardi 25 décembre et de regagner Moscou dès jeudi. Lors de cette *visite, retardée d'une journée en raison des obsèques du maréchal Oustinov*, M. Tikhonov s'entretiendra avec le président Kenan Evren et avec le premier ministre, M. Turgut Ozal. Il doit signer deux accords avec la Turquie, l'un de cinq ans portant sur les échanges commerciaux *et l'autre de dix ans, sur la coopération économique.*

De notre correspondant

Ankara. – La dernière visite d'une haute personnalité soviétique à Ankara remonte à neuf ans. Alexis Kossyguine, alors chef du gouvernement, s'était rendu en décembre 1975 dans la capitale turque, et parallèlement, M. Ecevit, alors premier ministre, fut l'hôte de Moscou en *1978*. Ankara a répondu négativement jusqu'à présent à la proposition soviétique de traité d'amitié et de coopération, et s'est contenté de signer, en 1972, puis en 1978, des accords portant sur le principe de bon voisinage. Les Turcs doivent concilier ces relations de bon voisinage avec leurs obligations de membres de l'alliance atlantique. Mais ils cherchent aussi à présent à réaliser une percée économique sur ce marché voisin du nord.

Moscou en est bien conscient. Le voyage de M. Tikhonov, en dehors de ses objectifs économiques, illustre aussi le souci des dirigeants du Kremlin de maintenir des *« rapports équilibrés »* entre la Grèce et la Turquie. Le chef du gouvernement soviétique a déjà visité Athènes en octobre dernier et s'apprête à recevoir le premier ministre grec, M. Papandréou, en février prochain. Nul n'ignore que, en la personne de ce dernier, Moscou semble avoir trouvé « presque un allié », pourtant membre de l'OTAN. Mais les dirigeants soviétiques n'entendent pas moins démontrer qu'ils tiennent aussi à leurs bonnes relations avec Ankara. Le chef du gouvernement soviétique pourrait, en outre, saisir l'occasion de cette visite dans un pays membre de l'alliance atlantique pour donner des indications sur les positions soviétiques en matière de limitation des armes nucléaires, avant la rencontre entre MM. Gromyko et Shultz à Genève, au début de janvier prochain.

Les Turcs, qui achètent déjà depuis plusieurs années de l'énergie électrique aux Soviétiques (6 millions de kWh par an actuellement), souhaitent porter ce chiffre à 1,2 milliard de kilowattheures par an à partir de 1987 pour couvrir en particulier les besoins de leurs départements de l'Est. De même, ils *ont signé, en septembre dernier*, un nouvel accord sur l'achat de gaz naturel à l'Union soviétique à partir de 1987. Moscou s'est engagé à livrer 1,5 milliard de mètres cubes de gaz naturel par an, chiffre qui pourrait progressivement s'élever à *6 milliards de mètres cubes (le Monde* du 21 septembre).

En contrepartie de ces livraisons, les Turcs fourniront aux Soviétiques des produits agricoles (agrumes, raisins secs, noix, olives), et espèrent également accroître leurs exportations de textiles, dont l'écoulement devient de plus en plus difficile en Occident en raison des politiques *protectionnistes en vigueur.* Le volume des échanges commerciaux entre les deux pays pourrait être porté à 3 milliards de dollars par an, en 1987, et à 6 milliards de dollars en 1990. Certains craignent toutefois l'accroissement de la dépendance énergétique de la Turquie à l'égard de l'Union soviétique.

Ankara a bénéficié depuis 1967 de l'assistance technique soviétique pour la réalisation de plusieurs projets industriels importants ainsi que de crédits (plus de 1 milliard de dollars au total) à très faible taux d'intérêt. Cette attitude soviétique a toujours été appréciée des Turcs, dont les besoins sont immenses et les ressources financières limitées.

A Ankara, on apprécie également la modération dont a fait preuve l'Union soviétique à propos de la question chypriote et aussi l'attitude *« neutre »* que Moscou a toujours observée à propos du conflit turco-grec sur la mer Egée. En ce qui concerne la délimitation des eaux territoriales en mer Egée, les Soviétiques, comme les Turcs, sont favorables au maintien de la limite actuelle à 6 milles. En effet, si elle était portée à 12 milles, comme le réclame Athènes, la circulation des navires soviétiques serait soumise à une autorisation de la Grèce.

Il est probable que les Soviétiques exprimeront leurs craintes quant à l'utilisation éventuelle de certains aéroports situés à l'est de la Turquie par la force de déploiement rapide américaine, en cas d'intervention dans le Golfe. Mais, sur ce sujet, les Turcs sont catégoriques : Ankara n'accordera à aucun pays, même allié, des facilités militaires pour *d'autres objectifs que ceux poursuivis* par l'OTAN.

ARTUN UNSAL.

Suède

Les reclassements dans l'opposition centriste menacent les sociaux-démocrates

De notre correspondant

Stockholm. – La persévérance est parfois payante. Après avoir lutté contre vents et marées, après avoir été dédaigné par la presse, voilà subitement M. Alf Svensson projeté sur le devant de la scène politique. Lui qu'on n'apercevait *qu'une fois par an seulement à la* télévision est devenu depuis cet automne la vedette du petit écran et des radios ; les rédactions se l'arrachent...

Quarante-six ans, père de trois *enfants qui n'oublient jamais de* faire leur prière avant les repas, M. Alf Svensson est depuis onze ans le leader du Rassemblement chrétien-démocrate (KDS). Aux législatives de 1982, ce parti, ultime forteresse des adversaires de l'avortement, du luxe, de l'homosexualité et de l'alcool aux vertus diaboliques, avait recueilli 103 820 bulletins de vote, surtout dans ces provinces ascétiques du nord et du sud de la Suède où les Églises dissidentes, les *communautés baptistes et pentecôtistes* demeurent très influentes. 1,9 % des voix, ce n'est pas suffisant pour être représenté au Parlement, et donc pour exaucer le rêve d'Alf Svensson : devenir député.

Pendant de longues années, ce *« serviteur de Dieu »* et ses adeptes ont été considérés avec ironie par *l'ensemble de la classe politique*, présentés comme des hystériques, des irréductibles, de sombres provinciaux réclamant le rétablissement du catéchisme à l'école et le retour de la femme à ses fourneaux. Il fallait assurément du courage pour défendre ces idées dans un débat dominé par de redoutables mouvements féministes.

Mais le Rassemblement chrétien-démocrate doit sa percée inattendue à la conclusion cet automne d'un accord électoral avec le Parti du centre (ex-agrarien) dirigé par M. Thorbjoern Faelldin, ancien premier ministre. Depuis dix ans, les centristes ne cessent de perdre du terrain. De 25,1 % des voix en 1973, ils sont tombés à 15,5 % en 1982. Faute de programme politique captivant (le «non au nucléaire» n'avait permis que de limiter les dégâts et ne mobilise plus), il leur fallait donc trouver une astuce, un moyen de redresser *la barre pour contrer les* conservateurs aux dents longues...

M. Faelldin est rusé, et, en s'alliant contre toute attente aux chrétiens-démocrates pour présenter aux élections de l'année prochaine des listes communes sous l'étiquette « centre », il espère faire d'une pierre deux coups : renforcer son propre *parti* et battre *les sociaux*-démocrates d'Olof Palme.

Les quelque cent mille voix, jusqu'à présent « perdues », des chrétiens-démocrates viendront désormais fortifier le camp «bour*geois» et peut-être faire pencher* la balance en sa faveur. Des sondages indiquent que les non-socialistes sont aujourd'hui majoritaires dans l'opinion, grâce aux partisans d'Alf Svensson... M. Olof Palme sent que ce mariage de raison peut lui jouer un très mauvais tour et ne manque pas une occasion de tirer à boulets rouges sur les centristes et leur chef, M. Thorbjoern Faelldin, qu'il accuse de *« trahison »* et de *« malhonnêteté »*. *« Faciliter de cette façon l'entrée d'un petit parti au Parlement est contraire*, dit-il, *à l'esprit de la Constitution »*, qui place la barre à 40 % des voix. Les éminents juristes consultés ne sont pas de cet avis : l'accord « technique » est conforme à la loi électorale, à moins que le KDS ne décide de former, dans la future Assemblée, son propre groupe parlementaire avec seulement trois ou quatre députés.

Manifestement, M. Olof Palme vient de réaliser que la bataille des législatives de 1985 sera dure. Les libéraux sont aussi particulièrement nerveux, car ils comptent de nombreux sympathisants parmi les électeurs chrétiens que cette entente, qu'ils ne prévoyaient absolument pas, risque de détourner d'eux. Il y a quinze ans, les libéraux, forts de leurs 20 % aux législatives, demandaient que le seuil de la représentation parlementaire soit fixé non à 4 % mais à 5 %. Ils ont bien fait de ne pas insister : en 1982, ils ont recueilli seulement 5,9 % des suffrages, et les chrétiens-démocrates, ces *« intolérants réactionnaires »*, qui ont maintenant le vent en poupe, pourraient bien faire mieux qu'eux dans moins d'un an...

Quant à M. Alf Svensson, nouvelle star de *la vie politique suédoise*, il s'adapte fort rapidement à ce nouveau rôle. Il a commencé, en effet, à modérer ses propos et à mettre de l'eau dans son vin (difficile pour un abstinent). Il ne réclame plus l'abolition de la loi sur la liberté de l'avortement ni le rationnement de l'alcool, car, dit-il, *« l'opinion n'est pas mûre pour de telles réformes »*.

ALAIN DEBOVE.

SELON UN RAPPORT DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES

La vodka tue chaque année un million de Soviétiques

Moscou *(AFP)*. – L'URSS comptait en *1980 « quarante millions d'alcooliques et d'ivrognes »* officiellement fichés, soit un sixième de sa population, révèle un rapport confidentiel de l'Académie des sciences de l'Union soviétique. Destinée aux seuls cadres supérieurs du parti, cette étude a été réalisée par la section sibérienne de l'Académie *des sciences d'URSS*, basée à Novossibirsk, le principal centre de recherche scientifique du pays. Ses résultats sont, de l'avis d'experts occidentaux, les plus accablants sur les ravages de l'alcoolisme en URSS de tous *ceux publiés à ce jour*.

Tandis que la vodka tue chaque année un million de Soviétiques, le nombre d'alcooliques cliniquement malades est évalué à dix-sept millions, les autres étant considérés comme de gros buveurs sans avoir encore atteint l'état pathologique.

« Cette folie de la boisson a pour résultat une dégénérescence progressive de la nation, en particulier de la nation russe (...). C'est la plus grande tragédie de notre histoire millénaire », déclarent les savants soviétiques. Pour eux, *« toutes les palabres sur les Pershing et la tension internationale sont dérisoires »* comparées à cet état de choses.

Le doyen d'un institut pédagogique affirme que 16,50 % des enfants nés en 1982 *étaient* débiles, soit un enfant sur six.

La consommation de vodka augmente constamment en URSS : elle est passée de moins de 5 litres en 1952 à 30 litres en 1983 par individu et par an.

Dans un pays qui ne publie aucune statistique en la matière, le *rapport révèle que le taux de* mortalité s'est accru de 47 % entre 1960 et 1980, passant de 7,1 à 10,4 pour mille habitants. Alors que l'URSS compte proportionnellement six fois plus de médecins que la Chine, le taux de *mortalité y est de 50 % supérieur*, note-t-il.

La vente de la vodka rapporte à l'Etat soviétique 45 milliards de roubles par an (56 millions de dollars), alors que les pertes causées à son économie par l'alcoolisme se chiffrent à 180 milliards de roubles (225 milliards de dollars), précise l'étude. L'alcoolisme, poursuit l'étude de Novossibirsk, est à l'origine de 85 % des meurtres, viols, actes de *banditisme et vols*. Les sociologues soviétiques dressent un tableau bien sombre de la campagne sibérienne, où, disent-ils, il n'y a pratiquement pas de conducteurs de machines agricoles qui atteignent l'âge de la *retraite (soixante ans)*. Rien d'étonnant à cela, *« puisqu'ils travaillent tant bien que mal dans la matinée, avec une seule idée en tête, celle de se saouler l'après-midi »*. Pour eux, *« rencontrer le soir un Sibérien sobre équivaut à rencontrer un Martien »*.

BIBLIOGRAPHIE

« L'URSS et l'Europe de l'Est en 1983-1984 »

Comme chaque année depuis 1970, la Documentation française publie un numéro *spécial de Notes et études documentaires* consacré à l'URSS et à l'Europe de l'Est. Préparé sous la direction de Thomas Schreiber, cet ouvrage fait le point de la situation économique et politique dans neuf pays d'Europe orientale en 1983 *et* pendant les premiers mois de 1984, y compris en Yougoslavie, ce qui – précisent fort justement les auteurs – ne suppose pas l'appartenance au même *système* politico-militaire.

L'ouvrage comprend, d'autre part, quatre études sur des sujets communs à cette partie du continent, à savoir les pays socialistes face à un nouvel ordre économique international, le pacifisme à l'Est, les réformes administratives et la gestion locale, enfin le secteur privé légal. Pour la première fois, les monographies sont complétées par une bibliographie *commentée* des plus récents livres parus sur l'Europe de l'Est.

Enfin, un organigramme du parti et de l'État dans les neuf pays étudiés fait de cet ouvrage un outil de travail utile pour tous ceux qui s'intéressent *au développement de* l'« autre » Europe.

★ *« L'URSS et l'Europe de l'Est en 1983-1984 »*, la Documentation française, Notes et études documentaires numéro 4767, 268 pages, 45 F.

L'Italie sous le choc de l'attentat

(Suite de la première page.)

Toutes les autorités de l'Etat sont allées sur les lieux. Le président du conseil, M. Bettino Craxi, accompagné par M. Scalfaro, ministre de l'intérieur, après avoir rendu visite aux blessés dans les hôpitaux de la ville, s'est rendu dans la salle du conseil régional réuni en assemblée plénière, en commun avec les élus municipaux. C'est là que le président du conseil a rappelé avoir lancé *« un avertissement ces dernières semaines, car un ensemble d'indices de diverses natures montrait que les conditions d'une reprise du terrorisme s'étaient recréées »*.

Mais pourquoi à nouveau ce terrorisme aveugle qui fait craindre le retour de la « stratégie de la tension » et d'obscures manœuvres de déstabilisation ? Le chef du gouvernement répond que c'est précisément parce qu'ils constataient que *« l'Italie va bien, vit un Noël serein, un moment de confiance »*, que les auteurs de l'attentat ont décidé de frapper. M. Craxi s'est refusé à toute hypothèse précise sur l'origine de l'attentat. Il n'en a pas moins affirmé : *« On ne peut pas penser qu'il s'agit simplement de l'expression d'une folie destructrice et nihiliste. »* Il a fait allusion à l'éventualité d'un attentat préparé par des *« organisations extérieures »*. Il y a cinq jours, le ministre de l'intérieur a présenté devant le comité de liaison des services secrets un rapport selon lequel divers indices montraient que le terrorisme moyen-oriental se déplaçait vers le nord de la Méditerranée.

Le bilan est à présent de quinze morts, cent dix-neuf blessés. Mais qui a voulu celà ? *« Nous n'avons ni preuves ni certitudes, mais les leçons de l'histoire nous enseignent... »*, déclarait le juge bolognais Claudio Nunziata qui coordonne les enquêtes. A tort ou à raison, la « piste noire », celle du terrorisme d'extrême droite, est la première qui vient à l'esprit. Trop d'éléments dans ce nouvel attentat en rappellent d'autres. Même scénario, même technique, même lieu qu'il y a dix ans, le 4 août 1974, quand une bombe explosa dans le train Italicus, faisant douze morts.

Pour les quatre-vingt mille manifestants qui se sont regroupés le 24 décembre sur la place Maggiore de Bologne, pour ceux qui assistaient à des rassemblements similaires à *Rome, à Naples, à Milan*, à Brescia, sur les lieux-mêmes qui furent ensanglantés ces quinze dernières années par les bombes de l'extrême droite, c'est presque une certitude. M. Luciano Lama, secrétaire général de la CGIL, le syndicat à majorité communiste, parlant devant la foule de Bologne, affirmait : *« Le terrorisme rouge a été efficacement vaincu – même si cela n'est peut-être pas encore définitif – par l'action conjuguée des travailleurs, des forces de l'ordre, de la magistrature et par la puissante mobilisation de tout le pays. On ne peut pas en dire de même pour le terrorisme noir. »*

Un éditorial du secrétaire général du PCI, M. Alessandro Natta, publié dans *l'Unita*, reprend la même idée, soulignant que depuis l'attentat de Milan, à la banque de l'agriculture, le 12 décembre 1969 (seize morts), *« l'Etat s'est révélé incapable de faire la lumière et la justice »* sur un terrorisme d'extrême droite couvert, sinon manipulé, par certains secteurs de l'appareil d'Etat, et notamment les services secrets.

Cent trente-cinq morts en quinze ans, tel est le lourd bilan à mettre au compte du seul terrorisme noir. Mais, qu'il s'agisse de l'attentat de Milan en 1969, de celui de Brescia en 1974, de l'Italicus ou de l'explosion à la gare de Bologne en août 1980, jamais les coupables n'ont été punis. Les enquêtes ont été longues : il aura fallu ainsi neuf ans pour juger les présumés responsables de l'attentat à l'Italicus ; autant pour ceux de la bombe de Milan. A chaque fois, néanmoins, faute de preuves suffisantes, les tribunaux ont dû se résigner à relâcher les inculpés.

Une enquête difficile

Dans toutes ces affaires, d'étranges manœuvres de certains secteurs des services secrets, liés à la très spéciale loge maçonnique P2 de Licio Gelli, des complicités, des couvertures, permirent d'ensabler les enquêtes, de brouiller les pistes, voire, en détruisant certaines preuves, de rendre vains les efforts des magistrats instructeurs. Le terrorisme noir avait pour objet, à ses débuts, de créer un climat de peur et d'insécurité favorable à l'instauration en Italie d'un gouvernement fort, ou à un putsch militaire. C'était les années où la montée de la *gauche communiste était* la plus forte. Bien que la situation ait changé, l'enquête sur l'attentat de Bologne en 1980 connut des déboires similaires.

En sera-t-il de même cette fois ? *Les travaux des magistrats* sont rendus plus difficiles par le fait que la différence des Brigades rouges, les poseurs de bombes de l'extrême droite ne revendiquent jamais leurs actions. Certes, dès la soirée du 23 décembre, de nombreux coups de téléphone anonymes ont assailli les rédactions de différents journaux pour revendiquer la paternité du massacre au nom de tristement célèbres organisations de l'extrême droite, comme Ordine Nuovo, ou de petits groupes terroristes « ultras », comme les NAR (Noyaux armés révolutionnaires) ou Terza Posizione créés à partir de la fin des années 70. Cependant, les enquêteurs restent sceptiques quant à ces revendications, même s'ils croient à la validité de la piste « noire ». Ils ont lancé dès le lendemain de l'attentat une centaine de perquisitions au domicile de militants connus pour leurs activités dans le néo-fascisme le plus extrémiste.

Apparemment, les auteurs de l'attentat avaient tout prévu pour que la bombe ait le maximum d'effets dévastateurs. Elle avait été placée dans le neuvième wagon du convoi, dans une voiture de deuxième classe bondée en cette avant-veille de Noël. La charge avait été réglée pour exploser pendant les douze minutes de la traversée du tunnel de San-Benedetto-Val-di-Sambro, afin d'amplifier encore les effets de l'onde de choc. Les expertises sont d'autant plus difficiles que le wagon où a éclaté la bombe a été presque totalement détruit. L'explosif pourrait être du plastic T4, dont le pouvoir détonant est *tel qu'une petite* quantité – de l'ordre de 2 ou 3 kilos – suffit à obtenir un tel résultat.

La bombe était très probablement munie d'un mécanisme d'horlogerie qui, à en croire, les enquêteurs aurait été mis en marche après l'arrivée du train en gare de Florence. C'est seulement alors qu'il était possible de savoir exactement à quelle heure le convoi pénétrerait dans le tunnel. La police a demandé aux voyageurs présents dans le wagon de fournir toutes les indications possibles. Un premier portrait-robot d'un jeune homme, qui est descendu à Florence avec un sac de voyage, a été établi.

(Intérim.)

Irlande du Nord

L'ANCIEN CHEF DE L'INLA CONDAMNÉ A LA PRISON A VIE

Belfast (AFP, UPI). – Dominic McGlinchey, trente-quatre ans, ancien chef de l'Armée nationale de libération irlandaise (INLA), a été condamné le lundi 24 décembre à la réclusion à perpétuité pour le meurtre d'une femme de soixante-trois ans, mère d'un auxiliaire de la police. McGlinchey, surnommé *« le chien fou »* en raison de sa violence (il aurait participé à deux cents attentats et il a lui-même affirmé avoir tué une trentaine de personnes), avait été capturé le 17 mars dernier en République d'Irlande après une fusillade avec la police. C'est le premier militant d'une organisation armée à avoir été extradé de la République vers l'Irlande du Nord.

D'autre part, la justice nord-irlandaise vient à nouveau de récuser l'utilisation des mouchards ; quatorze personnes, membres *d'organisations loyalistes protestantes*, inculpées en vertu des déclarations d'un informateur de la police, Joe Bennett, ont été relaxées par la cour d'appel de Belfast le 24 décembre. La semaine dernière, un tribunal avait déclaré non recevable les accusations portées par un autre informateur, Raymond Gilmore, contre trente-cinq personnes soupçonnées d'appartenance à des groupes républicains armés.

A Londonderry, le climat restait tendu lundi, après les violentes émeutes qui avaient opposé la nuit précédente des manifestants aux forces de l'ordre dans les quartiers catholiques. La police et l'armée ont été maintenues en état d'alerte.

Espagne

● *La Libye dément tout soutien à l'ETA.* – L'ambassade de Libye à Madrid a démenti, lundi 24 décembre, que le gouvernement de son pays apporte un quelconque soutien à l'organisation indépendantiste basque ETA. Dans un communiqué remis aux différentes missions diplomatiques accréditées en Espagne, le bureau populaire (ambassade) de la Jamahirya libyenne entend couper court à une information parue dans la revue espagnole *Cambio 16* concernant une aide présumée de la Libye à l'ETA, en niant les *« insinuations »* contenues dans le journal. Le bureau populaire de la Jamahirya accuse le *« sionisme »* et l'*« impérialisme américain »* de *« propager »* de telles allégations. – *(AFP.)*

TRANSFORMATION

Analyse transactionnelle et conseil en organisation

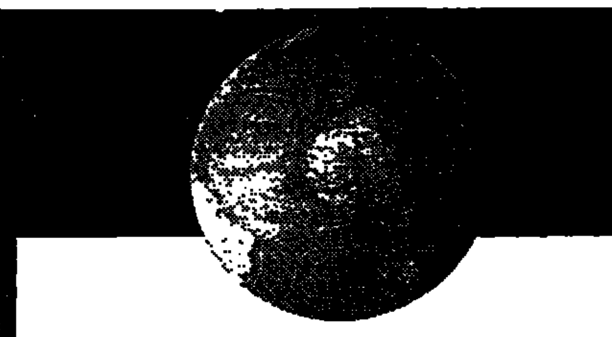
Cabinet TRANSFORMATION

38, rue de Liège
75008 PARIS - Tél. : 293-08-29
Alain CARDON - François DAUVERGNE

EXPORTEZ EN ARABIE

Puissante société franco-saoudienne, longue expérience, implantation commerciale et industrielle ARABIE/GOLFE, se charge de vos missions, recherche vos meilleurs partenaires, etc.

SAMIC, 10*bis*, rue des Poissonniers, 92200 Neuilly - 747-96-28



LE MONDE diplomatique

DÉCEMBRE 1984

DES AMÉRICAINS FORT PEU TRANQUILLES
Les évêques contre le reaganisme
(Peter Steinfels)
Une dangereuse conception de la défense
(Jerome B. Wiesner)
Comment le président a fait les électeurs
(Samuel Bowles)

•

LE RISQUE DE GUERRE EN AMÉRIQUE CENTRALE
L'impasse politique et l'usure militaire
(Jorge G. Castaneda)
Tentations et hésitations à Washington
(Francis Pisani)

•

ÉTAT DE SIÈGE AU CHILI : LA CONSÉCRATION DE LA DÉFAITE
L'évêque désigne les idoles
(Mgr Juan-Francisco Larrain, dans sa lettre à l'Eglise de Santiago)
La peur du général Pinochet
(Armando Uribe)
La loi du bâillon

•

QU'ATTENDRE DE L'ÉGYPTE DANS LA RELANCE DES NÉGOCIATIONS AU PROCHE-ORIENT ?
(Mohamed Sid-Ahmed)

•

LE MOUVEMENT COMMUNISTE ET LA PAIX
(Lilly Marcou)

L'ÉLAN DE LA RECHERCHE MÉDICALE
L'Inserm, vingt ans après *(Philippe Lazar)*. – La liberté du chercheur, l'éthique et le droit *(Jean Rosa)*. – Des techniques nouvelles qui interrogent la conscience *(Claire Ambroselli)*. – Un investissement productif pour la nation *(Francine Belaisch et Jean-Paul Moatti)*. – Un moteur de profondes transformations dans le tiers-monde *(André Capron)*.

A LA DÉCOUVERTE DU MONDE LATIN
Une idée en marche
(Philippe Rossillon)
L'impact du rayonnement culturel
(Guy Martinière)
Recherche scientifique et développement en Amérique latine
(Alain Ruellan)
Le combat des Roumains pour préserver leur langue
(Cicerone Poghirc)

•

- Un livre d'Eric Rouleau : « Palestiniens sans Etat, l'espoir et la lutte » *(Dominique Chevallier)*.
- POLITIQUE ET LITTÉRATURE : Ethiopie, l'homme dans la révolution *(Olga Kapeliouk)*.
- LES LIVRES DU MOIS : Le « Jaurès » de Rappoport *(Yves Florenne)*. – « La Route d'Ein Harod », d'Amos Kenan *(Micheline Paunet)*. – « Aké, les années d'enfance », de Wole Soyinka *(Marie-Françoise Allain)*.

UNE NOUVELLE DE SALMAN RUSHDIE
« Le Transistor gratuit »

EN VENTE : 11 F, CHEZ LES MARCHANDS DE JOURNAUX ET AU « MONDE »
5, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09

AMÉRIQUES

Pérou

L'insurrection du Sentier lumineux dans les campagnes se double désormais d'une guérilla urbaine

La police a appréhendé trois mille personnes à Lima dans la soirée du lundi 24 décembre dans le but d'empêcher des désordres publics pendant la fête de Noël. La moitié environ des personnes interpellées ont été ensuite libérées.

Cette rafle coïncide avec une panne d'électricité qui a privé de lumière la capitale pendant plusieurs heures. Les guérilleros du Sentier lumineux ont saboté à neuf reprises le réseau électrique de Lima depuis 1982.

Le Sentier lumineux a lancé ses premières actions armées au Pérou en 1980, l'année de la restauration d'un régime démocratique avec le retour au pouvoir de M. Fernando Belaunde Terry. Déjà président de 1964 à 1968, M. Belaunde Terry avait été écarté par les militaires à qui il avait donné tous les pouvoirs pour réduire un premier mouvement de guérilla, animé par le MIR (Mouvement de la gauche révolutionnaire).

Ce n'est pas seulement une coïncidence. Le Sentier lumineux, qui s'inspire du maoïsme *« pur et dur »* mais qui a formé, depuis, sa propre idéologie et surtout sa propre stratégie de conquête du pouvoir, rejette catégoriquement toutes les solutions imaginées par la classe politique péruvienne – de l'extrême gauche à l'extrême droite – pour résoudre les très graves problèmes de fond (économiques, sociaux, structurels) qui se posent au pays. Ses dirigeants, qui ont préparé l'insurrection de 1980 pendant les dix années précédentes, veulent détruire l'Etat et la société du Pérou de fond en comble pour instaurer un *« nouvel ordre »*, un nouveau régime *« populaire, communiste et révolutionnaire »*. Rêve fou et sans doute absurde vu de la lointaine Europe ou des Etats-Unis. Et qui évoque, bien sûr, l'aventure sanglante et démentielle des Khmers rouges de Pol Pot : la campagne encerclant les villes et noyant dans le sang tout un peuple pour enfanter un nouvel *« ordre révolutionnaire »*.

Mais l'insurrection violente, cruelle, sans pitié, du Sentier dure maintenant depuis quatre ans, et elle n'a pas été vaincue. Elle progresse, bien que le président Belaunde Terry se soit résolu à confier – une nouvelle fois – toutes les responsabilités de la lutte antiguérilla aux forces armées. Décision douloureuse pour un homme libéral, très attaché aux valeurs démocratiques, à la défense des droits de l'homme, et, en outre, encore traumatisé par son éviction sans ménagements du pouvoir – en octobre 1968 – par les militaires.

L'insurrection armée du Sentier n'a pas sérieusement ébranlé le régime démocratique de M. Belaunde Terry, dont le mandat touche à son terme, puisque des élections générales doivent avoir lieu en avril 1985. Mais elle a déjà provoqué une évolution classique qui débouche sur la violence incontrôlée, le massacre des innocents (en premier lieu, les paysans indiens de communautés andines prises entre deux feux), sur les violations des droits de l'homme, les abus et les excès des forces de l'ordre confrontées à une situation très difficile, bref, sur une « sale guerre » qui rappelle celle des militaires argentins dans les années 70. Elle est donc d'abord un défi posé à la société péruvienne dans sa totalité.

« Saboter » la prochaine consultation électorale

Car les dirigeants du Sentier lumineux n'ont pas l'intention de faire trêve à l'occasion de la campagne pour les élections du printemps prochain. Au contraire. Ils veulent saboter la consultation, et ils en ont sans doute les moyens dans les zones où ils paraissent les plus forts, et d'abord dans leur « bastion » d'Ayacucho. Quel que soit le vainqueur d'avril 1985 (et le candidat de l'APRA, de tendance social-démocrate, le jeune et dynamique Alan Garcia, semble le mieux placé), le Sentier poursuivra son action. Pour lui, pas de troisième voie : le pouvoir *« sera au peuple »* ou il ne sera pas.

Massacres, arrestations, opérations de police et de ratissage, rafles : rien n'y fait, ou si peu. On estime qu'en quatre ans l'insurrection du Sentier a déjà provoqué la mort de près de six mille personnes. Le rythme des attentats s'est accru : près de mille cinq cents en 1984, selon le premier ministre et ancien ministre de l'intérieur, M. Percovich.

En outre, il faut noter deux phénomènes nouveaux et très préoccupants pour les autorités péruviennes, et au-delà, pour les dirigeants des pays andins voisins. Un autre mouvement insurrectionnel de gauche est apparu, le Mouvement révolutionnaire Tupac Amaru (du nom d'un leader indien qui s'était soulevé contre les Espagnols). Ce groupe a multiplié ses propres actions armées ces dernières semaines, surtout à Lima, la capitale, mais aussi à Cuzon. Il semble, de très bonne source, que le Mouvement révolutionnaire Tupac Amaru (MRTA) soit considéré par les dirigeants du Sentier comme une *« déviation »* qu'ils n'approuvent pas, mais qui les sert, dans la mesure où il aggrave encore la situation d'insécurité dans les villes. Le MRTA représenterait une option militaire de l'insurrection, jugée un peu *« aventuriste »* par le Sentier, qui s'en tient à sa propre stratégie de « lutte politique de masse » soutenue par des opérations armées très ponctuelles.

Distinction importante entre le Sentier et le MRTA : le premier est hostile à toute espèce de publicité, de propagande en utilisant les médias péruviens, ou internationaux. Du moins jusqu'à présent. En revanche, le MRTA, plus proche de ce point de vue du MIR des années 60, a déjà publié des « communiqués » et « enlevé » deux journalistes de la télévision péruvienne pour faire connaître ses positions (le film a été diffusé à Lima malgré l'interdiction des autorités).

Deuxième élément nouveau et important : pour la première fois, on a signalé la présence de guérilleros du Sentier lumineux – ou sympathisants – dans le nord de l'Argentine, une région aux caractéristiques andines. C'est le gouverneur argentin de la province de Tucuman qui l'affirme, et le président Alfonsin l'a confirmé. Ce serait le premier signe – grave – de la tentative d'expansion du Sentier à tous les pays andins de l'Amérique du Sud, qui est un des objectifs des dirigeants du mouvement insurrectionnel le plus fermé sur lui-même d'Amérique latine.

MARCEL NIEDERGANG.

Nicaragua

LE COMMANDANT ORTEGA S'EST ENTRETENU AVEC LES MEMBRES DE LA CONFÉRENCE ÉPISCOPALE

En Amérique centrale, Noël a été propice à un apaisement sensible des tensions. Tandis qu'au Salvador soldats gouvernementaux et guérilleros respectaient généralement une trêve pour la première fois depuis cinq ans, au Nicaragua un dialogue, encore fragile, s'est ébauché entre le régime sandiniste et la hiérarchie catholique en vue de tenter d'aplanir les différends qui les opposent.

Lundi 24 décembre, le commandant Daniel Ortega, président élu du Nicaragua, et plusieurs autres responsables gouvernementaux se sont entretenus pendant deux heures et demie dans un séminaire près de Managua, avec les représentants de la Conférence épiscopale. La rencontre, qui avait été précédée d'une entrevue de M. Ortega avec Mgr Obando y Bravo, archevêque de Managua, a été qualifiée de *« positive »* par le président de la junte.

Selon un communiqué publié à l'issue de la réunion, les discussions entre le régime sandiniste et la hiérarchie catholique *« continueront en janvier »*. A cet effet, une commission mixte a été créée afin de préparer les prochaines conversations. Le commandant Ortega a invité les évêques à assister à la cérémonie d'inauguration de sa présidence prévue pour le 10 janvier. Ces derniers, toutefois, ont encore réservé leur réponse, la Conférence épiscopale devant se réunir dans les prochains jours pour en délibérer.

Selon Mgr Pablo Antonio Vega, président de la Conférence, le cas du Père Fernando Cardenal, ministre de l'éducation dans le gouvernement sandiniste, expulsé il y a quinze jours de la Compagnie de Jésus, n'aurait pas été abordé au cours des entretiens. Il s'agit là d'une affaire *« très délicate »*, a dit Mgr Vega.

Au Salvador, une atmosphère de fête a régné, à la veille de Noël, dans les principales villes du pays, en particulier dans la capitale. La trêve de soixante-douze heures, décidée le 11 décembre par la guérilla pour la période du 24 au 26 décembre, paraît avoir été généralement respectée. Malgré les réticences de certains secteurs des forces armées, le président Duarte avait donné l'assurance d'une suspension, pendant ces trois jours, des opérations militaires. Selon le commandant de la région nord, un seul incident a été signalé, causant la mort de cinq guérilleros et d'un soldat.

A TRAVERS LE MONDE

Etats-Unis

- **LE « PARRAIN REPENTI » DE LA MAFIA EST INCULPÉ.** – M. Tomaso Buscetta, le *« parrain repenti »* dont les révélations ont permis à la police italienne de mener une vaste opération contre la Mafia, et qui avait été extradé jeudi 20 novembre vers les Etats-Unis a été inculpé vendredi à New-York pour sa participation à une affaire de trafic de drogue remontant à 1973. Des mesures de sécurité exceptionnelles ont été prises en raison des risques encourus par M. Buscetta, qui pourrait faire l'objet de représailles de la part de ses anciens complices. – *(AFP.)*

Koweït

- **LES RELATIONS SOVIETO-KOWEITIENNES.** – Une délégation du présidium du Soviet suprême (Parlement) a quitté, le lundi 24 décembre le Koweït à l'issue d'une visite d'une semaine dans ce pays. La visite de cette délégation, dirigée par M. Auguste Voss, président du conseil des nationalités au Soviet suprême, a été consacrée au renforcement des relations parlementaires entre l'émirat et l'Union soviétique. Le Koweït est la seule monarchie du Golfe à entretenir des relations diplomatiques avec l'Union soviétique et les pays du bloc socialiste. – *(AFP.)*

Philippines

- **MILLE CENT QUATRE-VINGTS GUÉRILLEROS TUÉS EN 1984.** – Les forces de l'ordre ont tué mille cent quatre-vingts guérilleros de la Nouvelle Armée du peuple (NAP) et tué ou emprisonné soixante-six responsables du Parti communiste philippin (PCP) en 1984, a annoncé, samedi 22 décembre, le ministère de la défense dans un communiqué cité par l'agence officielle philippine. – *(AFP.)*

ASIE

WASHINGTON JUGE « EXTRÊMEMENT DÉCEVANTE » LA POSITION D'HANOI SUR LE PROBLÈME DES DÉTENUS

Le département d'Etat a qualifié d'*« extrêmement décevante »* l'attitude du Vietnam à l'égard des détenus des camps de rééducation susceptibles de gagner les Etats-Unis, au regard des promesses antérieures d'Hanoï. Le *New York Times*, citant un dirigeant vietnamien, a indiqué, récemment, qu'Hanoï pourrait ne pas libérer ces détenus si Washington ne met pas fin aux activités antivietnamiennes des exilés vietnamiens aux Etats-Unis.

Les Etats-Unis, a rappelé lundi 24 décembre le porte-parole du département d'Etat, M. Alan Romberg, ont accepté le principe d'accueillir tous les prisonniers détenus dans des camps de rééducation (près de dix mille, selon certaines estimations), et des discussions se sont tenues à ce sujet, le 4 octobre, à Genève, entre Américains et Vietnamiens. Jugeant *« extrêmement décevantes les nouvelles conditions préalables »* d'Hanoï, M. Romberg a déclaré que les Etats-Unis ne soutenaient en aucun cas les activités des groupes antivietnamiens. La position d'Hanoï a été exposée à deux parlementaires américains en visite au Vietnam.

Dimanche 23 décembre, ces deux membres démocrates du Congrès, MM. Stephen Solarz et Robert Torricelli, avaient été reçus à Hanoï par le premier ministre, M. Pham Van Dong, et le ministre des affaires étrangères, M. Nguyen Co Thach. Les Etats-Unis n'ont pas de relations avec le Vietnam. La délégation doit visiter également le Cambodge et le Laos. Une autre délégation de représentants américains, conduite par M.-G. Montgomery (démocrate) et composée de membres de deux grands partis américains, s'était, elle aussi, rendue successivement dans les trois pays indochinois.

Vietnam

Démarches pressantes pour obtenir la grâce des condamnés à mort d'Ho-Chi-Minh-Ville

Plusieurs démarches ont été faites, lundi 24 décembre, afin d'obtenir la grâce des cinq condamnés à mort d'Ho-Chi-Minh-Ville (ex-Saïgon), à la veille de l'expiration, le 25 décembre, du délai accordé par les autorités pour déposer un recours auprès du président vietnamien. Accusés d'appartenance au Front uni des forces patriotiques pour la libération du Vietnam (mouvement anticommuniste), ils ont été condamnés pour *« haute trahison »* et *« espionnage »*.

Les familles de deux d'entre eux, MM. Mai Van Hanh, ancien pilote à la compagnie Royal Air Maroc, et Tran Van Ba, affirment qu'ils sont Français. Désignés par celles-ci, M[es] Gilbert Collard, du barreau de Marseille, et Thierry Lévy, du barreau de Paris, ont sollicité un visa pour aller plaider sur place la cause de leurs clients. Les deux filles de M. Mai Van Hanh, Clara et Sophie, ont par ailleurs adressé, lundi, un télégramme à M. François Mitterrand, dans lequel, *« en cette nuit de Noël »*, elles le *« supplient d'intervenir personnellement auprès du gouvernement vietnamien »*.

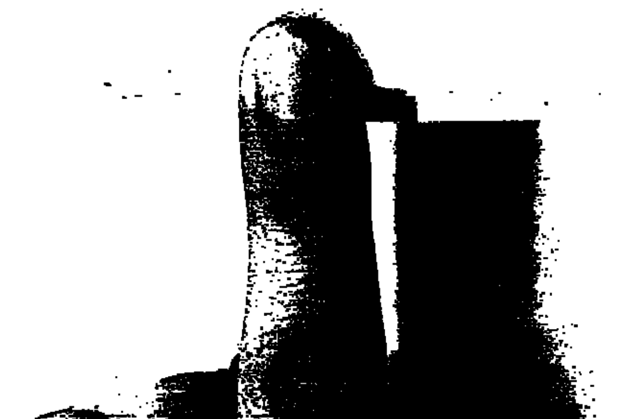
L'ambassadeur du Vietnam en France, M. Ha Van Lau, a été reçu, lundi, par un haut fonctionnaire du ministère des relations extérieures, qui lui a renouvelé *« un certain nombre de requêtes »* en faveur de M. Mai Van Hanh, que Paris considère comme Français *« au regard de la législation française »*. La France, rappelons-le, demande notamment l'application de la convention consulaire prévoyant un droit de visite auprès des citoyens du pays concerné. Concernant M. Tran Van Ba, dont la famille affirme qu'il avait présidé une association d'étudiants vietnamiens à Paris, le Quai d'Orsay estime qu'*« aucun élément déterminant ne permet actuellement d'affirmer »* qu'il est bien Français. D'autre part, un sénateur américain, M. John-W. Decamp (Républicain-Nebraska), a envoyé une lettre au gouvernement vietnamien afin d'obtenir la grâce des cinq condamnés, a indiqué le frère de M. Tran Van Ba.

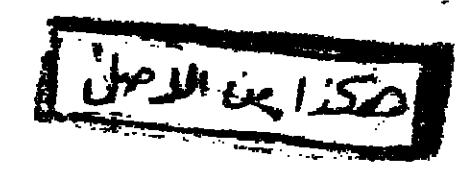
Inde

PLUSIEURS INCIDENTS MEURTRIERS LE PREMIER JOUR DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

New-Delhi *(Reuter)*. – La première journée des élections législatives indiennes, lundi 24 décembre, a été marquée par plusieurs incidents. Quinze personnes au moins ont trouvé la mort dans des bagarres entre groupes rivaux. Au Bihar, la police a ouvert le feu et les incidents ont fait sept morts et une centaine de blessés. Deux personnes ont été tuées au Bengale-Occidental au cours d'affrontements entre communistes et partisans de M. Rajiv Gandhi. A Rae Bareli, en Uttar-Pradesh, où se présentait le cousin et principal conseiller du premier ministre, M. Ahrun Nehru, un candidat indépendant a été assassiné par des inconnus. La circonscription était auparavant celle d'Indira Gandhi. A Amethi, les partisans de M. Rajiv Gandhi et ceux de sa belle-sœur Menaka, se sont également affrontés. D'autres incidents meurtriers ont eu lieu à Srinagar, capitale de l'État du Jammu-et-Cachemire et dans l'État du Tripura, au nord-est du pays.

En revanche, le scrutin s'est déroulé dans le calme dans le reste du pays.





AFRIQUE

Le Soudan en effervescence

(Suite de la première page.)

Les usines de textile, de sucre, de ciment, par exemple, ont une capacité de production supérieure aux besoins du pays ; dans la pratique, cependant, elles *fournissent*, en moyenne, le tiers des quantités escomptées, la différence devant être comblée par d'onéreuses importations.

Les pays du Golfe étaient déterminés, après le boom pétrolier de *1973*, à faire du Soudan – dont les terres arables s'étendent sur 40 millions d'hectares – le *« grenier du monde arabe »*. Ils ont, *depuis*, déchanté. Certes Khartoum offre aux bailleurs de fonds étrangers un régime exceptionnellement libéral, des exonérations douanières et fiscales, le droit de rapatrier bénéfices et capitaux et, de surcroît, des syndicats apprivoisés. Mais à quoi bon si les prêts accordés à l'Etat pour le développement sont dilapidés pour combler le déficit budgétaire ou pour importer des biens de consommation courante et s'il est impossible de rentabiliser des investissements effectués directement ?

Un cas parmi tant d'autres : la raffinerie sucrière de Kenana devait coûter à ses commanditaires – le Soudan, l'Arabie saoudite et le Koweit – 60 millions de dollars, et *couvrir dès 1979 la consommation* locale; elle a en réalité englouti 1 milliard de dollars, et sa production est en deçà de celle projetée. Le Soudan, qu'un plan sexennal devait rendre autosuffisant en denrées alimentaires avant 1978, n'a jamais été, dans son histoire, aussi dépendant de l'étranger pour sa subsistance.

L'*« islamisation »* de l'économie, décrétée en avril dernier, suscite dans les milieux d'affaires un malaise certain. Les banques étrangères ne parviennent pas à s'adapter à la nouvelle législation qui interdit *le prélèvement d'intérêts*, assimilés à l'usure *(riba)*, et les contraint à s'associer aux entreprises débitrices avec lesquelles elles devraient partager bénéfices ou pertes, au prorata des sommes avancées. S'appuyant sur cette loi – curieusement rétroactive, – nombre de clients refusent de régler les intérêts dus pour des emprunts contractés ces dernières années.

Le *zakat* – la dîme uniforme de 2,5 % que prescrit l'islam au profit des *déshérités – devrait théoriquement* enchanter les possédants puisqu'il se substitue à l'impôt sur le revenu, beaucoup plus élevé. Mais la plupart des entreprises présentent des bilans déficitaires, et la taxe islamique sera prélevée annuellement, non sur les bénéfices mais sur le capital mobilier et immobilier, et, à défaut, sur le chiffre d'affaires ou les dépôts bancaires. *Il est vrai* que les autorités pourront difficilement imposer les intermédiaires de tout acabit, les spéculateurs qui s'enrichissent sans capital visible, et sans comptabilité... De même, elles auront du mal à prélever, en nature – comme le prévoit la loi du zakat, – *2,5 % du cheptel*, des animaux de basse-cour, des arbres, que possèdent paysans et éleveurs.

La loi n'est pas encore entrée en vigueur, en l'absence sans doute de renseignements précis sur *les* fortunes imposables. Mais l'Etat sera à coup sûr perdant : le zakat, selon une estimation, rapporterait dix fois moins que l'impôt sur le revenu. Il est dès lors prévisible que la dette extérieure, déjà alarmante, se gonflera. En dix ans, elle s'est accrue, malgré une aide étrangère massive, de quinze fois, passant de 600 millions de dollars à neuf *milliards* (l'équivalent du produit national brut) ; elle comporte des intérêts annuels de 1,25 milliard (153 % de la valeur des exportations), somme que le budget ne peut assumer.

Certes, les Etats-Unis, les puissances européennes, pourraient accroître leur aide, déjà considérable, pour sauver le gouvernement du maréchal Nemeiry de la faillite. Mais la confiance de la bourgeoisie locale est largement entamée. Constituée d'Arméniens, de Libanais, de Grecs, *mais aussi de musulmans* hostiles à l'islamisation, elle s'abstient d'investir et fait fuir ses capitaux. *« Si l'Occident abandonne le régime à son sort, ce qui est vraisemblable »*, nous disait un important homme d'affaires, ami du chef de l'Etat, *la catastrophe est inévitable. »*

Les tensions sociales risquent de dégénérer en affrontements. Le coût de la vie a atteint le seuil de l'intolérable. La livre soudanaise vaut sept fois moins aujourd'hui qu'en 1978, passant de 2,8 dollars à 0,416 dollar. Le prix de certaines denrées de base a décuplé en cinq ans, celui de l'essence en huit ans. Le kilo de viande de mouton, particulièrement prisée dans cette partie du monde, est plus onéreux à Khartoum qu'à Londres. Le prix de la *doura*, essentiel dans la fabrication du pain populaire, est vingt fois plus élevé qu'en 1982 ; la sécheresse aidant, il a quintuplé depuis l'été dernier.

Or les revenus des paysans et des travailleurs indépendants sont en baisse notable en raison de la crise, *et les salaires sont figés en raison* de la paralysie des syndicats. Bien qu'elle n'ait pas été encore appliquée, la peine de mort est prévue pour les grévistes.

Dans un pays où un libéralisme sauvage permet l'enrichissement indû et rapide d'une infime minorité de privilégiés, où quelque quatre cents personnes au sommet de l'État, dans les organes législatifs et exécutifs, s'attribuent, outre d'importants avantages en nature, des traitements mensuels variant entre 1 000 et 4 000 livres soudanaises, un ouvrier du secteur public gagne, selon son ancienneté, de 30 à *140 livres, un médecin de 140 à* 300 livres, un sous-lieutenant perçoit une solde, jugée généreuse, de 225 livres (4). Rien d'étonnant dès lors qu'une forte proportion d'ouvriers qualifiés, de techniciens, d'ingénieurs, de médecins, d'instituteurs – un million au total – se soient expatriés dans les pays du Golfe et en Libye, où ils sont rémunérés convenablement, appauvrissant ainsi singulièrement leur pays en cerveaux et en bras.

L'observateur étranger peut séjourner trois semaines à Khartoum, s'entretenir longuement avec nombre d'officiels à tous les niveaux, sans que ceux-ci évoquent les graves problèmes socio-économiques, pourtant explosifs. *Certains d'entre eux nient jusqu'à* l'existence de la famine, qu'un élan de solidarité internationale pourrait pourtant enrayer. Un autre facteur de déstabilisation paraît les préoccuper davantage : l'insurrection des autonomistes dans les provinces du sud.

ERIC ROULEAU.

Limite de région — Limite de province

1 - NORD ; 2 - EST ; 3 - DARFOUR ; 4 - KORDOFAN ; 5 - KHARTOUM ; 6 - CENTRE ; 7 - BAHR EL GHAZAL ; 8 - HAUT-NIL ; 9 - ÉQUATORIA

Le grisé vertical indique les trois provinces du sud du pays : Bahr el Ghazal, Haut-Nil et Equatoria.

Prochain article :

LE DÉFI DE JOHN GARENG.

(4) La livre soudanaise vaut environ 7 francs.

● *Des opposants vont être jugés.* – Le président soudanais Nemeiry a créé le lundi 24 décembre un tribunal chargé de juger deux cent huit opposants accusés d'avoir voulu renverser le gouvernement. Les inculpés, dirigés par un prêtre catholique, Philip Ghaboush, avaient été arrêtés en octobre. Le tribunal, composé d'*un juge, d'un théologien* islamique et d'un général, commencera ses auditions sous dix jours. Les opposants risquent la mort ou l'emprisonnement à perpétuité. – *(Reuter.)*

Tchad

M. Cheysson : La France continuera à « assister » N'Djamena contre toute invasion étrangère

Au cours d'une visite privée au Caire, M. Claude Cheysson, ancien ministre des relations extérieures, a évoqué, lundi 24 décembre, la situation au Tchad, affirmant que les Français *« continueront à assister le Tchad afin qu'aucune invasion étrangère ne puisse se produire »*. M. Cheysson, qui, à partir du 7 janvier, prendra ses fonctions de commissaire européen chargé de la politique européenne et des relations Nord-Sud, a estimé que le GUNT de M. Goukouni Oueddeï était plus faible que jamais, ajoutant : *« C'est la raison pour laquelle la réconciliation nationale est possible, sous la direction du président Habré, dont le régime est reconnu par l'Afrique tout entière »*. Il s'est, d'autre part, prononcé pour la reprise de la conférence de Brazzaville entre les différentes factions tchadiennes. Au cours de son séjour dans la capitale égyptienne, M. Cheysson s'est entretenu avec le président Moubarak, avec qui il a notamment évoqué la situation au Proche-Orient et les relations euro-arabes. – *(AFP, Reuter.)*

République sud-africaine

M. Botha a amnistié quarante-quatre prisonniers

En signe de *« bonne volonté pour Noël »*, le président sud-africain, M. Pieter Botha, a ordonné l'amnistie de quarante-quatre prisonniers – dont deux « politiques » (âgés respectivement de *soixante-seize* et soixante-dix-huit ans) – qui seront libérés à la fin du mois de décembre. Quarante et un autres prisonniers, condamnés à de longues peines, pourront bénéficier de la même mesure et être libérés *« dans les prochaines années »*, a *indiqué* un porte-parole de l'administration pénitenciaire. Selon les termes de l'amnistie accordée par M. Botha, les prisonniers doivent être âgés de plus de soixante-cinq ans et avoir reçu un certificat de bonne conduite de la part des autorités pénitentiaires. Ceux qui purgent leur première condamnation doivent avoir effectué le quart de leur peine et les récidivistes, le tiers. Les condamnés à perpétuité, comme le fondateur de l'ANC (Congrès national africain), M. Nelson Mandela, *ne sont pas* concernés par cette mesure.

Dans son message de Noël, M. Botha *a affirmé* que la République sud-africaine était sur *« le seuil d'une ère de paix et de prospérité »*, ajoutant que le gouvernement de Pretoria *« fera tout son possible pour empêcher l'ingérence dans ses affaires intérieures »*. *« La communauté internationale*, a-t-il indiqué, *veut dissimuler un grand nombre de ses problèmes et de ses influences derrière une campagne délibérée dirigée contre notre pays et notre peuple. »* – *(AFP, Reuter, AP.)*

∴

● *Plus de quarante morts dans un accident d'autocar.* – Selon un bilan provisoire, cet accident, qui s'est produit sur une route de montagne de la province du Cap oriental, a entraîné la mort d'au moins quarante-deux personnes. Il y aurait également une quarantaine de blessés. Ce véhicule transportait des Noirs qui rentraient de Cap-Town vers le homeland du Transkei, pour les fêtes de Noël. – *(AFP, AP, Reuter.)*

(1) Ces deux détenus, dont on ne connaît pas l'identité, sont âgés respectivement de soixante-seize et soixante-dix-huit ans.

Nigéria

LE « ROI FELA » RESTERA EN PRISON

Le musicien et chanteur nigérian Fela Anikulapo Kuti, roi de « l'Afro-beat », qui avait été condamné à *cinq ans de prison pour trafic de devises*, a vu sa peine confirmée, lundi 24 décembre, par le chef de l'Etat nigérian, le général Mohamed Buhari. Arrêté le 5 septembre dernier à l'aéroport de Lagos, Fela était en possession de 1 600 livres sterling, alors qu'il s'apprêtait à partir aux Etats-Unis, avec son orchestre, pour y donner une série de concerts. Lors *de son arrestation*, il avait affirmé que cet argent avait été légalement importé au terme d'une tournée en Grande-Bretagne.

Depuis le mois d'avril dernier, date à laquelle a été lancée une vaste opération de démonétisation, le trafic de devises ou leur détention illégale est passible d'une peine minimale de cinq ans de prison. Fela avait accédé à la célébrité dans les années 70 avec son groupe Africa 70, par une série de chansons *tournant en ridicule* les autorités militaires nigérianes de l'époque. Le « roi Fela », chantre du panafricanisme, avait déjà été arrêté en décembre 1981, mais avait été acquitté rapidement. Fela, qui est sans doute le plus grand musicien moderne de *l'Afrique noire*, était venu en France en mars 1981 et en novembre 1983.

Maroc

LE CHEF DE LA DIPLOMATIE ALGÉRIENNE S'EST ENTRETENU AVEC DES RESPONSABLES MAROCAINS

Rabat *(AFP)*. – Le ministre algérien des affaires étrangères, *M. Ahmed Taleb Ibrahimi*, a effectué une visite éclair au milieu de la semaine dernière à Fès, où le roi Hassan II réside depuis plusieurs mois, apprend-on de bonne source à Rabat. On ignorait cependant de même source si M. Ibrahimi avait rencontré le souverain marocain en personne ou seulement son conseiller politique, M. Ahmed Reda Guedira, *ainsi que le ou* les sujets évoqués à cette occasion.

La visite du chef de la diplomatie *algérienne au Maroc est intervenue* à la suite de la reconnaissance de la République arabe sahraouie démocratique (RASD) par l'organisation de l'unité africaine (OUA) et, surtout, au lendemain du renversement du chef d'Etat mauritanien, le *lieutenant-colonel Ould Haidalla*, que Rabat considérait comme favorable au Front polisario.

On relève, en outre, que la *visite* de M. Ibrahimi est survenue à un moment où le secrétaire général de la Ligue arabe, M. Chedli Klibi, offrirait ses bons offices entre Rabat et Alger. M. Klibi est arrivé le 23 décembre au Maroc et a été reçu *lundi par le roi Hassan II. M. Klibi* avait déjà rencontré le souverain le 10 décembre dernier à Fès.

COMMENT FAIRE DES ETUDES SUPERIEURES A L'ETRANGER ?

La réponse dans le numéro de décembre

L'EDUCATION de Le Monde

PROCHE-ORIENT

UNE « PREMIERE » A BETHLEEM

M. Shimon Pérès a assisté aux festivités de la Nativité

Bethléem (AFP). – Le premier ministre israélien, M. Shimon Pérès, a fait sensation le lundi 24 décembre en participant à la traditionnelle réception offerte par le maire palestinien de Bethléem, M. Elias Fraij, à l'occasion des fêtes de Noël. *« Je suis venu exprimer mon vœu pour la paix et le libre exercice de tous les cultes au Proche-Orient ; le respect mutuel, la coexistence et la compréhension doivent régner parmi nous tous »*, a brièvement déclaré M. Pérès.

Depuis le début de l'occupation israélienne, il y a dix-sept ans, jamais un chef de gouvernement de l'Etat hébreu ne s'était rendu, au premier jour des fêtes de la Nativité, à Bethléem. Dans son message d'accueil, le maire de la ville a exprimé le souhait que, *« Arabes et Israéliens puissent vivre côte à côte en bons voisins, en voisins libres »*. *« Je suis très heureux de la visite de M. Pérès, c'est un pas utile vers une bonne compréhension entre nous »*, a précisé M. Freij, considéré comme une personnalité proche du régime jordanien.

D'autre part, la haute cour de justice israélienne a approuvé lundi la décision des autorités militaires de continuer à reporter à une date indéterminée les élections municipales en Cisjordanie occupée. *Les juges ont* estimé que l'administration militaire était en droit *« de craindre que de nouvelles élections municipales en Cisjordanie soient exploitées par l'OLP »* et donc de refuser la tenue de telles élections.

Les dernières élections municipales se sont déroulées en 1976. Elles s'étaient traduites par un raz de marée en faveur des partisans de l'OLP et l'échec des anciens notables projordaniens. Après plusieurs années de conflit entre l'administration militaire israélienne et les maires, ces derniers étaient destitués au printemps *1982*. A l'exception de la ville de Bethléem, les principales villes de Cisjordanie sont, depuis, administrées directement par l'armée.

Liban

Le cœur n'est plus à la fête...

(Suite de la première page.)

Mais le cœur n'y est pas, et le portefeuille encore moins. Les Libanais, après avoir connu la guerre dans *l'abondance – contresens tenace* puisqu'il a duré huit ans, – font à présent l'apprentissage de la guerre dans les privations. Ce n'est, certes, ni la pénurie ni la misère, mais dans ce temple de la consommation qu'est le Liban quelques produits manquent par-ci, par-là. Surtout, les revenus du Libanais moyen ont nettement diminué alors que les prix grimpent et la monnaie dégringole à toute allure, que le client se raréfie et devient moins prodigue.

Fini cet autre miracle de la *« guerre à la libanaise »* : une inflation de temps de paix et une livre souveraine contre vents et marées. Avec une *monnaie* ayant plus *perdu* en un an face au dollar que durant les neuf années précédentes et une balance des paiements pour la deuxième année consécutive lourdement déficitaire après avoir été effrontément excédentaire durant *les huit années de la guerre*, les Libanais n'ont plus le cœur à la fête. Même leur insupportable côté « m'as-tu-vu » a été laminé par les contraintes économiques. Les chiffres de ventes se situent à 30-40 % de l'année dernière, qui n'était déjà pas prospère. *Les boutiques de* jouets, d'articles-cadeaux, de vêtements sont *quasi désertes. Même les* supermarchés ne font pas recette. Les gens achètent l'indispensable, eux qui avaient l'habitude de tous les excès, plus encore que dans l'Europe qui leur a transmis le rite de la consommation au superlatif pour les fêtes de fin d'année.

1984. Noël d'autant plus triste qu'il met en relief la cassure socio-communautaire du pays. Quand la guerre s'était arrêtée une première fois en 1976, la fête s'était tout de suite emparée de la rue à Beyrouth-Ouest, secteur musulman. A chaque nouvelle pause, elle était un peu moins présente. Maintenant, elle est totalement absente. Normal. Certes. Mais, le Liban, ce n'était précisément pas cela, surtout pour Noël et le Nouvel An. Aujourd'hui, c'est chacun pour soi, et les familles musulmanes, surtout druzes, qui avaient adopté la tradition de Noël, s'abstiennent cette année par prudence et discrétion.

Le monde parle moins du Liban, qui a disparu des vitrines de l'actualité. On voudrait dire tant mieux, mais le Liban ne s'est peut-être *jamais porté aussi mal. Noël 1984*, dans sa tristesse, a le mérite de le mettre en exergue.

LUCIEN GEORGE.

DIPLOMATIE

La RFA et Singapour pourraient à leur tour quitter l'UNESCO

L'Allemagne fédérale envisage, à son tour, de quitter l'UNESCO l'an prochain, du moins si des réformes *importantes ne sont pas adoptées* lors de la conférence générale réunie à Sofia en octobre-novembre 1985. M. Hans-Dietrich Genscher, ministre des affaires étrangères de RFA, a envoyé le 17 décembre dernier une lettre de quatre pages à M. M'Bow, dans laquelle il informe le directeur général de l'Organisation des intentions de son gouvernement à cet égard. Les griefs formulés par Bonn contre la gestion de M. M'Bow sont, en gros, les mêmes que ceux qui ont provoqué le retrait américain, et que Londres a également mis en avant pour annoncer le sien – encore conditionnel – à la fin de l'année prochaine. M. Genscher demande *notamment que* l'UNESCO revienne à sa véritable mission, c'est-à-dire l'éducation, la science et la culture; qu'un terme soit mis à l'*« infructueux débat idéologique »* sur le nouvel ordre mondial de l'information et de la communication, que le secrétariat général soit réformé et que soient abandonnées certaines pratiques budgétaires.

Sans doute ne s'agit-il encore, de *la part du gouvernement ouest-allemand*, que d'une mise en garde. Celle-ci est cependant très claire, puisque, note M. Genscher, les décisions éventuelles de la réunion de Sofia auront *« une importance décisive pour l'avenir de l'Organisation et la future participation* (« Mitwirkung ») *de la RFA »* à ses activités.

On redoute d'autant plus, dans l'entourage du directeur général, l'*« effet* d'annonce » de la *décision* ouest-allemande, que celle-ci pourrait être suivie, dans les jours qui viennent, d'une déclaration au moins aussi ferme de la part de Singapour. Le gouvernement néerlandais, de son côté, s'interrogerait sur la conduite à tenir.

Les déclarations faites par M. M'Bow devant la conférence islamique de Sanaa, où il s'était rendu *en dépit de la crise très grave que* traverse actuellement l'Organisation (*le Monde* daté 23-24 décembre), ont par ailleurs accru le malaise actuel du *secrétariat général, sans* parler de l'effet produit par le soutien appuyé de Tripoli au directeur général. En soulignant que ce dernier était *« le seul dirigeant d'une organisation internationale africain et musulman »*, les ministres arabes présents dans la capitale *yéménite* n'ont pas seulement commis une erreur matérielle (huit agences du système des Nations unies ont à leur tête des Africains et/ou musulmans). Ils ont surtout posé le problème exactement dans les termes où l'on ne souhaitait pas le voir poser chez les Occidentaux encore partisans du maintien de M. M'Bow. Quant à ses adversaires, ils ne manquent pas de souligner combien on envisagerait mal un autre « patron » d'organisation internationale se prévaloir de son appartenance religieuse ou ethnique...

Enfin, M. M'Bow a fait câbler de Sanaa l'instruction d'arrêter tout recrutement, compte tenu de la confirmation du retrait américain, qui privera l'UNESCO du quart de ses ressources. Cette démarche, en soi fort logique, n'a évidemment rien fait pour dissiper les craintes du personnel du secrétariat général devant les conséquences que le désengagement des Occidentaux peut avoir sur le niveau de l'emploi au sein de l'Organisation. Le million de dollars offert par *M.* Kadhafi à l'UNESCO ne peut évidemment compenser les quelque 45 millions que les Etats-Unis devaient verser comme contribution budgétaire. Quant aux prêts sans intérêts consentis par les pays arabes en 1975-1976, lorsque Washington *avait* suspendu ses versements, leur montant réel semble avoir été plus proche de 26 millions de dollars que des 40 annoncés. En toute hypothèse, des jours financièrement difficiles s'annoncent pour la direction de l'UNESCO.

BERNARD BRIGOULEIX.

politique

L'AVENIR DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE

Le Noël de ceux qui ont tout perdu...

De notre envoyé spécial

Nouméa. – *« Joyeux Noël »* a lancé la mère. Nous avons sursauté. Nous étions déjà sur le pas de la porte, gorge nouée, prêts à fuir, honteux d'avoir dérangé, un soir pareil, un si grand désarroi. Cette famille-là qui se serre à neuf dans un F-3 a tout quitté et tout perdu voici dix jours. Le pavillon de Thio, l'emploi de l'homme dans une station d'élevage, après le départ de son patron, une partie du bétail ayant été abattue. Dès que Eloi Machoro (le leader indépendantiste responsable des barrages de Thio) a relâché la ville minière, ils ont entassé ce qu'ils pouvaient dans la voiture d'un copain et ont foncé ici, dans cette tour de la banlieue de Nouméa. Ils n'ont subi aucun sévice au cours de l'occupation mais *« on a eu trop peur, on ne reviendra plus. C'est fini. »*

L'homme, à présent, va tenter de travailler à Nouméa, le temps de gagner suffisamment d'argent pour payer le billet de retour vers Futuna aux confins français du Pacifique, Futuna paradisieque et misérable. Le couple avait quitté sa terre natale à la fin des années 60, encouragé par une administration française qui favorisait alors l'immigration en Calédonie, dans le but à moitié avoué de noyer les Canaques dans un flot multiracial.

Et les voilà jetés aujourd'hui dans cette tour de banlieue avec dix, cinquante familles, dont la tragique odyssée leur ressemble, malheur et abandon à tous les étages. En bas les réfugiés de Thio. En haut ceux de Hienghène, qui ont dû fuir après l'embuscade mortelle sous la pression des Canaques. A chaque étage les pièces vides et nues, on dort à même les nattes ou les toiles de tente. Dans un coin, sauvée du désastre, la télé qui diffuse, pour Noël, un message de l'aumônier des armées et invariablement quelques portraits et statuettes de la Sainte Vierge.

La télé et la madone : voilà les seuls objets de ces laissés-pour-compte de l'histoire, Wallisiens et Futuniens à qui pas grand monde ne pense. Quant aux Tahitiens, où vont aller leurs enfants qui ont même oublié les chansons du pays ? Le président du gouvernement tahitien, Gaston Flosse, qui leur rendait visite, a dû chanter seul sous l'arbre de Noël.

Ce soir, faute de voiture, ni les uns ni les autres n'iront à la messe de minuit. Alors que tout près d'eux Nouméa fait bombance pour oublier le cyclone, ils ne cuisineront pas de repas de fête sur leur réchaud de fortune. N'importe. *«L'important, c'est que toute la famille soit ensemble»*, dit une adolescente.

D. SCHNEIDERMANN.

POINT DE VUE

Ce que permet la Constitution

par FRANÇOIS LUCHAIRE (*)

A TRAVERS les propos que vient de tenir à Paris Edgard Pisani, on aperçoit la première esquisse de ses propositions. Elles ne méritent absolument pas le tintamarre constitutionnel par lequel certains voudraient les saluer.

1) Une association entre la Nouvelle-Calédonie et la France ? Le titre XIII de la Constitution, qui traitre des *« accords d'association »* (art. 88), l'envisage expressément ; l'association, c'est par définition (article premier de la loi du 1er juillet 1901) la mise en commun d'une façon permanente d'activités, et donc de compétences ; d'après l'article 88 de la Constitution, l'accord d'association peut être conclu avec un « Etat » sans autre précision ; celui-ci peut être souverain ou non souverain, unitaire ou fédéral ; c'est le cas notamment des Etats fédérés de Micronésie aujourd'hui associés aux Etats-Unis.

2) Un référendum d'autodétermination si le statut proposé comporte l'indépendance ? C'est ce que prévoit expressément l'article 53 de la Constitution pour le cas de cession de territoire ; or l'indépendance, c'est la sécession que le Conseil constitutionnel (à propos de Mayotte) assimile à la cession ; cet article exige, en effet, « le consentement des populations intéressées ».

Il est évident encore que par « population intéressée » il faut entendre tous ceux dont l'installation en Nouvelle-Calédonie est de nature à durer ; ce qui exclut le fonctionnaire civil et militaire de l'Etat qui n'y effectue qu'un séjour limité ; l'actuelle opposition l'a d'ailleurs parfaitement reconnu lorsqu'elle a organisé le référendum d'autodétermination dans le territoire des Afars et des Issas (Djibouti), puisqu'elle n'a admis à y participer que ceux qui résidaient dans ce territoire depuis au moins trois ans.

En revanche, Edgard Pisani a été très clair sur ce point, il ne saurait être question d'exclure du scrutin ceux qui y sont installés de façon permanente, soit parce que leurs parents s'y trouvaient, soit parce qu'ils y ont fixé eux-mêmes le centre de leur vie familiale et de leurs intérêts.

La solution adoptée pour Djibouti (trois ans de résidence) est donc parfaitement raisonnable ; elle n'introduit aucune inégalité, puisque la règle est la même pour tous les Néo-Calédoniens ; elle ne repose sur aucune distinction de caractère raciste, mais sur une distinction parfaitement objective et conforme à la finalité d'un scrutin d'autodétermination.

3) Une représentation particulière en fonction du statut civil ? La distinction entre le statut civil de droit commun et le statut personnel (coutumier) est expressément reconnue par l'article 75 de la Constitution ; l'identité coutumière a été consacrée sur le plan du droit public par la loi d'août 1984, qui reconnaît une représentation particulière au secteur coutumier dans la deuxième assemblée que cette loi institue ; or cette loi a été soumise au Conseil constitutionnel, qui ne s'est nullement opposé à cette représentation des coutumes ; il convient de souligner que tout citoyen ayant un statut coutumier peut – toujours d'après l'article 75 précité – y renoncer à tout moment pour prendre le statut de droit commun ; il n'y est donc pas enfermé en raison de sa race.

Une identité coutumière peut donc parfaitement se maintenir avec toutes les conséquences juridiques que le législateur voudra déterminer. Il y a cependant un butoir : c'est le principe d'égalité sur lequel repose le principe même de la démocratie ; chaque Néo-Calédonien doit avoir le même « poids électoral » qu'un autre.

Faut-il aller alors jusqu'au double collège (établi naturellement en fonction du statut coutumier et non sur de toutes autres considérations) ? Le double collège dégage un relent de colonialisme, car il avait pour conséquence de minorer la représentation de la majorité ; la Constitution interdit très certainement un pareil résultat ; dès lors, le double collège a pour seul intérêt de préciser ce que certains appellent l'identité canaque ; il ne peut avoir pour effet de priver un électeur d'un poids égal dans les destinées du territoire ; il ne change donc pas les données d'un référendum d'autodétermination.

Un référendum de « consultation » a été, il est vrai, envisagé ; mais M. Pisani paraît l'avoir écarté ; une telle procédure n'aurait d'intérêt que si plusieurs statuts étaient proposés, le Parlement ayant alors toute liberté pour décider notamment si aucune majorité ne s'était nettement prononcée en faveur de l'un ou des autres statuts ainsi proposés. La Constitution n'interdit nullement une telle procédure.

On s'aperçoit ainsi que la Constitution laisse à Edgard Pisani, au gouvernement et au Parlement, bien des latitudes pour élaborer une solution qui convienne à la fois au désir d'identité des indépendantistes, à la situation bien légitime de tous les Néo-Calédoniens et aux intérêts supérieurs de notre pays.

(*) Président honoraire de l'université Paris-I (Panthéon-Sorbonne) et ancien membre du Conseil constitutionnel.

LIBRES OPINIONS

Réponse à un officier déçu du socialisme

Par JEAN PAUCOT (*)

Directeur de l'Institut français de polémologie, M. Jean Paucot réplique ci-dessous au témoignage *(le Monde* du 11 décembre) d'un officier supérieur, qui estimait que l'action des responsables actuels en matière de défense se solde par un échec.

LA publication d'une lettre rédigée par un officier supérieur en activité, désirant garder l'anonymat, est un signe inquiétant des difficultés persistantes de communication entre le pouvoir politique, le haut commandement et la fraction des cadres de l'armée qui voudraient comprendre le rôle qu'ils ont à jouer pour assumer la défense militaire de la nation.

Ce type de déclaration ne fait que confirmer la nécessité d'expliquer avec patience et opiniâtreté la politique militaire de défense, non seulement au sein des armées mais à l'ensemble des citoyens dans un langage simple et un esprit de dialogue. Des déclarations péremptoires, ou des publications de propagande sur papier glacé, cachant les difficultés réelles, ne sont pas convaincantes.

Tenir simultanément deux discours disant, d'une part que la défense est affaire de tous les citoyens et, d'autre part, que la dissuasion ne concerne que le chef de l'Etat est perçu comme contradictoire, même si les discours ne s'adressent pas aux mêmes destinataires, ni aux mêmes modes de défense.

Le document auquel l'auteur de l'article se réfère date de 1976. Il a été approuvé par la commission de la défense du Parti socialiste, en avril 1976. Le comité directeur du PS en a pris acte, mais il n'a jamais constitué un document engageant le Parti socialiste lui-même. Il suffit pour s'en convaincre de se reporter aux délibérations de la convention nationale du PS sur la défense de 1978, nettement en retrait sur ces rapports.

Depuis lors, la situation internationale a évolué. L'accumulation et le déploiement des armes de destruction massive continuent. L'innovation technologique a ouvert la voie à des possibilités nouvelles, dont les conséquences politiques et stratégiques sont encore mal maîtrisées. Un consensus tacite semble s'instaurer entre deux superpuissances, reconnaissant qu'il n'y a plus d'objectif politique justifiant un échange nucléaire visant le territoire même de l'autre superpuissance, d'où le concept qui se développe, de part et d'autre, de non-usage en premier de la force nucléaire.

Le problème majeur qui se pose pour nous Européens, pour nous Français, est d'empêcher que les deux grands ne fassent de l'Europe un champ de bataille qui, quelles que soient les catégories d'armes employées, classiques ou nucléaires, se transformerait en champ de ruines marquant la fin de la civilisation européenne.

Le président et le gouvernement, issus des élections de 1981, en ont pris conscience, et ils ont tiré les conséquences pour la politique militaire. Mais se sont-ils bien fait comprendre ?

La France, puissance nucléaire, joue en Europe un rôle majeur dans la dissuasion contre une agression militaire. Il importe donc que les forces nucléaires, dites tactiques, soient regroupées sous l'autorité directe du chef d'état-major des armées, afin de montrer clairement que la menace d'emploi des armes nucléaires, de quelque nature que ce soit, est une décision politique nationale prise au plus haut niveau dans un contexte de danger vital, et qu'il ne saurait être question de lier, *a priori*, son emploi à une bataille, dont l'évolution pourrait échapper au pouvoir politique. Le changement, qui confère aux forces nucléaires tactiques l'appellation de « pré-stratégique », est un signe non équivoque à l'égard d'un agresseur éventuel mais aussi une clarification pour nos alliés.

La Force d'action rapide (FAR) est, certes, inspirée de l'ancienne force d'appui et d'intervention, mais sa structure s'adapte à des hypothèses plus diversifiées et à une technologie plus évoluée. L'idée essentielle est d'éviter tout, *a priori*, sur les conditions de son engagement, en tout ou partie, au sein de l'OTAN, ou d'une façon autonome, en Europe ou hors d'Europe, en coordination ou non avec les forces de la Ire armée.

Rapidité d'intervention, souplesse d'emploi confèrent au décideur politique une liberté de décision, la rendant plus apte à la gestion des crises. Il faut d'évidence un délai pour qu'elle donne sa pleine mesure, notamment avec la mise sur pied de la division aéromobile, mais il n'y a aucune raison pour qu'elle affaiblisse globalement notre potentiel de défense.

En effet, les corps d'armée de la 1re armée allégés peuvent être employés, selon la situation, en appui de la manœuvre nationale de dissuasion, dans le cadre des accords passés avec le commandement suprême allié en Europe, ou en appui des éléments de la FAR.

Les nouvelles dispositions prises contribuent à clarifier la doctrine française de défense, et surtout à accroître la liberté de décision politique en fonction d'une analyse de situation qui ne peut aujourd'hui se réduire à un inventaire des scénarios élaborés par les militaires. C'est la seule voie possible pour ne pas risquer de « préparer » la guerre précédente.

Le troisième volet du concept, présenté par la commission de défense du parti : la *« mobilisation populaire »*, n'a pas été retenu par le gouvernement. Je regrette, pour ma part, qu'il n'ait pas cru devoir s'exprimer clairement sur ce point. Il aurait dû dire soit qu'il n'était pas d'accord avec le concept et en expliquer les raisons, soit montrer qu'un changement aussi profond concernant l'ensemble de l'armée ne pourra se réaliser que très lentement.

En effet, un tel problème doit être examiné en profondeur, car il met en cause de nombreux facteurs : le service national dans tous ses aspects, la répartition du budget de la défense, la décentralisation éventuelle de la défense opérationnelle du territoire (DOT), les pesanteurs institutionnelles et sociologiques des armées.

Des décisions hâtives risqueraient d'affaiblir notre défense pendant plusieurs années, si on en juge par les conséquences importantes des remaniements en cours, pourtant plus modestes, sur l'institution militaire. C'est un projet pour une génération, mais qui ne doit pas empêcher d'en entreprendre dès maintenant l'étude.

(*) Directeur de l'Institut français de polémologie.

Un studio TV à l'Élysée

Le président de la République a fait installer à l'Elysée les éléments d'un studio de télévision relié par câble à l'émetteur de la tour Eiffel, pour ses propres interventions télévisées. Il s'agit d'éléments mobiles qui seront montés dans le salon Napoléon III, situé au rez-de-chaussée du palais, jouxtant un jardin d'hiver récemment rénové. Selon l'Elysée, cette solution offre l'avantage de maintenir sur place le matériel de TDF et évite à cette société des déplacements lourds et coûteux.

M. Mitterrand devrait utiliser ce studio élyséen à l'occasion d'une intervention télévisée prévue dans la première quinzaine de janvier (vraisemblablement le 3 janvier).

TROIS PRÉSIDENTS DE CONSEILS GÉNÉRAUX BRETONS CRITIQUENT LA POLITIQUE D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Les trois présidents des conseils généraux du Finistère, de l'Ille-et-Vilaine et du Morbihan – MM. Louis Orvoen, Pierre Méhaignerie, Raymond Marcellin, ce dernier étant aussi président du conseil régional de Bretagne, – qui sont tous les trois des élus de l'opposition, viennent de publier un communiqué (1) dans lequel ils déclarent : *« Sans nier les difficultés auxquelles sont confrontées certaines régions, force est de constater que les mesures d'aménagement du territoire prises par le gouvernement depuis deux ans pénalisent toute la Bretagne et compromettent ses perspectives de développement. »*

La carte des aides, la création des pôles de conversion, dont aucun ne se trouve en Bretagne, les mesures d'incitation financière dans d'autres régions, *« constituent un frein à l'implantation d'activités en Bretagne »*.

Les quatre responsables bretons ajoutent que *« la décision récente du conseil des ministres de supprimer ou d'alléger la procédure d'agrément pour les activités industrielles ou tertiaires s'implantant dans les huit départements de la région parisienne est une mesure socialement coûteuse et constitue une rupture avec la politique volontariste de rééquilibrage économique »* (*le Monde* du 15 décembre).

En conclusion, ils *« attirent l'attention du gouvernement sur les conséquences dramatiques de ces mesures sur l'économie bretonne, et demandent que des négociations soient ouvertes rapidement »*.

(1) M. René de Foucaud, président du Comité économique et social, s'est joint aux trois signataires, mais le communiqué ne porte pas, en revanche, la signature du président du conseil général des Côtes-du-Nord, M. Charles Josselin, qui est socialiste.

LE MAIRE DE MONS-EN-BARŒUL SOUHAITE ASSOCIER LA POPULATION IMMIGRÉE A LA GESTION MUNICIPALE

(De notre correspondant.)

Lille. – M. Marc Wolf, maire socialiste de Mons-en-Barœul (Nord), veut associer la population immigrée aux décisions municipales. Il propose d'organiser des élections qui permettraient aux deux mille cinq cents étrangers de la commune (8 % de la population) de désigner leurs représentants.

Aux termes de la loi actuelle, ces élus ne pourront délibérer. Le maire prévoit donc de réunir le conseil municipal en deux temps : une première fois au cours de laquelle tous les élus, y compris les représentants immigrés, seraient appelés à se prononcer sur les dossiers ; une seconde, administrative celle-là, qui permettrait au conseil municipal officiel de ratifier les décisions prises.

« Ces 8 % de la population de la commune, explique M. Marc Wolf, *paient des impôts, mais ils ne sont pas associés à la gestion de la ville. A défaut de voir la loi leur donner la parole, nous allons organiser leur représentation. Ce n'est pas un gadget mais une démarche d'insertion. On tient à ce que les étrangers respectent un certain nombre de devoirs, il faut également instituer un certain nombre de droits. Il faut les intégrer ou accepter de laisser les communautés évoluer en blocs séparés et s'attendre alors à des incidents. »*

M. Wolf a l'intention de soumettre ce projet à son conseil municipal au printemps prochain.

PRESSE

● *Sortie d'*Afrique-Management. – Le premier numéro d'*Afrique-Management*, nouveau mensuel réalisé avec le soutien des chambres de commerce, d'industrie et d'agriculture de dix pays africains, vient de paraître (prix : 23 F). Cette publication se propose de *« stimuler la création de PME en Afrique »* et, au-delà, de promouvoir les échanges commerciaux entre le Nord et le Sud. *Afrique-Management*, qui offre 64 pages réalisées en quadrichromie, est tiré à 20 000 exemplaires. Le directeur de la publication est M. Jean-Dick Lobe.

★ *Afrique-Management*, 33, rue Greuze, 75016 Paris (tél. : 620-50-00). Abonnement : un an, 270 F.

● *« Le journal de la marine marchande » fait peau neuve.* – Le numéro du 13 décembre du *Journal de la marine marchande* inaugure une nouvelle formule, avec des photos en couleur. Le journal annonce qu'il traitera désormais davantage de l'ensemble des transports qui se situent en amont et en aval des transports maritimes.

★ *Journal de la marine marchande*, 190, boulevard Haussmann, 75008 Paris.

ANCIENS COMBATTANTS

CRÉATION D'UN COMITÉ D'ENTENTE DES ANCIENS D'INDOCHINE

Un Comité d'entente des anciens d'Indochine, qui regroupe déjà seize associations, vient de se créer. Laissant à chaque association son entière autonomie, le Comité d'entente, que préside M. Jean-Jacques Beucler, ancien ministre, s'est fixé la mission de coordonner les actions sur le double plan : historique (mise en valeur de l'œuvre de la France au Vietnam, au Laos et au Cambodge), social (prise en compte des problèmes propres aux anciens d'Indochine).

Le Comité d'entente apportera également son concours à l'organisation de la célébration de chacun des anniversaires les plus marquants.

★ Comité d'entente des anciens d'Indochine, 26, rue Saint-Joseph, 75002 Paris. Tél. : 233-28-10.

CARNET DU Monde

Décès

– M. et Mme Charles Zelwer,
Laurent, Olivier et Marina,
ont le regret de faire part du décès de leur père et grand-père,

M. Jean BEAUSSIER,
président d'honneur
de l'Association internationale
d'orientation scolaire et professionnelle,

survenu à Londres, le 15 décembre 1984.

L'incinération a eu lieu le 19 décembre dans la plus stricte intimité, selon la volonté du défunt.

– La société Papier Service
et ses collaborateurs,
Les Papeteries de Montevrain,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Roland MESSIER.

M. Roland Messier était non seulement l'animateur de l'entreprise, mais, pour tous ici, un ami, et nous ressentons cruellement cette perte.

Jean-Pierre Audibert,
président-directeur général.

Le service religieux sera célébré, à 14 h 15, le mercredi 26 décembre 1984, en l'église Saint-Joseph, 26, rue Malleville, Enghien-les-Bains.

Ni fleurs ni couronnes.

– On nous prie d'annoncer le décès de

M. Georges RODIER,

survenu le 23 décembre 1984, dans sa quatre-vingt-douzième année, à Ballainvilliers.

De la part de

M. et Mme Pierre Rodier,
ses enfants,
M. et Mme Jean-Pierre Rodier
et Laurent,
M. et Mme François Rodier,
M. et Mme Patrice Papin
et Christophe,
Mlle Catherine Rodier,
ses petits-enfants et arrière-petits-fils,
Et toute la famille.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 27 décembre, à 14 h 15, en la chapelle du funérarium de Longjumeau, rue Jules-Ferry.

L'inhumation aura lieu le samedi 29 décembre, à 9 heures, au cimetière des Tilleuls à Royan (17).

12, cours Jourdan,
87000 Limoges.

ROBLOT S. A.
522-27-22
ORGANISATION D'OBSÈQUES

89 FM à Paris
du lundi au vendredi
à 8 h 50
Colette Godard
Claire Devarrieux
Caroline de Baroncelli

LA SEMAINE DE LA BONTÉ

(Reconnue d'utilité publique)

CAS n° 29

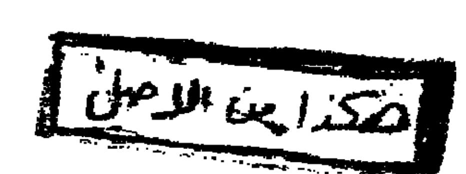
Cet homme sans travail a quitté sa femme et ses quatre enfants. Insolvable il ne verse aucune pension alimentaire, et la mère seule fait face à la situation – éducation des quatre enfants, vie courante et paiement des mensualités d'une maison achetée en communauté.

Pour devenir légalement seule propriétaire de la maison, cette mère doit régler les frais de liquidation de la communauté, sa part et celle de son mari insolvable et disparu.

L'équilibre financier est difficile. Avec 4 000 F, les sacrifices déjà consentis permettraient à cette famille de posséder enfin la maison.

★ Prière d'adresser les dons à la Semaine de la bonté, 175, boulevard Saint-Germain, 75006 Paris. CCP Paris 4-52 X ou chèques bancaires.

Aucune quête n'est faite à domicile.



Le Monde

société

L'Institut Pasteur réussit le clonage du virus du Sida

Une équipe scientifique française de l'Institut Pasteur de Paris vient de réussir le clonage du Sida (Syndrome d'immuno-déficience acquise). Les résultats de ce travail sont publiés dans le dernier numéro de l'hebdomadaire britannique *Nature* (1), qui publie trois autres communications importantes sur cette maladie dont l'épidémie aux Etats-Unis et en Europe continue de poser d'inquiétants problèmes de santé publique.

Après avoir, en 1983, été les *premiers à isoler le virus* qui est aujourd'hui tenu pour responsable du Sida, l'équipe scientifique de l'Institut Pasteur, dirigée par le professeur Luc Montagnier, marque un nouveau point en réussissant le clonage du LAV (Lymphadenopathy *Associated Virus*). *Parce qu'il per*met de connaître aujourd'hui dans le détail la structure moléculaire du patrimoine héréditaire du LAV, un tel clonage représente un progrès important vers la mise au point de procédés diagnostiques et peut-être *préventifs (vaccin) vis-à-vis du* Sida. A cet égard, il faut noter un autre travail publié dans le même numéro de *Nature* et associant des scientifiques de l'Institut Pasteur de Paris, du groupe hospitalier de la Pitié-Salpêtrière et de l'Institut *Gustave-Roussy de Villejuif. Etu*diant dans le détail la structure du LAV, cette équipe pense avoir découvert de quelle manière le virus « s'accroche » aux cellules sanguines spécialisées dans la défense immunitaire de l'organisme (lymphocytes T). Il semble qu'une molécule spécifique de ces cellules, présente à leur surface, joue, à cause de sa structure, le rôle d'un récepteur du virus. De la même manière que le clonage du LAV, un tel résultat – véritable amorce d'un scénario de physiopathologie moléculaire pour le Sida – permet d'entrevoir de réelles perspectives diagnostiques et thérapeutiques.

L'urgence commence à s'en faire sentir, compte tenu des liens de plus en plus étroits aujourd'hui établis entre le Sida et la transfusion sanguine. L'hebdomadaire médical britannique *The Lancet* consacre, dans son dernier numéro (daté du 22-29 décembre), deux articles et un long éditorial à cette question. Alors que, pour la première fois, on vient d'établir en France que des malades hémodialysés (sous rein artificiel) devront peut-être être considérés comme constituant un groupe à risque, le *Times* vient de préciser que quarante personnes vivant dans le sud de l'Angleterre ont, après la transfusion sanguine, été contaminées par le virus du Sida, toutes à partir du sang d'un seul donneur. Ce dernier, âgé de vingt-sept ans, donnait régulièrement son sang depuis mars 1983. Homosexuel, il avait la dernière fois donné du sang cinq jours avant qu'on ne fasse chez lui un diagnostic de Sida. En France, la principale question est aujourd'hui de savoir quand les centres de transfusion sanguine disposeront de méthodes diagnostiques permettant, comme ils le font pour l'hépatite virale B, d'éliminer les sangs « à risques » pour cette nouvelle maladie.

J.-Y. N.

(1) *Nature*, daté du 20 décembre 1984. Cette publication est signée par deux unités (CNRS et INSERM) de l'Institut Pasteur de Paris, dirigées par les professeurs Pierre Tiollais et Luc Montagnier.

Le professeur Jacques Ruffié est nommé président du Centre national de la transfusion sanguine

Le professeur Jacques Ruffié, du Collège de France, vient d'être désigné à la présidence du Centre national de transfusion sanguine, où il *succède au professeur Jean Bernard.*

[Né le 22 novembre 1921 à Limoux (Aude), le professeur Jacques Ruffié a exercé à la faculté de médecine du CHU de Purpan (Toulouse), où il occupa jusqu'en 1969 la chaire d'hématologie et la direction du centre régional de transfusion sanguine. Il est entré au Collège de France en 1972 pour y occuper la chaire d'anthropologie physique. Ses travaux ont surtout porté sur la définition des populations humaines par les facteurs génétiques du sang : l'hémotypologie dont il fut le fondateur.

Le professeur Jacques Ruffié avait été chargé par le gouvernement, en mai 1984, d'un rapport sur la situation de la transfusion sanguine en France et les modifications *qu'il faudrait envisager pour lui per*mettre d'affronter la compétition industrielle et la technologie moderne relatives aux dérivés du sang.]

Les consulats français accueilleront les mères des enfants « retenus » en Algérie

Les mères qui désirent rencontrer leurs enfants restés en Algérie seront dès à présent accueillies dans quatre consulats de France à Alger, à Annaba, à Constantine et à Oran. *Un communiqué du ministère* des relations extérieures précise que les personnes intéressées doivent au préalable s'inscrire soit auprès du bureau d'entraide judiciaire internationale du ministère de la justice (1), soit auprès du conseiller *chargé des affaires sociales* à Alger (2).

Plus d'un millier d'enfants sont chaque année emmenés à l'étranger par un des parents sans le consentement de celui qui en a la charge juridique. Mais il existe aussi des enfants otages : tous ceux dont le parent gardien ne respecte pas les temps de visite accordés à l'autre par la justice.

Le gouvernement français et les autorités algériennes recensent trois cents dossiers de couples franco-algérien ne parvenant pas à s'entendre au sujet de leurs enfants. En juillet dernier, des mères regroupées au sein des organisations de défense des enfants enlevés (3) et la Ligue du *droit international de femmes* (4) s'apprêtaient à prendre *« un bateau pour Alger »* (*le Monde* du 2 juillet 1984) afin de réclamer le respect des droits de visite et la signature d'une convention bilatérale sur l'application des décisions judiciaires en matière de divorce et de garde d'enfants.

Le ministère des relations extérieures répond au premier point. Il annonce, en effet, que les deux délégations, algérienne et française, faciliteront la rencontre avec leurs enfants des mères qui souhaiteraient se rendre en Algérie à titre individuel.

En ce qui concerne l'éventuelle signature d'une convention, M. Roby Bois, conseiller pour les affaires sociales auprès de l'ambassade d'Algérie, explique que, *« lors d'une rencontre franco-algérienne les 22 et 23 octobre 1984, un projet français de convention sur l'entraide judiciaire en faveur des enfants déplacés a été remis aux autorités algériennes, qui préparent actuellement leurs propres réflexions »*.

Le ministère des relations extérieures, quant à lui, précise, dans son communiqué, que la prochaine rencontre des deux délégations aura lieu à Paris du 28 au 30 janvier.

CHRISTIANE CHOMBEAU.

(1) Bureau d'entraide judiciaire internationale – ministère de la justice, 13, place Vendôme, 75042 Paris.

(2) M. Roby Bois, conseiller aux affaires sociales – ambassade de France, 6, rue Larbi-Alik, Alger-Hydra.

(3) Défense des enfants enlevés, B.P. 405, 07004 Privas. Tél. : (75) 64-32-96.

(4) 54, avenue de Choisy, 75013 Paris. Tél. : 585-11-37.

EN SUÈDE

Les donneurs de sperme ne seront plus anonymes

Aux termes d'un projet de loi gouvernemental qui vient d'être voté, les députés suédois ont décidé de supprimer l'anonymat des donneurs de sperme. Les enfants nés après insémination artificielle auront ainsi le droit, à partir de dix-huit ans, de *découvrir le nom de leur «père biologique»*. Les médecins suédois spécialisés dans les traitements des stérilités par insémination artificielle craignent aujourd'hui que ce texte, en diminuant le nombre des donneurs, soit à l'origine d'un marché noir du sperme.

Le projet de loi suédois a été voté au nom du droit de l'enfant à connaître son père biologique... Ainsi, le ministre de la justice a-t-il défendu le texte en plaidant pour *«la franchise des relations parents-enfants»* et en soulignant *«le risque pour l'enfant né par insémination d'apprendre un jour par un tiers, ou lors d'un divorce, que son père n'était pas son géniteur»*. En revanche, les adversaires du texte ont avancé *«le risque énorme de voir apparaître un jour une troisième personne dans le couple et l'harmonie familiale rompue par l'intrusion du géniteur»*.

On objectera que la loi ne fait pas obligation aux parents de révéler aux enfants nés par insémination la manière dont ils ont été procréés. Mais les observateurs notent que si la lettre de la loi ne l'impose pas, son esprit le suggère vivement..

Généreux donateurs

En France, les CECOS (centres d'études et de conservation du sperme), qui sont à l'origine en dix ans de plus de dix mille naissances après insémination artificielle, estiment que l'anonymat *du donneur est une disposition* essentielle *« dont la nécessité s'impose aussi bien du point de vue du donneur que de la receveuse »*. Les CECOS ont, depuis leur création, pris des dispositions très strictes pour garantir le secret des dossiers. Il faut en particulier savoir que les médecins qui réalisent les inséminations artificielles ne connaissent jamais l'identité des donneurs. L'informatisation des CECOS est conçue pour que le principe de l'anonymat soit totalement observé. Il s'agit là d'une situa*tion toute différente de celle réa*lisée par les inséminations artificielles faites avec du sperme *frais, réalisées de manière margi*nale et clandestine par certains gynécologues libéraux.

La levée de l'anonymat du donneur serait-elle, en France, de nature à diminuer le nombre des dons, déjà insuffisants pour répondre à la demande croissante des couples dont l'homme souffre de stérilité ? Une récente étude faite par le CECOS Paris-Necker s'est penchée sur les motivations des donneurs. Elle conclut que ce geste est avant tout motivé par la générosité. En France, près de 35 % des donneurs sont recrutés dans l'entourage des couples qui souffrent de stérilité (sans que le don soit utilisé pour ce couple, compte tenu de la règle absolue de l'anonymat).

Que penser du « droit de l'enfant » évoqué ici par les autorités gouvernementales suédoises ? L'expérience française montre, avec le recul dont on dispose, que beaucoup plus qu'un rejet de l'enfant par le mari, on peut craindre le rejet du mari par la femme. On connaît aussi un cas de désaveu de paternité intenté par un homme après que sa femme eut mis au *monde un enfant conçu par insé*mination artificielle. La décision suédoise ne risque-t-elle pas, en multipliant les situations de ce type, d'aller à l'encontre de l'objectif qu'elle veut atteindre ?

JEAN-YVES NAU.

DES MILLIERS DE MÉDECINS FRAUDEURS AUX ÉTATS-UNIS

L'administration ne vérifie pas assez la validité des diplômes

Correspondance

Washington. – Les Etats-Unis compteraient plus de dix mille « faux » médecins travaillant dans les hôpitaux ou comme praticiens privés. Telle est la conclusion tirée par une sous-commission du Congrès, d'une enquête ayant mis en *évidence* l'existence d'officines vendant au prix fort (jusqu'à 25 000 dollars) de faux diplômes fabriqués à l'étranger. Ce chiffre est jugé exagéré par l'American Medical Association, qui évalue à environ huit cents le nombre des médecins *suspects de faire état de faux* diplômes.

En fait, beaucoup d'étudiants en médecine américains fréquentent des écoles à l'étranger, étant donné le prix nettement plus élevé des études aux Etats-Unis. Ayant obtenu leur diplôme, ils peuvent ensuite rentrer chez eux pour pratiquer, mais après avoir passé un examen relativement facile de vérification de leurs connaissances. Tout comme les étrangers, ils ne peuvent se présenter à l'examen qu'après avoir produit les diplômes et documents certifiant leurs aptitudes.

L'enquête a révélé que, dans certains cas, ces documents étaient entièrement fabriqués par des officiels corrompus, les vendant à des officines ou à des courtiers qui les revendaient ensuite à des étudiants ou à de simples particuliers peu scrupuleux. Ainsi que l'a noté le représentant Claude Pepper, certains étudiants utilisaient l'argent obtenu grâce à un prêt attribué sur la base de fausses informations pour acheter de faux documents.

Au cours des auditions de la commission, un inspecteur du ministère de la santé a admis qu'aucune loi fédérale ne sanctionnait la possession de faux diplômes et certificats, et qu'un médecin pouvait, sans enfreindre la loi, donner de faux renseignements sur sa carrière.

L'exercice illégal de la médecine est également encouragé par l'insuffisance des moyens de vérification des diplômes et certificats. Ainsi, un médecin ayant perdu sa licence d'exercer dans un Etat peut aller pratiquer dans un autre Etat, auquel il pourra dissimuler son activité antérieure. Il existe bien une liste de treize mille médecins ayant été frappés de sanctions disciplinaires, mais la Fédération nationale des commissions médicales des Etats, qui établit cette liste, refuse de rendre leurs noms publics. Le vice-*président* de la fédération a indiqué qu'il ne voulait pas que ces noms puissent être portés à la connaissance de *« personnes irresponsables »*, qui pourraient soit faire chanter ces médecins, soit employer leurs services à bas prix.

Des « services méritoires »

Le laxisme actuel des autorités administratives médicales avait été dramatiquement illustré à la sous-commission par le récit d'une femme dont le mari est voué à une vie végétative par suite d'une faute irréparable d'un faux anesthésiste.

Bien qu'en 1974 son imposture eut été dévoilée, M. Asante, né au Ghana, a réussi pendant dix ans à exercer en se déplaçant d'une institution médicale à une autre et en faisant état de diplômes qu'on ne lui demanda jamais de produire. L'armée américaine pour laquelle il travailla, lui donna même des certificats élogieux sur sa *« compétence »*, *« son haut degré de connaissances médicales... »* et ses *« services méritoires... »*. Ainsi, après avoir travaillé pour un centre médical près de New-York, puis à l'hôpital juif de Brooklyn, il fut sans difficulté engagé par l'hôpital militaire de Fort-Dix (New-Jersey), où il participa comme anesthésiste à soixante-dix opérations. Malheureusement, l'an dernier, au cours d'une opération, il ne s'aperçut pas que le cœur du sous-officier opéré avait cessé de battre depuis quatre minutes. Après *avoir échappé à la mort de justesse*, grâce à l'intervention d'un vrai anesthésiste, cet homme est irrémédiablement condamné à mener une vie de « légume », selon l'expression américaine. M. Asante purge actuellement une peine de douze ans de *prison. Non pas pour son incompé*tence criminelle, mais pour agression et voies de fait...

HENRI PIERRE.

Une plaquette du ministère de la justice sur les droits des enfants des couples mixtes

Le ministère de la justice (1) vient de publier une plaquette expliquant tout ce qu'il est possible de faire pour éviter que des enfants soient emmenés à l'étranger par l'un des parents sans l'accord de l'autre. Cette plaquette de huit pages est distribuée gratuitement dans les tribunaux, par les assistantes sociales, dans les mairies, les représentations *françaises* à l'étranger... Très attendue, elle permet enfin de rassembler *toutes les mesures de préven*tion.

Premier cas : les parents sont encore mariés. Ils peuvent faire établir un passeport au nom de l'enfant ou sur leur passeport respectif. *S'il y a risque, l'un* des conjoints peut demander une opposition de sortie du territoire *délivrée par la préfecture*. Cette opposition n'est cependant valable que quinze jours.

Une interdiction de sortie de territoire : valable un an, peut aussi être demandée. Elle ne *peut être prononcée que* par le juge des tutelles du tribunal d'instance qui a fixé le lieu de résidence de l'enfant.

Deuxième cas : les parents sont en instance de divorce ou séparés. Lorsque le parent gardien ne veut pas que l'enfant sorte de France, on peut demander :

– une interdiction de sortie de territoire :

– *la* localisation du droit de visite ; le parent qui a un droit de visite devra l'exercer dans un *endroit précis fixé par le juge* :

– le dépôt temporaire et volontaire des pièces d'identité ou de passeport chez un avocat huissier ou auprès des services de police, pendant la durée de la visite.

Dans le cas où l'un des parents *est à l'étranger ou bien* réside à l'étranger, il est recommandé d'exiger une reconnais*sance préventive* de la décision de justice française par la justice de ce pays.

En cas d'accord pour que l'enfant soit emmené à l'étranger, on peut demander :

– la reconnaissance préventive de la décison de justice française par les autorités étrangères ;

– un engagement officiel du *parent qui a le droit de visite ou* d'hébergement de ramener l'enfant en France.

Troisième cas : les parents ne sont pas mariés. Le parent gardien qui ne souhaite pas que l'enfant quitte la France peut demander une opposition à la sortie du territoire qui, dans ce cas, *est valable un an et peut* être renouvelée. D'autre part, si le tribunal de grande instance a *accordé un droit de visite et* d'hébergement au père, il est possible de demander les mêmes garanties que pour un enfant légitime.

(1) Direction des affaires civiles et du sceau, 13, place Vendôme, 75042 Paris Cedex 01. Tél. : 261-80-22.

POUR DISSUADER LES VACANCIERS DE LA DERNIÈRE HEURE

Le réseau Sélectour lance le «chèque-annulation»

Préoccupé par l'accroissement constant du pourcentage des ventes qui interviennent dans la semaine précédant le départ (20 % environ *actuellement*), Sélectour voyages, l'un des premiers réseaux français de distribution (1), avec « Havas Voyages » et les Wagons-lits, a décidé de mener une offensive sur deux fronts.

D'une part, en s'efforçant de répondre le mieux possible à ces demandes tardives par le recours à la télématique. Un Minitel installé dans chaque agence fournit en quelques secondes les disponibilités et les propositions des voyagistes.

D'autre part, Sélectour, en collaboration avec TMS Assistance, a décidé, à partir du 1er janvier, de proposer un « chèque annulation », valable jusqu'en juin 1985, et qui permettra d'annuler sans risques un voyage à forfait (2), trente jours avant la date de départ prévue. Dans ce cas, la somme versée à la réservation sera intégralement remboursée au client.

Venant après la campagne de Havas Voyages qui, au printemps *dernier, avait lancé un* « contrat de garantie » *(le Monde* du 5 mai 1984) sur le thème « chose promise, chose due », l'initiative de Sélectour se présente comme un nouveau « plus » consommateur (cette fois sur le thème « vacances annulées, *vacances remboursées* ») destiné à permettre à un réseau de distribution de se différencier de ses concurrents en apportant un avantage précis à ses clients. Cela ne va pas cependant sans risque financier et explique pourquoi l'expérience est limitée dans le temps.

L'initiative de Sélectour marque également la volonté d'un secteur, lui aussi confronté à la crise, de s'adapter aux nouveaux comportements des candidats au voyage. Une mutation que n'explique pas seulement la peur du lendemain – un état d'esprit qui bloque la décision *d'achat jusqu'au dernier moment* – mais qui implique un nouveau style de communication passant, notamment, par le rôle accru de la micro-*informatique et de la télématique*. De nouvelles technologies, d'ores et déjà assimilées par les jeunes générations, c'est-à-dire par les consommateurs de demain. Des technologies qui, plus que jamais, obligent les agents de voyage à se poser la question de fond : « Quelle sera encore, demain, notre utilité spécifique ? » De la réponse à cette question dépend, en fait, la disparition ou la survie d'une profession.

PATRICK FRANCÈS.

(1) 260 points de ventes, 145 000 forfaits *vendus en 1984, un chiffre* d'affaires total (billeterie comprise) évalué, en 1984, à trois milliards de francs.

(2) C'est-à-*dire un voyage pro*grammé par un voyagiste et comprenant transport et prestations diverses, ou un séjour sans transport mais, en aucun cas, une réservation de transport seul.

Une comète artificielle dans le ciel de Noël

A 13 heures 18 (heure de Paris), ce 25 décembre, un satellite ouest-allemand doit lâcher, à quelques 112 000 kilomètres au-dessus du Pacifique, quatre cylindres remplis de poudre de baryum. Cette poudre métallique va produire un nuage coloré en *forme* de comète qui devrait *être* visible, pendant une dizaine de minutes, aussi bien de l'ouest du Canada, des Etats-Unis et du Mexique que de Tahiti et d'Hawaï.

Cette comète artificielle doit permettre d'étudier l'action des vents solaires sur le champ magnétique terrestre et d'obtenir *des informations sur l'histoire du* système solaire.

Le satellite ouest-allemand a *été lancé de Cap-Canaveral le* 16 août par une fusée américaine Delta qui emportait aussi un satellite américain et un satellite britannique. Ces deux derniers satellites, tournant sur des orbites différentes, jouent un rôle essentiel dans l'observation de la comète artificielle. A cette étude, participent aussi plusieurs observatoires terrestres. Le coût de l'expérience est estimé à 78 millions de dollars (740 millions de francs environ).

L'apparition de la comète artificielle le 25 décembre est une simple coïncidence. Il ne faut y voir aucune allusion à l'étoile qui a guidé les rois mages vers Bethléem. La date du 25 décembre a été choisie parce que la nouvelle Lune a eu lieu le 22 décembre et que cette situa*tion astronomique doit permettre* une meilleure observation du phénomème.

RÉFÉRENDUM EN INDRE-ET-LOIRE SUR LES DÉCHETS RADIOACTIFS

Tours. – Au lendemain d'une visite organisée par l'Agence nationale *pour la gestion des déchets radioac*tifs (ANDRA) au centre de la Hague (Manche), le conseil municipal de Neuvy-le-Roi (Indre-et-Loire) a décidé de procéder à une consultation de sa population. Bien qu'elle ne fasse pas partie de la zone de prospection initialement définie, cette commune s'était mise sur les rangs pour accueillir le futur centre de stockage de déchets radioactifs qui doit prendre le relais de celui de la Hague dans les années 1990 *(le Monde* du 24 novembre). – *(Corr.)*.

● *Deux nouveaux experts dans l'affaire Grégory Villemin.* – M. Jean-Michel Lambert, juge d'instruction à Epinal, vient de nommer deux nouveaux experts en écritures dans l'affaire du petit Grégory *Villemin, après l'annulation*, par la chambre d'accusation de la cour d'appel de Nancy, des analyses figurant au dossier.

Le Monde

culture

Kitch Loren

Réalisé en 1953 (et présenté en France, à la télévision seulement, en 1966), *Aïda*, de Clemente Fracassi, est une transposition de l'opéra de Verdi où des acteurs de cinéma prêtent, en play-back, leur physique à quelques-unes des voix lyriques italiennes les plus célèbres de l'époque.

Dans le rôle-titre, Sophia Loren en fut la vedette. La peau couleur pain d'épice, changeant de robe et de coiffure à chaque tableau (malgré la condition d'esclave de l'Ethiopienne captive), elle nous gâche le chant sublime de Renata Tebaldi par ses mines appliquées. En Radames, Luciano della Mara est tellement nul qu'on ne sait plus d'où vient la voix du ténor Guiseppe Campora. En revanche, sur celle, royale, d'une Ebe Stigani (alors âgée de quarante-neuf ans et d'une « jeunesse » stupéfiante), Lois Maxwell modèle Amnéris d'une façon passionnée, dramatique.

Cela ne suffit pas à sauver cet opéra filmé du désastre où l'entraîne, à nos yeux d'aujourd'hui, la ringardise des décors, des costumes, des ballets, de la mise en scène. Et le Ferraniacolor baveux donne aux images des couleurs de tranche napolitaine pas fraîche, de gorgonzola trop moisi, de tissus déteignant au lavage. Impossible de faire plus kitch. Mais on ne rit même pas.

JACQUES SICLIER.

★ Voir les films nouveaux.

Un spectacle instructif

Pour tous les misogynes bougons, pour les vieux garçons pantouflards, pour les féministes agressives, *My Fair Lady* est un spectacle instructif. Le professeur Higgins, célibataire, martyrise Eliza Doolittle sans vergogne et avec une pointe de sadisme. Sous les ordres de ce seigneur de l'orthophonie, Eliza travaille et y trouve un certain plaisir puisqu'elle tombera dans les bras de son bourreau. Ainsi la femme-chose n'est pas forcément malheureuse.

Dans la mise en scène de Paul Glover *My Fair Lady* a l'avantage de ne demander aucun effort de reflexion. On regarde et l'on se laisse mener par le bout du nez avec un plaisir croissant. Si Claudine Coster a quelques difficultés au début du spectacle pour imiter l'accent des faubourgs, plus son instruction progresse, plus son talent s'affirme. Elle chante sans forcer sa voix, avec naturel. Son père, M. Doolittle (Luc Barney), les mains dans les poches, tranquille dans ses godillots, fait penser à Maurice Chevalier. Il interprète *Avec un peu de chance*, l'œil canaille et l'ivresse pudique. Paul-Emile Deiber, qui remplace Dominique Tirmont, n'est ni un ténor ni un baryton mais il porte si bien tweed et flanelle qu'on l'imagine volontiers en authentique citoyen britannique.

Le bon ton est de mise et la chorégraphie de Claude Bessy est simple. Les maquettes de Michel Freynay répondent à ces critères.

CAROLINE DE BARONCELLI

★ Théâtre de Boulogne-Billancourt, 20 h 30.

Une « Histoire de l'Opéra de Paris »

Formidable machine à créer des spectacles et du rêve, l'Opéra de Paris est aussi une « grande boutique » où s'affrontent et parfois se contrarient conceptions et décisions, carrières et influences, petites histoires de coulisses et histoire tout court. Ayant sondé les archives et interrogé les témoins, Charles Dupêchez tente de nous entraîner, au-delà des ors et des stucs, à découvrir les rouages administratifs, financiers et juridiques du palais Garnier et à y lire les traces que l'histoire bousculée d'un siècle y a apposées.

Cela aurait pu être, et c'est en partie, l'originalité de ce livre que de montrer ainsi l'Opéra partagé, dès son origine entre la mondanité et la popularité, entre la coûteuse mais nécessaire recherche de la nouveauté et les exigences, qui portent souvent à la routine, de la rentabilité.

Malheureusement le projet tourne court, les analyses historiques et musicales restant par trop superficielles et cédant le pas à un excès de jugements impressionnistes, de condamnations hâtives et surtout d'anecdotes, certes pittoresques, mais qui relèvent plus de la conversation de foyer que d'un panorama historique.

Avec plus de rigueur et de profondeur, on tenait là un précieux documentaire dans un genre encore bien lacunaire.

ALAIN ARNAUD.

★ Librairie académique Perrin, 445 pages.

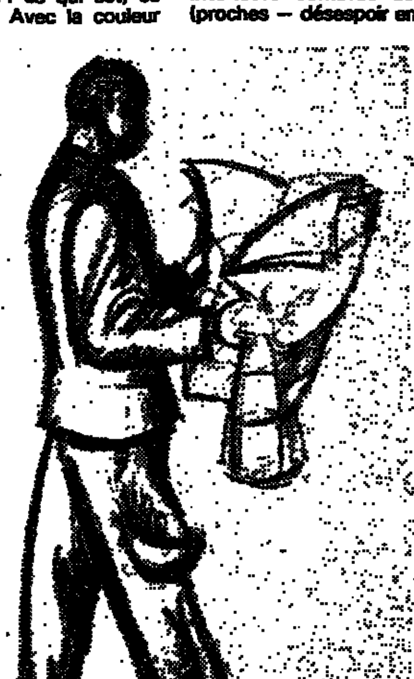
EXPOSITIONS

Hélion, la peinture à bras-le-corps

(Suite de la première page.)

Et c'est dans la rue d'abord que, dans les années 40, Hélion va mettre en place tous les acteurs de son théâtre : hommes qui sortent, femmes aux fenêtres, vitrines de mannequins, *Journaliers* — ceux qui lisent le journal — *Salueurs* — ceux qui distribuent des coups de chapeau à tout va simplement pour montrer leur jubilation d'être là. Avec, en alternance, des regroupements d'accessoires de la vie courante : chaussures, parapluies, gants...

Dans un premier temps, il s'agit pour le peintre d'éplucher la peau des choses, de chercher, au-delà des apparences, à faire apparaître cette doublure d'invisible : ce qui est, ce qu'on sait qui est. Avec la couleur qui, substituée aux volumes, retourne tout, froisse, découpe autrement, allège et casse les contours, fripe les murs, les surfaces pleines, fait la pluie et le beau temps. Hélion à ce moment-là, tout à sa peinture des émotions de la vie avec un petit côté fleur bleu léger-léger qui frise Peynet autant que Léger, relève dans ses carnets — ses feuilles de route — les nuances, comme s'il tenait des bulletins de météo (*« ton clair de base, rouge indien, et blanc, très clair... Modelé plus fort avec violet de mars et blanc »*, par exemple).


★ « Grand lecteur » 1947.

Et cela jusqu'au tableau bilan, le premier du genre : *A rebours* (1947) — il y en aura d'autres pour ponctuer les différentes étapes de l'œuvre, — qui résume l'itinéraire depuis l'abstraction où le peintre se fait le commentateur de lui-même pour lui-même, et un rien démonstratif et pédagogique pour les autres, pour expliquer sur le mode symbolique sa manœuvre de retournement, de substitution, de troc, d'inversion, de balancement, de redéploiement, de redistribution des rôles des formes et du contenu du langage.

Après quoi il pourra entrer dans une nouvelle manière en reprenant le dessin, en accentuant les traits coulés, ourlés dans les personnages, notamment qui brandissent leur *journal-carapace aux feuilles virevoltant* comme des cornettes de bonne sœur dans un film de Franju ; ou encore en balafrant et couturant les figures, comme s'il fallait panser, repriser les chairs blessées par tant de variations chromatiques, ou de violations de domicile... Heures sombres et grises ouvrant encore une nouvelle étape, descriptive celle-là, au plus près de l'objet, sans filtre, sans intermédiaire, sans grille géométrique.

Rien que sur le vif, modestement dans la tradition réaliste, un réalisme à la De Sica, avec pour éclairer les intérieurs sombres et misérables (proches — désespoir en moins — de la peinture de Grüber) où traînent chemises, pantalons et restes de repas, le nu *(le Dos au pain*, 1952) — *« la plus belle chose qui soit au monde »* pour Hélion.

Ou la citrouille, qui vaut bien une tête. La citrouille en tranches, ou béante comme une baleine, carrosse de pauvre, objet magique pouvant mener au cœur du monde et du mystère de la vie, que l'on va retrouver partout, en vitrine, posée sur une table, sur fond de drap, trônant comme une couronne princière, élevée au rang de portrait royal, et à laquelle Hélion fait cracher sa vérité tapie dans l'ombre : sa part de mort. Eclairé par la lumière des toits, sur le guéridon, le crâne finira, remplaçant la citrouille. Fin et recommencement. Autre échappée. Par les toits justement, Hélion se ménage une nouvelle sortie au grand jour. Pour surprendre les bouchers portant des quartiers de viande sur le dos — *« le vif porte le mort »*, dit Hélion, — du côté des Puces et des marchés. Pour déclarer *« en bleu, noir, vert et rouge la parenté des légumes, des passants et des robes »*.

L'exposition passe vite sur ces années-là, très vite même — tout juste si on a droit à deux ou trois araignées de mer des années 60 et des années 70. Elle met tout de même dos à dos, pour des commodités de présentation — mais c'est amusant, — deux grands triptyques : les *Choses vues en mai* (68), témoignage de sympathie pour les « enragés » et autres communards, une peinture d'histoire sans le recul de l'histoire, et le *Triptyque du dragon* (1969), dans lequel le peintre raconte sur le mode allégorique sa poursuite des images, par-delà les sentiers battus, et à la limite raisonnable du tableau. On y voit, outre l'aveugle, l'égoutier-poète, celui qui descend voir ce qu'il y a sous la rue et dont la mission est de remonter pour le dire. Dire la nature du dedans au-delà de la lisibilité des choses du dehors, de ce qui est manifeste..., le rêve d'une vie de peintre partout présent dans sa peinture. Où il ne faut jamais manquer les dessous de table : les ombres colorées y prennent des allures de chimères. Hélion, les pieds sur terre, reconnaît avoir la tête ouverte aux songes.

GENEVIÈVE BREERETTE.

★ Musée d'art moderne de la Ville de Paris, jusqu'au 13 janvier.

A LONDRES

Le sérieux de Matisse

Quand la grande salle d'exposition de la rive gauche, à Londres — un des derniers triomphes de l'architecture en blocs de béton, — fut inaugurée en 1968, ce fut avec une immense présentation de l'œuvre peint de Matisse : la part de la sculpture et du dessin fut réservée pour plus tard. Elle intervient, cette année, avec une présentation importante à la fois par le nombre des pièces (cent cinquante-neuf dessins, cinquante-neuf bronzes), leur qualité, et surtout l'adroite combinaison du graphique et du plastique, des séries dessinées et des formes sculptées, où le même modèle est impitoyablement exploité et travaillé à fond.

La moitié des sculptures a été produite avant 1909, quand les contours des figures nues sont maîtrisés tout à tour par des hachures fortes à la plume et des gros traits d'une dureté impressionnante. Rien ne montre mieux que Matisse veut remplacer la « beauté », au sens agréable de la notion, par autre chose. La sévérité de l'exercice et souvent la dureté du résultat sont ici manifestes. Les surfaces bosselées, les silhouettes ployées apparaissent bien comme des recherches destinées à libérer le *trait*, le fameux trait, discontinu, de plus en plus filiforme, qui triomphe après l'épisode plus dense des femmes orientales (1920-1930).

« Les lignes ne sont pas folles », dira alors Matisse. Son effort ininterrompu conduit à la transparence des dessins de Vence, à la pureté saisissante des découpages des années 50, conclusion éblouissante et attendue.

ANDRÉ CHASTEL.

★ *The drawings of Henri Matisse*, étude par J. Ederfeld. Catalogue par M. Dabrowski ; *The sculpture of Henri Matisse*, étude et catalogue par I. Monod-Fontaine ; Hayward Gallery, Londres (jusqu'au 6 janvier 1985).

MUSIQUE

Des préludes inédits pour l'année Bach

Trente-trois préludes pour orgue de Jean-Sébastien Bach, inconnus jusqu'ici, ont été retrouvés récemment et authentifiés par Christoph J. Wolff, professeur à Harvard et spécialiste du *« père de toutes les musiques »* comme l'appelait Mendessohn. Il y avait cent vingt ans que personne n'avait jeté un œil dessus. Ils se trouvaient dans une collection de quelques centaines de manuscrits du dix-huitième siècle, conservés dans les rayons de la bibliothèque de l'université de Yale. Cette collection avait été léguée en 1867 par le compositeur Lowell Mason, qui l'avait lui-même achetée en 1852 lorsque les biens de l'organiste allemand J. C. H. Rink avaient été dispersés.

Depuis quelques jours, le petit monde des spécialistes internationaux en reste tout ébaubi, et les mélomanes ordinaires attendent en 1985 le moment où seront publiées ces pièces, plus importantes encore, semble-t-il, que les canons en forme de puzzles sur les huit premières notes des *Variations Goldberg* retrouvés en 1976. Plus importantes historiquement : à en juger par le système de notation utilisé par le copiste anonyme et méticuleux de ce manuscrit, ces compositions sont en effet du Bach d'avant 1715. Selon Christoph J. Wolff, qui, dans des déclarations à la presse américaine a souligné l'intérêt stylistique et la sophistication de ces préludes *« très en avance sur leur temps »*, l'attribution de ces œuvres ne fait aucun doute.

La découverte du recueil qui contenait par ailleurs des œuvres de Jean-Chrétien et de Johann Michael Bach ainsi que de Pachelbel et de Erich, entre autres, a permis en outre de constater que le *Choral BWV 751* longtemps attribué à Jean-Sébastien Bach, malgré des doutes, était en fait de Johan Michael. Le Bon Dieu y avait déjà retrouvé les siens.

C'est un journaliste d'Amsterdam qui a eu, le premier vent, de ces trouvailles. Christoph J. Wolff espérait réserver l'exclusivité de cette énorme surprise à ses confrères de Leipzig, le 21 mars prochain, à l'occasion du tricentenaire de la naissance de Bach.

[C'était déjà Christoph J. Wolff — semble-t-il — qui avait eu le flair, ou la chance (!), de remarquer au dos d'une partition des *Variations Goldberg*, le rébus musical écrit de la main de Bach — comme négligemment peut-être sur le coin d'une table au long d'un déjeuner où il se serait ennuyé... On peut tout imaginer et en tout cas se réjouir que de tels trésors soient encore à espérer. Pour les curieux, signalons que le premier enregistrement des canons Goldberg a été effectué immédiatement après leur découverte par un groupe de musiciens réunis autour de Rudolf Serkin à Malboro parmi lesquels notamment Felix Galimir et Isidore Cohen (Malbore Recording Society n° 128).]

A RADIO-FRANCE

Honneur à la Maîtrise

Fondée en 1946 par Henri Barraud, la Maîtrise de Radio-France fêtera bientôt son quarantième anniversaire, mais elle a su conserver son identité et sa jeunesse. Recrutés chaque année par concours parmi les candidats habitants la région parisienne (car c'est tout simplement un externat mettant sur un pied d'égalité l'enseignement général et celui de la musique, vocale particulièrement), les élèves y entrent vers l'âge de huit ou de dix ans et peuvent y rester jusqu'à dix-huit ans (1). Comme les succès au baccalauréat y sont généralement supérieurs à la moyenne nationale, magré les tournées et les engagements divers tout au long de l'année, on a pu en déduire qu'une pratique musicale régulière n'est pas incompatible avec une bonne scolarité. L'idée des classes à horaires aménagés est venue de là.

On commence à s'apercevoir en haut lieu du caractère exceptionnel de cette institution, puisque la Maîtrise a été invitée à participer au « Grand Echiquier » le 17 décembre, distinction suprême qui divise le monde en deux : les élus et ceux qui attendent leur tour. Mais Radio-France a fait mieux en consacrant récemment l'une des journées de « Perspectives du vingtième siècle » à la mise en valeur des talents multiples de sa Maîtrise. Celle-ci a fait la preuve qu'elle pouvait chanter en hébreu (Service sacré *de Milhaud), en grec ancien* (Polla ta dina *de Xenakis), en hongrois* (Chœurs populaires *de Bartok), en allemand (Schubert, Schumann, Mendelssohn), en latin* (Suite liturgique *de Jolivet,* Messe modale *de Jehan Alain) et même en français si l'occasion s'en présente, ou, comme dans le* Septuor *de Caplet, pour quatuor et trois voix féminines, sur de simples voyelles.*

Le répertoire de la Maîtrise s'enrichit chaque année d'œuvres nouvelles, spécialement écrites à son intention, ou qui font appel à ses ressources. Ainsi les Tarots d'Ulysse *d'Alain Bancquart, commande de Radio-France destinée à concourir pour le prix Italia (donc déjà enregistrée en octobre 1983), qui était exécutée en public pour la première fois en conclusion de cette journée. Il s'agit en quelque sorte d'un petit opéra radiophonique sur un texte de Marie-Claire Bancquart partiellement tiré de son roman. L'histoire, racontée par un bateleur qui tire les cartes du tarot et par un chœur d'enfants incarnant les chats d'Ithaque, est celle du retour problématique d'Ulysse dans une patrie qui ne l'attend qu'à moitié et qu'il ne reconnaît plus du tout.*

Au bateleur (Régis Oudot, ténor) est associé le cymbalum (Detlef Kieffer), à Ulysse (Jean-Marie Frémeau, baryton) sont attachées la harpe (Marie-Claire Jamet) et deux percussions. Le chœur d'enfants, divisé en plusieurs groupes d'où se détachent des solistes, est soutenu par deux orgues électriques. Enfin, pour sa scène de jalousie, Pénélope (Irène Jarsky) reçoit l'appoint de tous les instruments. Une bande magnétique préenregistrée fait entendre à plusieurs reprises les sons de six flûtes et de six altos.

Sous la direction de Michel Lasserre de Rozel (chef de la Maîtrise depuis cette année), l'exécution semblait satisfaisante, et cependant la partition, d'une écriture peut-être trop systématique — style de diction contrarié, association entre la voix et les instruments, — ne répondait qu'en partie à ce que suggère le texte. Alain Bancquart a écrit des pages plus significatives que celle-là, mais, puisqu'elle doit faire l'objet d'une publication phonographique aux éditions Stil en 1985, il est possible qu'elle devienne l'une des plus connues.

L'un des atouts majeurs de cette œuvre reste la part faite aux voix fraîches et piquantes de la Maîtrise : les interventions régulières de cette troupe de chats narrateurs captive l'attention davantage que le reste, à cause du naturel qui résiste à l'effort d'assimilation d'une telle partition. Cette aisance dans tous les domaines est bien la qualité dominante de la Maîtrise de Radio-France et reste, comme on a déjà pu le constater, celle des chanteurs ou chanteuses qui en sortent.

GÉRARD CONDÉ.

(1) Renseignements : Tél. : 359-35-27 et 230-24-83.

COMMUNICATION

LE LANCEMENT DES « SOCIÉTAIRES DE FILMS »

Producteur pour 3 000 francs

Sans publicité tapageuse, par l'intermédiaire de quelques entrefilets dans la presse et du bouche à oreille, ils sont plus d'un millier déjà à avoir répondu à l'appel des Sociétaires de films, à avoir acheté pour 25 F une action de cette société de production ; 80 % d'entre eux ont même franchi l'étape suivante en s'engageant à participer pour 2 900 F au financement d'une coproduction franco-allemande : *Beethoven et son neveu Karl*, un film de Paul Morrissey, avec Wolfgang Reichman, Nathalie Baye et Jane Birkin. Au total, un peu moins de 3 000 francs pour s'asseoir dans le fauteuil de Darryl Zanuck ou des frères Warner, pour devenir un partenaire actif de cette fabuleuse usine à rêves qu'est le cinéma.

Les Sociétaires de films, eux, ne sont plus un rêve. La création de cette société est le fruit de l'enthousiasme de M. Jean-Claude Dussaux, polytechnicien et architecte, qui estime aujourd'hui que le combat pour les industries de programmes est plus intéressant que les investissements dans la pierre : *« Si l'on veut que le cinéma français offre encore dans dix ans une alternative à la production américaine, il faut diversifier ses sources de financement. Le système de l'avance sur recettes favorise les films réputés difficiles, celui de l'avance aux distributeurs privilégie les films les plus commerciaux. Pour sortir de ce dualisme un peu stérile, pourquoi ne pas demander au public de financer les films qu'il a envie de voir produire ? »*

Les fonds communs de placement drainant l'argent du public vers le cinéma existent déjà dans plusieurs pays, en particulier aux Etats-Unis, où ils ont permis à Columbia et à Home Box Office de doubler leur production. Mais ces fonds reposent toujours sur des systèmes d'incitation fiscale, principe jusqu'à présent refusé par le ministère français des finances. Sans perdre l'espoir de convaincre un jour la Rue de Rivoli, M. Jean-Claude Dussaux a tourné la difficulté : les Sociétaires de films est une société anonyme à capital variable en même temps qu'une coopérative de consommation, formule ayant reçu l'assentiment de la Commission des opérations de Bourse.

En rémunération de leur placement, les actionnaires se voient offrir des services liés au cinéma : achat de magnétoscopes ou de matériels audiovisuels, séjours dans les festivals, visites de studios, acquisition de droits vidéo, etc. Même si le film ne marche pas, ils ont droit à une série d'avantages qui couvrent à peu près leur investissement (places gratuites, cassettes vidéo avant la sortie du film en salles, etc.). Les actionnaires ne se contentent pas de placer ainsi leur argent dans un fonds commun, ils choisissent eux-mêmes, sur scénario, le film qu'ils désirent financer et sont tenus régulièrement au courant de son tournage.

Le bon fonctionnement d'un tel système suppose toutefois l'intervention d'un producteur professionnel, une société-écran entre la production et ce collège de financiers, certes intéressés mais peu au fait d'un marché particulièrement périlleux. M. Dussaux a ainsi créé Orfilm international, avec des partenaires qui, comme le groupe Drouot, les Mutuelles unies, la Société de banques occidentales et le groupe Bossard, croient à l'aventure. C'est Orfilm international qui sélectionne les projets, ne retient que des participations minoritaires dans des coproductions internationales pour limiter les risques et assure le complément de financement au cas où les sommes recueillies auprès des Sociétaires de films seraient insuffisantes.

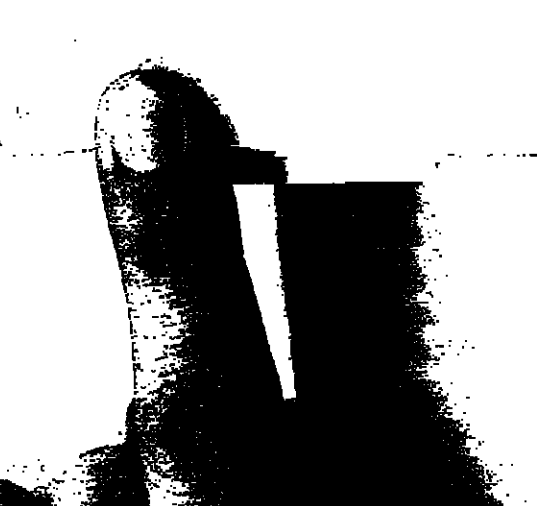
Ainsi verrouillé, le système de M. Dussaux ne risque pas d'attirer les spéculateurs, qui ont provoqué la faillite d'expériences analogues au Canada ou en Australie. Les premiers « sociétaires » viennent de tous les horizons : médecins, avocats, ingénieurs, mais aussi instituteurs, menuisiers, Français résidant à l'étranger... Des individus plus désireux de participer à la grande aventure du cinéma que de réaliser un placement miraculeux et qui seront, en outre, de précieux relais d'opinion pour la diffusion des films qu'ils ont produits. C'est sans doute pourquoi la profession cinématographique, le premier réflexe de scepticisme passé, se prend aujourd'hui à rêver au succès des Sociétaires de films. *« Si je réussis*, leur promet M. Dussaux, *j'aurai vingt mille actionnaires l'an prochain, et nous pourrons produire quatre ou cinq films par an. »*

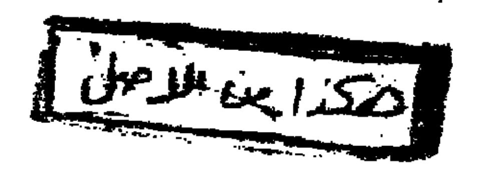
JEAN-FRANÇOIS LACAN.

TF 1 ATTRIBUE LES PRIX JEAN-D'ARCY

Les cinq prix 1985 Jean-d'Arcy ont été remis, vendredi 21 décembre, à Paris, par M. Hervé Bourges, président-directeur général de la chaîne, a annoncé TF 1, le lundi 24 décembre. Ces prix, décernés pour la première fois, ont été créés en avril dernier en hommage à Jean d'Arcy (disparu en janvier 1983), fondateur de l'Eurovision et pionnier de la télévision.

La Bourse des jeunes journalistes a été attribuée à Catherine Nayl, étudiante au Centre d'études littéraires et scientifiques appliquées (CELSA). Le prix Enquête et Reportage a récompensé Catherine Ogier, journaliste de la presse écrite, rédactrice à *Clair Foyer*, pour un tournage de trois jours à Paris et à Roanne avec une équipe de TF 1. Le prix des Clubs vidéo a été donné, ex-æquo, à l'Association Vidéo-Animation-Languedoc de Montpellier, pour la réalisation de *Petite Mort* et à l'œuvre *Scope* d'un foyer de jeunes de La Réole en Gironde. Le prix de l'innovation a été décerné à trois sociétés de recherches et d'études d'innovations technologiques : la SOGITEC, Image intégrale et INA Pixigraph. Enfin, la cinquième récompense, le Grand Prix international (également parrainé par l'Eurovision) a été attribué à Yasuma Sosuke, réalisateur de la télévision japonaise, NHK, pour son émission *Holocauste nucléaire*, choisie par un jury international parmi quinze autres productions de télévision.





SPECTACLES

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

HABITS DU DIMANCHE : Quai de la gare (585-88-88), 20 h 30.

LE MALENTENDU : Théâtre 14 (545-49-77), 16 h.

EL PRIMER MAGISTRADO : Bastille (357-42-14), 21 h.

LES BATISSEURS D'EMPIRE : île Saint-Louis (633-48-65), 21 h.

ANDROLLES ET LE LION : Théâtre des Marais (278-03-50), 20 h 30.

Les salles subventionnées

COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20), 14 h 30 : Bérénice ; 20 h 30 : Rue de la folie Méricourt.

ODÉON (Théâtre de l'Europe) (325-70-32), 15 h : l'Illusion.

PETIT ODÉON, *Théâtre de l'Europe* (325-70-32), 18 h 30 : Adiedi.

TEP (364-80-80), 20 h 30 : Othello.

Les autres salles

AKRAKAS CENTER (258-97-62), 24 h : Opus Anomique.

ANTOINE-SIMONE BERRIAU (208-77-71), 17 h et 20 h 45 : le Sablier.

ATELIER (606-49-24), 21 h : la Danse de mort.

BASTILLE (357-42-14), II. : 21 h : El Primer Magistrado.

BOUFFES PARISIENS (296-60-24), 15 h 30 et 21 h : J'ai deux mots à vous dire.

BOUVARD ex-POTINIÈRE (261-44-16), 21 h et 15 h : Théâtre de Bouvard.

CARTOUCHERIE, Epée de Bois (808-39-74), 20 h : Paradoxe sur le comédien.

COMÉDIE CAUMARTIN (742-43-41), *15 h 30 et 21 h : Reviens dormir* à l'Elysée.

COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22), 20 h 30 : le Retour de la villégiature.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-37-21), 20 h 45 : Léocadia.

COMÉDIE DE PARIS (281-00-11), 15 h 30 : Messieurs les ronds-de-cuir.

DÉCHARGEURS (236-00-02), 19 h : Zaba ; 21 h : Et si je mettais un peu de musique.

DIX HEURES (606-07-48), 20 h : Quasimodo ; 21 h : Repas de famille.

EDOUARD-VII *(742-57-49), 20 h 30* : Désiré.

ESCALIER D'OR (523-15-10), 21 h : K. Ko.

ESPACE GAITE (327-95-94), 20 h 30 : Morpioni's Palace.

ESPACE MARAIS (271-10-19), 22 h 30 : Madras.

ESSAION (278-46-42), I.: Pour tranche de contes ; 20 h 30 : Hiroshima mon amour *85. II. 21 h : Toril.*

FONTAINE (874-74-40), 20 h 15 : les Trois Jeanne ; 22 h : Games.

GAITÉ-MONTPARNASSE (322-16-18), 15 h et 20 h 45 : Grand-père.

HUCHETTE (326-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Offenbach, tu connais ?

LA BRUYÈRE (874-76-99), 20 h 30 : Guérison américaine.

LUCERNAIRE (544-57-34), I. 22 h : Bréviaire d'amour d'un haltérophile. – II. 18 h 30 : Bibli-Chocs ; 20 h 15 : Pour *Thomas ; 22 h 15 : Hiroshima* mon amour. Petite salle, 18 h 30 : Parlons français, n° 2 ; 20 h : Je demande du bonheur ; 21 h 30 : Cocktail Bloody M.

MADELEINE (265-07-09), 15 h et 20 h 45 : Un otage.

MARIE-STUART (508-17-80), mer., jeu., ven., 20 h 30, sam., 22 h : Savage Love (dern. le 22).

MATHURINS (265-90-00), 16 h et *20 h 45* : Meli-Melomm II. – Petite salle 21 h : Louki que quoi dont où.

MICHEL (265-35-02), 15 h 30 et 21 h 15 : On dinera au lit.

MICHODIÈRE (742-95-22), 20 h 30 : le Bluffeur.

MONTPARNASSE (320-89-90). Grande salle, 21 h : Duo pour une soliste ; Petite salle, 16 h et 21 h : la Carte du Tendre.

NOUVEAU THÉÂTRE MOUFFETARD (331-11-99), 15 h 30 et 20 h 45 : l'Ile de Tulipatan.

NOUVEAUTÉS (770-52-76), 20 h 30 : l'Entourloupe.

ŒUVRE (874-42-52), 20 h 30 : la Chasse aux dragons.

PALAIS-ROYAL (297-59-81), 20 h 45 : le Dindon.

PLAISANCE (320-00-06), 20 h 30 : l'Orphelinat.

POCHE-MONTPARNASSE (548-92-97), 21 h : Kidnapping.

PORTE SAINT-MARTIN (607-37-53), 15 h et 20 h 30 : *Deux hommes dans une* valise.

RENAISSANCE (208-18-50), 15 h et 21 h : Une clé pour deux.

SAINT-GEORGES (878-63-47), 15 h et 20 h 45 : On m'appelle Emilie.

TEMPLIERS (278-91-15), 20 h 30 : la Vie d'artiste.

TAI THÉATRE D'ESSAI (278-10-79). I. 20 h 30 : l'Ecume des jours.

THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.

THÉATRE DE L'ILE SAINT-LOUIS (633-48-65), 21 h : les Bâtisseurs d'Empire.

THÉATRE DU MARAIS (278-03-53), 20 h 30 : Androcles et le lion.

THEATRE DU MUSEE GREVIN (246-84-47), 20 h 30 : Il était trois fois.

THÉATRE NOIR (346-91-93), 20 h 30 : les Jongleurs.

THÉATRE 14 (545-49-77), 16 h et 20 h 45 : le Malentendu.

THÉATRE DE PARIS (280-09-30), Petite salle, 20 h 30 : Letters Home.

THÉATRE DE LA PLAINE (842-32-25), 17 h : Chambres calmes, vue sur la mer (dern.).

THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80), Grande salle, 17 h : Angelo, tyran de Padoue.

THÉATRE DU TEMPS (355-10-88), 21 h : Lysistrata.

THÉATRE TROIS SUR QUATRE (327-09-16), 20 h 30 *: les Voisins* ; 22 h 30 : Ça.

THÉATRE DE L'UNION (246-20-83), 20 h 45 : Dis à la Lune qu'elle vienne.

TOURTOUR (887-82-48), 20 h 30 : Calamity Jane.

VARIÉTÉS (233-09-92), 20 h 30 : 15 h 30 : les Temps difficiles.

VINAIGRIERS (245-45-54), 20 h 30 : Ce qui est bon dans la tarte.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45), 21 h : La gauche mal à droite.

DEUX ANES (606-10-26), 21 h : Les zéros sont fatigués.

Le music-hall

CAVEAU DES OUBLIETTES (354-94-97), 21 h : Chansons françaises.

CINQ DIAMANTS (rés. : 570-84-29), 21 h : Ph. Val.

GYMNASE (246-79-79), 21 h : Thierry Le Luron.

OLYMPIA (742-25-49), 17 h : M. Leeb.

PALAIS DES SPORTS (828-40-90), 20 h 30 : le Cirque de Moscou.

SPLENDID *(208-21-93), 21 h : M.* Boujenah.

Opéra

ESPACE CARDIN (266-17-81), 15 h et 20 h 30 : Orphée aux enfers.

PENICHE-OPERA (245-18-20), 21 h : Barca di Venetia per Padova.

SALLE GAVEAU (563-20-30), 15 h et *18 h 30* : l'Arlésienne.

THÉATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-47-77), 20 h 30 : la Périchole.

Opérettes

ELDORADO (241-21-80), *15 h* : Hourra Papa.

ÉLYSÉES-MONTMARTRE (252-25-15), 15 h : les Mille et Une Nuits.

Jazz, pop, rock, folk

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : Jazz Phonolite.

MEMPHIS MELODY (329-60-73), 22 h : Ph. Bruno ; 0 h 30 : P. Knowles.

MONTANA (548-93-08), 22 h : R. Urtreger.

RADIO-FRANCE (524-15-16), Audit 105, 18 h : P. Cooper Band, G. Hunter.

LE SAINT (634-57-94), 21 h 30 : Veil.

Festival d'automne

(296-12-27)

Chapelle de la Sorbonne, de 11 h à 19 h. Exposition P. P. Pasolini.

Quinzaine des jeunes spectateurs

(260-96-16)

Ivry, Théâtre des Quartiers (672-37-43) 20 h 30 : D'Azincourt à Verdun.

En région parisienne

BOULOGNE-BILLANCOURT, TBB (603-60-44), 15 h 30 : My Fair Lady.

IVRY, Th. des Quartiers (672-37-43), 20 h 30 : D'Azincourt à Verdun ; Studio, 20 h 30 : Premier amour.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

15 h : les Nouveaux Riches, d'A. Berthomieu ; 19 h : Soixante-dix ans d'Universal : Quand les tambours s'arrêteront, de H. Fregonese ; 21 h : Hommage à Clint Eastwood : l'Epreuve de force.

BEAUBOURG (278-35-57)

Relâche.

Les exclusivités

ALSINO Y EL CONDOR (Nicaragua, v.o.), Républic-Cinéma, 11e (805-51-33).

AMADEUS (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Vendôme, 2e (742-97-52) ; *Saint-Germain Huchette*, 5e (633-63-20) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; La Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair, 16e (525-27-06). – V. f. Rex, 2e (236-83-93) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

L'AMOUR A MORT (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; UGC-Marbeuf, 8e (561-94-95).

L'ANNEE DES MEDUSES (Fr.) : Gaîté-Boulevard, 2e (233-67-06) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).

L'ARBALETE (Fr.) (*) : Arcades, 2e (233-54-58) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Gaîté-Rochechouart, 9e (878-81-77) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06).

ATTENTION LES DÉGATS (It., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (274-93-50) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; Ermitage, 6e (563-16-16) ; Normandie, 8e (563-16-16) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 9e (241-77-99).

Le Monde Informations Spectacles
281 26 20
Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles (de 11 h à 21 h sauf dimanches et jours fériés)
Réservation et prix préférentiels avec la Carte Club

Mardi 25 décembre

AU-DESSOUS DU VOLCAN (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38).

BÉBÉ SCHTROUMPF (Belg.) : Frum, 1er (233-42-26) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; George V, 8e (561-41-46) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Français, 9e (770-33-88) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Grand Pavois, 15e (554-48-85) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

BOY MEETS GIRL (F.) : 7e Art-Beaubourg, 7e (278-34-15) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25) ; Olympic, 14e (544-43-14).

BROADWAY DANNY ROSE (A., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Reflet Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; George-V, 8e (562-41-46).

CAL (Irl., v.o.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12).

CARMEN (Esp., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

CARMEN (Franco-it.) : Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; A. Bazin, 13e (337-74-39).

DIVA (Fr.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32).

DON GIOVANNI (It., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76).

L'ÉTOFFE DES HÉROS (A., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

FLEURS DE PAPIER (Indien, v.o.) : St-André des Arts, 6e (326-48-18).

GREMLINS (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Action Rive gauche, 5e (329-44-40) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; UGC Champs-Élysées, 8e (561-94-95) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Murat, 16e (651-99-75). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Pathé-Wepler, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

GREYSTOKE, LA LÉGENDE DE TARZAN SEIGNEUR DES SINGES (Ang., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; *Hautefeuille, 6e (633-79-38)* ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Parnassiens, 14e (335-21-21). – V.f. : Français, 9e (770-33-88).

L'HISTOIRE SANS FIN, (All., v.o.) : UGC Normandie, 8e (563-16-16). – V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

HOTEL NEW-YORK (A., v.o.) : Forum 1er (297-53-74).

IL ÉTAIT UNE FOIS EN AMÉRIQUE (A., v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (633-10-82).

INDIANA JONES ET LE TEMPLE MAUDIT (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (563-16-16). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Pramount Montparnasse, 14e (335-40-40).

J'AI RENCONTRÉ LE PÈRE NOËL (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Biarritz, 8e (562-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Grand Pavois, 15e *(554-46-85) ; Images, 18e* (522-47-94).

JOYEUSES PAQUES (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

MARCHE A L'OMBRE (Fr.) : Gaîté Boulevard, 2e (233-67-06) ; UGC Opéra, 2e (274-93-50) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; George V, 8e (562-41-46) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

MARIA'S LOVERS (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; v.f. : UGC Opéra, 2e (274-93-50) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Miramar, 14e (320-89-52).

LE MEILLEUR (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

1984 (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; 14-Juillet Racine, 6e (326-19-68) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52).

LE MOMENT DE VÉRITÉ (A., v.f.) : *Opéra Night, 2e (296-62-56).*

MOSCOU A NEW-YORK (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

NEMO (A., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).

LES NUITS DE LA PLEINE LUNE (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; George V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (335-21-21).

PARIS, TEXAS (A., v.o.) : Movies les Halles, 1er (260-43-99) ; *Panthéon*, 5e (354-15-04) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; Parnassiens, 14e (335-21-21). – V.f. : UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40).

PAR OU T'ES RENTRÉ, ON T'A PAS VU SORTIR (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

LE PAYS OU RÊVENT LES FOURMIS VERTES (All., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; Olympic, 14e (544-43-14) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

PRÉNOM CARMEN (Fr.) : Grand Pavois (H sp.), 15e (554-46-85).

QUILOMBO (Brésilien v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).

RÉVEILLON CHEZ BOB (Fr.) : Forum, 1er (233-42-26) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; George V, 8e (562-41-46) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Paramount *Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention* Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

LES RIPOUX (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Images, 18e (522-47-94).

LES FILMS NOUVEAUX

AIDA, film inédit italien de Clemente Fracassi. V.o. : UGC Opéra, 2e (274-93-50) ; Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; Boîte à films, 17e (622-44-21).

BAYAN KO, film philippin de Lino Brocka. V.o. : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Biarritz, 8e (562-20-40) ; Olympic-Entrepôt, 14e (544-43-14).

LE CONTE DES CONTES (*Série de* 5 fims d'animation soviétique de Youri Norstein. V.o. : Rivoli-Beaubourg, 4e (272-63-32) ; Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Cosmos, 6e (544-28-80).

LA FEMME IVOIRE Film inédit français de *Dominique* Cheminal. Epée de bois, 5e (337-57-47).

LE MATELOT 512, film français de René Allio. Forum, 1er (297-53-74) ; Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; Saint-Germain Studio, 5e *(633-63-20)* ; *Elysées-Lincoln*, 8e (359-36-14) ; *George V*, 8e (562-41-46) ; Lumière, 9e (249-49-07) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

PAROLES ET MUSIQUE, film français d'Elie Chouraqui. Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; UGC Opéra, 2e (274-93-50) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; St-Germain Village, 5e (633-63-20) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Biarritz, 8e (562-20-40) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; PLM St-Jacques, 14e (589-68-42) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; *Murat, 16e (651-99-75) ; Calypso*, 17e (380-30-11) ; Pathé-Clichy, 18e (522-46-01).

LA POULE NOIRE, film soviétiques de Victor Gress. V.f. : Epée de bois, 5e (337-57-47) ; Cosmos, 6e (544-28-80).

LA 7e CIBLE, Film français de Claude Pinoteau. Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; *Le Paris*, 8e (359-53-99) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Français, 9e (770-33-88) ; La Bastille, 11e (307-54-40) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06 ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Calypso, 17e (380-30-11) ; Pathé-Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

SHEENA, LA REINE DE LA JUNGLE, film américain de John Guillermin. V.o. : Forum Orient Express, *1er (233-42-26) ; Quintette*, 5e (633-79-38) ; George-V, 8e (561-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82). V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; *Maxéville, 9e (770-72-86)* ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Paramount-Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Images, 18e (522-47-94) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

RIVE DROITE RIVE GAUCHE (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

REUBEN REUBEN (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; UGC Rotonde, 6e (574-94-94).

SAUVAGE ET BEAU (Fr.) : Forum, 1er (233-42-26) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; *Paramount Opéra*, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, (579-33-00).

SOLLERS JOUE DIDEROT (Fr.) : Studio 43, 9e (770-63-40).

SOS FANTOMES (A., v.o.) : Forum, 1er (233-42-26) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; George V, 8e *(561-41-46)* ; Paramount City, 8e *(562-45-76)* ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Montparnasse Pathé, *14e (320-12-06) ; Mistral*, 14e (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

SOUVENIRS, SOUVENIRS (Fr.) : Colisée, 8e (359-29-46).

STAR WAR LA SAGA (A., v.o.), LA *GUERRE DES ÉTOILES, L'EMPIRE* CONTRE-ATTAQUE, LE RETOUR DU JEDI : Escurial, 13e (707-28-04) ; Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

TOP SECRET (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).

LA ULTIMA CENA (Cub.) : Républic *Cinéma*, 11e (805-51-33).

UN AMOUR DE SWANN (Fr.) : Studio Galande, 5e (H sp.) (354-72-71).

UN DIMANCHE A LA CAMPAGNE (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

UN ÉTÉ D'ENFER (Fr.) (*) : Forum, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé-Clichy, 18e (522-46-01).

LA VENGEANCE DU SERPENT A PLUMES (Fr.) : Forum, 1er (233-42-26) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Ambassade, 8e *(359-19-08)* ; George V, 8e (562-41-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé-Wepler, 18e (522-46-01) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

Les grandes reprises

ALICE DANS LES VILLES (All., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

ASSURANCE SUR LA MORT (A., v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).

L'AVENTURE DE Mme MUIR (A., v.o.) : Action Christine bis, 6e *(329-11-30)*.

BARBEROUSSE (Jap., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

BARRY LYNDON (Angl., v.o.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Denfert (H.sp.), 14e (321-41-01).

BLADE RUNNER (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71).

BLANCHE-NEIGE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).

LE BON PLAISIR (Fr.) : UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

LE CARROSSE D'OR (Fr.) : Reflet-Logos, 5e (354-42-34) ; Studio 43, 9e (770-63-40).

LE CHAT QUI VENAIT DE L'ESPACE (v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).

LA CORDE (A., v.o.) : Reflet-Logos, 5e (354-42-34).

LE CUIRASSÉ POTEMKINE (Sov.), Grand Pavois, 15e (554-46-85).

DÉLIVRANCE (A., v.o.) (*) : Lucernaire, 6e (544-57-34) ; Boîte à films, 17e (622-44-21).

LA DIAGONALE DU FOU (Fr.-It., v.o.) (**) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80).

LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bots. A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).

LES DIX COMMANDEMENTS (A., v.f) : Agora, 18e (254-76-46).

DUEL (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; *George-V, 8e (562-41-46)* ; Parnassiens, 14e (320-30-19). – Vf. : Lumière, 9e (246-49-07).

EMMANUELLE (Fr.) (**) : Paramount City, 8e (562-45-76).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

EXCALIBUR (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

FAUX MOUVEMENT (All., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

LA FEMME FLAMBÉE (All., v.o) (**) : Grand Pavois, 15e (556-46-85).

LA FLUTE ENCHANTÉE (Suéd., v.o.) : Balzac, 8e (561-10-60).

GEORGIA (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e *(783-64-66) ; Espace Gaîté*, 14e (327-95-94).

GUN CRAZY (A., v.o.) : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Action Lafayette, 9e (878-80-50) ; Olympic, 14e (544-43-14).

HAMMETT (A., v.o.) Cinéma Présent, 19e (203-02-55).

LES HOMMES PRÉFÈRENT LES BLONDES (A. v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).

L'HOMME QUI VOULAIT ÊTRE ROI (A. v.o.) : Rialto, 19e (607-87-61).

HOTEL DU NORD (Fr.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

INDIA SONG (Fr.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

L'IMPORTANT C'EST D'AIMER (Fr.) (**) : Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Boîte à films, 17e (H.sp.) (622-44-21).

JÉSUS DE NAZARETH (It.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

LA JOYEUSE PARADE (A., v.o.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37) ; Mac-Mahon, 17e (380-24-81).

LA LÉGENDE DU GRAND JUDO (Jap., v.o.) : Républic Cinéma, 11e (805-51-33).

LAWRENCE D'ARABIE (A. v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

LILI MARLEEN (All., v.o.) : Rivoli, 4e (272-63-32).

LOLITA (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

MA FEMME EST UNE SORCIÈRE (A. v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07) ; *Action Lafayette, 9e (878-80-50).*

MERLIN L'ENCHANTEUR (A., v.f.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Napoléon, 17e (267-63-42).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).

NOBLESSE OBLIGE (A., v.o.) : Balzac, 8e *(561-10-60)*.

PAIN ET CHOCOLAT (It., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).

PAPY FAIT DE LA RÉSISTANCE (Fr.) : Cinéma Présent, 19e (203-02-55).

PAS DE PRINTEMPS POUR MARNIE (A. v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30).

LE PRÊ (It., v.o.) : Le Latina, 4e (278-47-86).

RASHOMON (Jap., v.o.) : St-Lambert, 15e (532-91-68).

ROBIN DES BOIS (A., v.f.) : Grand Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UCG Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Ermitage, 8e (563-16-16) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Napoléon, 17e (267-63-42) ; Pathé Clichy, *18e (522-46-01)*.

ROCCO ET SES FRÈRES (It., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

ROSEMARY'S BABY (A., v.o.) : Reflet Logos, 5e (354-42-34).

RUE CASES-NEGRES (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-56-85).

LE SANG D'UN POÈTE (Fr.) : Septième Art Beaubourg, 4e (278-34-15).

LE SAUT DANS LE VIDE (It., v.o.) : Le *Latina, 4e (278-47-86).*

SHINING (A., v.o.) (**) : Templiers, 3e (272-94-56).

TCHAO PANTIN *(Fr.)* : Grand Pavois, 15e (H.sp.) (554-46-85).

THÉORÈME (It., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

THE ROSE (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).

WHISKY A GOGO (A., v.o.) : Reflet *Médicis, 5e (633-25-97* ; Balzac, 8e (561-10-60) ; Olympic, 14e (544-43-14).

Les festivals

LES BRANCHÉS DE L'AMÉRIQUE (v.o.), Olympic-Luxembourg, 6e (633-*97-77), 24 h : Punishment Park ; 20 h :* Rusty James ; 16 h, 22 h : New-York 42e Rue ; 18 h : Out of the Blue.

ELOGE A LA RIGUEUR : E. RHOMER Républic-Cinéma, 11e (805-51-33), 16 h : le Genou de Claire.

FASSBINDER, (v.o.) Studio Bertrand, 7e (783-64-66) : 22 h : Despair.

A. HITCHCOCK, PÉRIODE ANGLAISE (v.o.) Action Rive-Gauche, 5e *(329-44-40), les 39 Marches.*

LAUREL ET HARDY (v.f.), Action Écoles, 5e (325-72-07), les As d'Oxford.

P. PASOLINI, (v.o.), *Maison des cultures* du monde, 6e (544-72-30).

PROMOTION DU CINÉMA. (v.o.), Studio 28, 18e (606-36-07), Indiana Jones.

RÉTROSPECTIVE BRESSON (v.o.), 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00). 22 h : Un condamné à mort s'est échappé ; *16 h, 18 h, 20 h* : le Diable probablement.

LA QUINZAINE DU FILM D'OPÉRA RUSSE (*v.o.*), *Reflet Quartier Latin*, 5e (326-84-65), 22 h. : Boris Godounov ; 16 h 30 : Yolanta ; 20 h : le Prince Igor ; 18 h : la Fiancée du tsar.

TRUFFAUT, Club de l'Étoile, 3e (380-42-05), la Peau douce.

Les séances spéciales

L'AMI AMERICAIN (All., v.o.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77), 24 h.

BIQUEFARRE (Fr.) : Olympic, 14e (544-43-14), 18 h.

CHARIOTS DE FEU (Bri., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21), 20 h.

LES CHIENS DE PAILLE (**) (A., *v.o.) : Châtelet-Victoria*, 1er (508-94-14), 19 h 50.

COTÉ CŒUR, COTÉ JARDIN (Fr.) : Olympic-Entrepôt, 14e (544-43-14), 18 h.

LE DOULOS (Fr.), Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 16 h.

FARREBIQUE (Fr.), Olympic, 14e (544-43-14).

LA FEMME PUBLIQUE (*) (Fr.), Républic-Cinéma, 2e (805-51-33), 22 h.



CALENDRIER DES ADMINISTRATEURS DE CONCERTS

THÉATRE MUSICAL DU MUSÉE GRÉVIN
10, bd Montmartre
Du 15 novembre au 31 décembre à 20 h 30
Du mercredi au dimanche
Loc. tél. : 246-84-47
(Valmalète)

« IL ÉTAIT 3 FOIS... »
Opéra drôle en 3 actes de Graciane FINZI

RADIO-TÉLÉVISION

Mardi 25 décembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Téléfilm : Christmas Carol.
De P. Boutron, d'après Ch. Dickens, avec M. Bouquet, L. Malidor, G. Wilson.
Un soir de Noël, au milieu du siècle dernier, dans Londres emmitouflée de brouillard... La magie de Dickens, avec de beaux décors, de bons acteurs. Un délice.

22 h 5 Histoire du rire : Un rire différent.
Série de six émissions de Daniel Costelle.
Troisième épisode : l'absurde. Une évocation de Mark Twain, du caf'conc'...

23 h Jazz : Stéphane Grappelli.
Emission de Jean-Christophe Averty.
Un spécial Grappelli enregistré en juillet 1984.

23 h 45 Journal.

0 h 5 Vivre en poésie.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Feuilleton : Louisiane.
D'après M. Denuzière, réal. P. de Broca, avec M. Kidder, I. Charleson, V. Lanoux, A. Ferréol...
Amours et aventures sur fond de guerre de Sécession.

21 h 35 Cinéma : Diva.
Film français de J.-J. Beineix (1981), avec W. Wiggins, Fernandez, R. Bohringer, T. Ann Luu, J. Fabbri, R. Bertin.
Un jeune postier mélomane, qui possède l'enregistrement pirate du concert d'une cantatrice d'opéra, est pourchassé par des truands et des tueurs. Intrigue policière prétexte à une mise en scène d'un hyperréalisme délirant. Produit mode, phénomène sociologique.

23 h 20 Journal.

23 h 35 Bonsoir les clips.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Cinéma : le Magicien d'Oz.
Film américain de V. Fleming (1939), avec J. Garland, F. Morgan, R. Bolger, B. Lahr, J. Haley, B. Burke (N. et couleurs. Rediffusion).
Une adolescente, victime d'une méchante châtelaine, traverse, en rêve, un pays habité par des nains sur lequel règne un magicien. Elle recherche celui-ci. Somptueuse féérie, comédie musicale, voyage onirique où triomphe Judy Garland.

22 h 10 Variétés : Macadam.
Un soir de Noël, ça peut être ça, de P. Danel, Ch. Ratelin, réal. J. Cornet, avec Popeck, Christian Mery, Richard Martin, Carlos...
Un camion s'arrête sur le port de Marseille. La radio diffuse un pot-pourri des chansons de Carlos, deux hommes se séparent, le premier entame une interminable course, le second part à la recherche d'un théâtre.

23 h 10 Journal.

23 h 35 Sol : Comment raconter ces choses.
Spectacle du comique canadien Marc Favreau, dit Sol.

0 h Cadavres extras : l'image égarée.
De G. Fabre, réal. E. Logereau.
A partir d'une photo mystérieuse, une jeune femme se trouve confrontée à des situations inextricables... Le court métrage rappelle Blow-up *d'Antonioni.*

0 h 15 Fat's blues ou les confidences d'un dinosaure.

0 h 20 Prélude à la nuit.
Concert à l'église Saint-Eustache : Quam Dilecta *et* Chœur final, *de Rameau.*

FR 3 PARIS ILE-DE-FRANCE

17 h 5, L'homme aux colts d'or, film de R. de Dakley Hall ; 19 h 5, Feuilleton : Fonconverte ; 19 h 20, Inspecteur Gadget ; 19 h 25, Un bon petit diable ; 19 h 50, Les dits de la vie.

CANAL PLUS

20 h 30, le Roi et l'Oiseau, film de P. Grimault (dessins animés) ; 21 h 55, Family Rock, film de J. Pinheiro (comédie) ; 23 h 15, Tous en scène ; 0 h, Autopsie d'un meurtre, film d'O. Preminger (suspense) ; 2 h 35, Batman.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Pour ainsi dire : les poètes du monde.
21 h La criée aux contes autour du monde : veillée à Bouxviller (Alsace).
21 h 30 Diagonales, ou l'actualité de la chanson ; numéro spécial Francis Lalanne.
22 h 30 Nuits magnétiques : dans le Grand-Nord.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert : *Symphonie nº 29 en la majeur, Concerto pour piano et orchestre nº 26 en ré majeur, Concerto pour piano et orchestre nº 20 en ré mineur*, de Mozart, par le National Arts Center Orchestra, dir. et sol. M. Perahia.
23 h *Les soirées de France-Musique : Jazz club* (concert donné le 28 novembre au Music Halles).

Mercredi 26 décembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

11 h 30 TF 1 Vision plus.
12 h Dessin animé : Tom et Jerry.
12 h 30 La semaine enchantée de Chantal Goya.
13 h Journal.
13 h 40 Dessin animé.
13 h 50 Série : La petite maison dans la prairie.
14 h 45 Destination Noël.

16 h 15 Un siècle de trains miniatures.
Emission de C. Lamming et G. Grod.
Des premiers jouets, gros trains roulant à la vapeur à même le plancher, aux petits trains à clef ou électriques jusqu'à ceux d'aujourd'hui, de plus en plus perfectionnés, toute l'histoire d'un jeu qui passionne les enfants autant que leurs pères.

17 h 10 Des jouets par milliers.
Une émission spéciale de variétés conçue par les enfants, avec Billy, le groupe Abracadabra, Salut les Mickey, et des gagnants.

18 h 10 Le village dans les nuages.
18 h 30 Série : Danse avec moi.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Cocomicocinécomico.
19 h 53 Tirage du Tac-o-tac.
20 h Journal.
20 h 35 Tirage du Loto.

20 h 40 Feuilleton : Dallas.
J. R. court au chevet de Sue Ellen, hospitalisée à la suite d'un léger accident.

21 h 30 Histoire du rire : L'âge d'or du rire.
Série de six émissions de Daniel Costelle.
Quatrième épisode : l'âge d'or du rire, avec Charlie Chaplin et Laurel et Hardy. A voir pour les nombreux extraits de films.

22 h 30 Variétés : Dix bougies pour la Une, vous avez aimé...
Par M. et G. Carpentier.
Numéro un : Les grands enfants. 1er janvier 1975, 1er janvier 1985. TF 1 a dix ans, une fête anniversaire qui se prolongera tout au long de l'année. On trouvera une sélection des meilleures émissions, manière de rendre hommage à leurs auteurs. Aujourd'hui « Les grands enfants », l'émission à succès créée par une bande de joyeux copains, Jean Yanne, Jean-Marc Thibault, Roger Pierre, Sophie Desmarets, Francis Blanche, Jacqueline Maillan...

23 h 45 Journal.

0 h 5 Vivre en poésie.
Hommage à l'auteur de « Plume », Henri Michaux, l'un des plus grands poètes de ce siècle, grand voyageur et homme des territoires imaginaires.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 ANTIOPE.
12 h Journal et météo.
12 h 10 Jeu : L'Académie des neuf.
12 h 45 Journal.
13 h 30 Feuilleton : Les amours des années 50.

13 h 45 Dessins animés.
Wattoo-Wattoo ; X'Or.

14 h 15 Récré A 2.
Les Schtroumpfs ; Le vol du dragon ; Maraboud'ficelle ; Latulu et Lireli ; Pac Man ; L'arbre de Noël de l'Elysée ; Les petites canailles...

16 h 45 Micro-Kid.

17 h 20 Les carnets de l'aventure.
« Record au lac Salé » (record de vitesse automobile).

18 h Platine 45.
Galaxy, Johnny Hallyday, les Aphrodite Child, Billy Ocean, The Nighty Wah, Yves Martin, John Wait.

18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.

20 h 35 Feuilleton : Louisiane.
D'après M. Denuzière, réal. P. de Broca, avec M. Kidder, I. Charleson, V. Lanoux...
Troisième épisode.

21 h 35 Téléfilm : l'Héritage.
Réal. M. Failevic, avec F. Ledoux, J.-P. Bagot...
Un vieux célibataire meurt, laissant en héritage une superbe vigne, mais interdit qu'on ouvre le testament avant les prochaines vendanges ! Suspense drôle et malicieux.

22 h 55 Journal.
23 h 10 Bonsoir les clips.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

14 h 30 Emissions pour les jeunes.

17 h Emissions régionales.
Programmes autonomes des douze régions.

19 h 55 Dessin animé : Lucky Luke.
20 h 5 Les petits papiers de Noël.

20 h 35 Théâtre : Désiré.
Comédie en trois actes de Sacha Guitry, mise en scène Jean-Claude Brialy, avec Marie-José Nat, Bernadette Lafont...
C'est l'histoire, selon Sacha Guitry, d'un homme « dont le physique, l'assurance et la profession, précisément héréditaires, ne sont pas tout à fait en accord avec ses goûts et sa mentalité. Fils, petit-fils, arrière-petit-fils de domestiques, il éprouve à obéir une véritable volupté ». Mais il aime en réalité surtout ses patronnes, d'où une comédie-bouffe.

22 h 15 Journal.

22 h 35 Ciné-passion.
Emission de Marie-Christine Barrault.

22 h 40 Cinéma : Mort à Venise.
Film italien de L. Visconti (1971), avec D. Bogarde, S. Mangano, B. Andresen, R. Valli, N. Ricci, F. Fabrizi.
Un compositeur allemand, vieux et malade, rencontre dans un palace du Lido de Venise un bel adolescent dont il s'éprend jusqu'à l'obsession. Adaptation d'un roman de Thomas Mann, reconstitution historique superbe, méditation sur l'art, la beauté, la jeunesse, la solitude, la vieillesse et la mort. Musique de Mahler. L'œuvre la plus maîtrisée des dernières années de Visconti.

0 h 35 Cadavres extras : Coup de fil.
D'Olivier Bourbeillon, réal. Maurice Fasquel.
Une maison tranquille dans la nuit. Un père et son fils regardent une enquête à la télé. Une fiction absurde, joliment réalisée.

0 h 50 Divertissement : Fat's Blues ou les confidences d'un dinosaure.

0 h 55 Prélude à la nuit.
Chanson d'Anton Dvorak, interprétée par les Douze Violons de France.

CANAL PLUS

7 h, 7/9 M. Denisot ; 9 h, Cabou Cadin (Les Minipouss. Benji. Gil et Jo) ; 10 h 20, Robin des bois ; 11 h 10, Les contes de Cri-Cri ; 12 h 5, L'homme au Katana ; 13 h 5, Jeu ; 13 h 30, Rue Carnot (et à 18 h 45) ; 14 h, Cabou Cadin (Les contes de Noël) ; 15 h 10, L'étrange histoire du Père Noël ; 16 h, L'Australienne ; 17 h 15, Rock concert ; 18 h 5, Surtout l'après-midi ; 19 h 15, Tous en scène ; 20 h 5, Top 50 ; 20 h 30, Hill street blues ; 21 h 20, Soap ; 22 h, L'irrésistible Jackie Chan, film de Lo Wei (karaté) ; 23 h 25, Tous en scène ; 0 h 10, Tendres cousines, film de D. Hamilton (érotique) ; 1 h 35, Robin des bois ; 2 h 30, Les marionnettes de Salzbourg.

FRANCE-CULTURE

7 h, Le goût du jour ; 8 h 15, Les enjeux internationaux ; 8 h 30, Les chemins de la connaissance : le soleil sous la neige ou les liturgies de l'hiver (et à 10 h 50 : il était une fois... le cirque) ; 9 h 5, Matinée : la science et les hommes. La reproduction humaine ; 10 h 30, Musique : miroirs (et à 17 heures) ; 11 h 10, Le livre, ouverture sur la vie : rencontre avec Pef au Salon du livre de Beauchamp ; 11 h 30, Le crépuscule des fées : le chat buté ; 12 h, Panorama : entretien avec Gaston Rebuffat ; Radio jeunes ; à 12 h 45 : l'Edition en 1984 ; 13 h 40, Avant-première : « environnement sonore d'un spectacle », Daniel Dehaye ; 14 h, Un livre, des voix : « la Dentellière d'Alençon », de Janine Montupet ; 14 h 30, Passage du témoin, de T. Ferenczi. Avec Michel Vittoz et Daniel Sibony (redif. de l'émission du 22 décembre) ; 15 h 30, Lettres ouvertes, Jean Paulhan ; 17 h 10, Le pays d'ici : en direct de Strasbourg ; 18 h, Subjectif : Agora, avec H. Carrère d'Encausse ; à 18 h 35, Tire ta langue... ; à 19 h 15, Rétro ; à 19 h 25, Jazz à l'ancienne ; 19 h 30, Perspectives scientifiques : la génétique aujourd'hui (la révolution mendélienne) ; 20 h, Musique, mode d'emploi : Hugo Wolf, critique musical.
20 h 30 Antipodes : l'une danse, l'autre écrit. Poèmes et musiques des nuits de Dakar, Port-au-Prince, Beyrouth...
21 h 30 Musique : pulsations. Point d'ouïe : la musicalité.
22 h 30 Nuits magnétiques dans le Grand Nord.

FRANCE-MUSIQUE

2 h, Les nuits de France-Musique : Musique de divertissement ; 7 h 10, Actualité du disque ; 9 h 8, Le matin des musiciens : Orpheus Britannicus Henry Purcell, de l'interprétation des ayres de Purcell ; œuvres de Purcell, Corelli, Monteverdi, Lully ; 12 h 5, Concert : œuvres de Beethoven, Chopin, Albeniz, Kreisler, par J.-J. Kantorow, violon, et Marc Laforêt, piano ; 13 h 32, Les chants de la terre ; 14 h 2, Jeunes solistes : œuvres de Hindemith, de Falla, Mozart, Schönberg, par l'ensemble « Camerata de Versailles », dir. A. du Closel ; 15 h, Luciano Pavarotti : une étoile est née ; œuvres de Donizetti, Bellini, Verdi ; à 16 h, Stars and sounds : œuvres de Bach, Rimski-Korsakov, Stravinsky, par l'Orchestre de Philadelphie ; 18 h, Silence on détourne : mélos ; extraits de films et de musiques de Michel Chion ; 19 h 15, Le temps du jazz : Où jouent-ils ? Intermède ; feuilleton : le blues urbain, Chicago ; 20 h, Avant-concert.
20 h 30 Concert : *Quatuor à cordes en fa majeur*, de Schumann ; *Quatuor à cordes*, de Fine ; *Quatuor à cordes nº 20 en ré majeur*, de Mozart, par le Quatuor Juilliard (R. Mann et E. Carlyss, violons, S. Rhodes, alto, J. Krosnick, violoncelle ; en complément de programme, œuvres de Schumann, Poulenc.
22 h 34 Les soirées de France-Musique : les entretiens de Francis Poulenc avec Claude Rostand ; à 23 h 5, Pierre Bernac et Francis Poulenc.

INFORMATIONS «SERVICES»

VIE ASSOCIATIVE

Alors, R.A. conte...

« Il était une fois... » : quatre mots ordinaires pour des histoires extraordinaires qui ouvrent les portes du rêve. Si le pouvoir des mots est du domaine de la psychanalyse, la magie des mots est le privilège du conteur.

Venu de la nuit des temps, le conte a fait le tour du monde. Il est aujourd'hui au centre de l'activité de l'atelier du conte et des cultures populaires Rhône-Alpes conte (R.A. conte).

C'est un homme politique qui redécouvre les vertus du conte. M. Franck Sérusclat, député (PS), maire de Saint-Fons (Rhône), le choisit comme *« moyen de créer un événement culturel dans les communes dépourvues d'équipements »* : ne permet-il pas de présenter un spectacle de qualité sans installation particulière ou onéreuse ? Il suffit d'un lieu, d'un conteur et d'un auditoire, et tout est possible.

Selon M. Sérusclat, le conte s'utilise comme une clef : il permet à l'homme de retrouver ses racines, rend possible le transfert du quotidien dans le rêve, fait entrer dans une vision poétique du monde et libère la créativité : on peut y projeter ses fantasmes au moyen de mots étranges et familiers. Le contexte convivial de la veillée réveille la nostalgie et ouvre la discussion.

Il est arrivé à l'élu qu'est M. Sérusclat d'utiliser le secours d'un conte, *le Roi nu* par exemple, pour inviter son interlocuteur à plus de rigueur : *« Il ne faut pas m'en conter »*, dit celui qui ne veut pas être grugé...

Un outil pédagogique

Il fallait à R. A. Conte un conteur. M. Roger Rolland est devenu celui-là. Son grand-père, qui habitait Die, aimait évoquer les légendes du Dauphiné. Le jeune Roger, que l'on traitait de *« grand fabulateur »*, l'écoutait avidement. Son stock de belles histoires se constitue à partir de là. Depuis un an, abandonnant l'enseignement du français, M. Rolland a défini et développé les trois axes de R. A. conte : le collectage de la tradition orale, sa restitution au cours de veillées et la formation de conteurs.

M. Rolland est un dévôt du conte. Il le respecte : *« On n'a pas le droit de le trahir, car il véhicule la culture de nos aïeux »*. Mais il lui fait subir un *aggiornamento* : *« Les histoires d'hier s'adaptent à la société d'aujourd'hui. Certains contes que l'on croyait morts resurgissent avec une vigueur nouvelle. »* Il en conserve donc la trame qu'il restitue avec sa culture, son éducation, sa sensibilité.

Il redonne au conte son contenu moral. *« Contrairement à ce que l'on croit, le conte,* dit-il, *n'était pas destiné aux enfants. Les grands-parents le racontaient en famille à l'intention des jeunes filles, invitées à ne pas sortir sans l'autorisation de leur mère, à ne pas suivre n'importe qui* (le Petit Chaperon rouge). » *« Le Roi grenouille »*, ajoute-t-il, *enseignait au garçon le respect de la parole donnée. »*

Le conte n'est pas un outil pédagogique désuet. M. Rolland en a fait l'expérience avec des adolescents des Minguettes. Avec des éléments du merveilleux traditionnel — or, princesse, métamorphose, etc., — ils ont inventé une histoire contemporaine où défilent tous leurs problèmes : comment la ville d'Issieux tombée sous la domination de Tarik-le-shit, qui en fit l'empire de la drogue, fut sauvée par deux messagères de la planète Vénus. *« Et c'est ainsi que, pour remercier ces deux Vénusiennes, Issieux est devenue Vénissieux. »*

M. Rolland fait l'*exégèse* du conte. Il distingue le conte de Perrault, plus littéraire, de celui des frères Grimm, plus proche de la tradition orale. Il a recensé vingt et une versions de *Jean de l'Ours* en Dauphiné et constate : *« Le conte est universel. »* Il s'adapte au terroir. Prince, sultan, pacha, maharadjah sont des incarnations d'un même personnage. Le loup devient un singe en Inde ou en Chine, une panthère en Afrique.

Les plus belles histoires ont une fin : *« Ils se marièrent, et moi, pauvre conteur, on m'a demandé de raconter cette histoire, et on ne m'a même pas donné la queue d'une poire à manger »* a pour variantes : *« Et la fatorgue* (le conte) *est finie »* ou : *« S'ils vivent encore, ils sont très heureux »*.

Le conte, qui *« permet à l'homme d'exprimer le plus intime de lui-même »* pour M. Sérusclat, est aussi un moyen de se connaître : *« Un conteur,* dit Roger Rolland, *ne peut pas tricher avec lui-même, il se livre totalement et en arrive à savoir qui il est. »* L'art du conteur ? *« Seule la parole est reine. »* Pas de cabotinage, pas de théâtralisation. *« Une bonne soirée de conte, c'est quand les gens n'applaudissent pas. Vous terminez votre histoire* — sa main amenuise un fil invisible — *dans le silence. Et, tout d'un coup, on se rend compte : « Mon Dieu, ce n'étaient que des histoires... »*

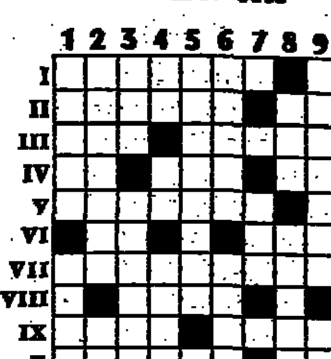
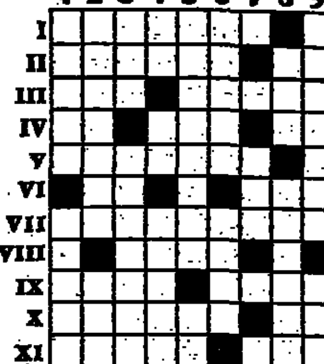
DANIELLE TRAMARD.

★ **R.A. conte (domaine de Rajat, 69780 Saint-Pierre-de-Chandieu. Tél. : (7) 840-27-02), a été fondée en mai 1982. Ressources : fédération Léo-Lagrange, direction régionale de l'action culturelle, conseil régional, conseil général, autofinancement.**

RECTIFICATIF. — Une coquille nous a fait attribuer une somme de 15 000 francs aux envoyés d'AFRANE se rendant en mission humanitaire en Afghanistan (*le Monde* du 19 décembre). Ce qui ne justifierait ni le voyage ni les risques encourus. Il fallait lire en réalité : 150 000 francs.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 3868

HORIZONTALEMENT

I. Très regardant, il veut avoir tout à l'œil. — II. Permet, au lit, certains épanchements. Alternative. — III. Plus agréable à l'œil et l'odorat que l'ail son cousin. Compagnon pratique de l'agréable. — IV. Informateur obscur. Entre l'UNR et le RPR. Copulative. — V. Fût pouvant porter plusieurs canons. — VI. Porta des cornes après les avoir fait porter à Junon. Lettre grecque. — VII. Expositions de meubles. — VIII. Famille de peintres niçois. — IX. Vaut plus que jamais. La croix est son symbole. — X. Terre plus riche en pétrole qu'en essences. Duplicateur. — XI. Matière première du pithécanthrope. Roi de Rome.

VERTICALEMENT

1. Cartouche n'en manquait pas ainsi que ses cartouches. Pierres angulaires. — 2. Un petit coin dans la rue. Très cher quand il est bon. — 3. Morceau dont on fait une bouchée. Preuve tangible d'un lien de parenté. — 4. Privatif. Impair pouvant avoir des suites incalculables. Chose qu'on ne saurait trouver chez un bric-à-brac. — 5. Dosée, elle remonte, mais un surdosage risque de faire choir. Ses eaux n'ont rien à voir avec la précédente. — 6. Ennemi des demi-mesures. Prise qui mérite un passage à tabac. — 7. Evoque un grand Suisse ainsi qu'un petit. — 8. Hommage à la belle Véronique. Mère d'un enfant ravissant. — 9. Morceaux débités en tête-à-tête. Bas de cadran.

Solution du problème nº 3867

Horizontalement

I. Poitrine. — II. Os. Europe. — III. Icare. Tin. — IV. Sa. Page. — V. Ordinaire. — VI. On. Ira. — VII. Lia. Remi. — VIII. Magie. Mn. — IX. Arts. Agés. — X. IG. Ouïe (*cf.* « ombre »). — XI. Séance. Dé.

Verticalement

1. Poison. Mais. — 2. Oscar. Large. — 3. Doigt. — 4. Terminaison. — 5. Rue. UC. — 6. IR. Pair. Aïe !. — 7. Notaire. Gê. — 8. Epigramme. — 9. Enée. INSEE.

GUY BROUTY.

PARIS EN VISITES

JEUDI 27 DÉCEMBRE

« Aux Invalides », 12 heures, cour d'Honneur, pied de la statue de Napoléon, Mme Allaz.

« La Renaissance à Paris », 15 heures, devant l'église Saint-Gervais, Mme Bouquet des Chaux.

« Notre-Dame de Paris », 15 heures, portail central, Mme Garnier-Ahlberg (Caisse nationale des monuments historiques).

« Diderot », 15 h 30, hôtel de la Monnaie, Mme Angot.

« Watteau », 12 h 45, Grand Palais (Approche de l'art).

« L'église russe », 15 heures, 12, rue Daru (Academia).

« Victor Hugo », 15 heures, 6, place des Vosges, Mme Ferrand.

« Présence du Moyen Age », 15 h 30, église Saint-Séverin (Histoire et archéologie).

« Watteau », 13 h 30, Grand Palais, P.-Y. Jaslet.

« L'île de la Cité », 15 heures, 1, rue d'Arcole (Paris autrefois).

« Le Marais », 14 h 30, métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Watteau », 13 heures, Grand Palais (Visages de Paris).

INFORMATIQUE

ORDO-CADEAU. — Vous voulez offrir un ordinateur familial, mais lequel choisir ? *Science et Vie Micro* propose, dans son numéro de décembre, une sélection de cinquante ordinateurs familiaux selon votre « profil ». Sept portraits d'acheteurs potentiels vous permettront de choisir en connaissance de cause le logiciel idéal pour vous et votre famille.

★ ***Science et Vie Micro* nº 12, décembre 1984 ; en vente dans tous les kiosques.**

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps prévu en France entre le mardi 25 décembre à 0 heure et le mercredi 26 décembre à 24 heures.

C'est un temps de plus en plus perturbé qui va sévir sur la France, et particulièrement en montagne où de nouvelles chutes de neige sont à attendre. Mercredi matin, une zone de temps maussade accompagnée de pluie en plaine, de neige au-dessus de 400 mètres, sera située des Pyrénées à la Champagne. Le mauvais temps gagnera à la mi-journée les régions allant des Vosges aux Alpes et à la Corse et sévira tout l'après-midi. Attention aux routes enneigées en montagne.

Sur les autres régions va se généraliser un temps frais et capricieux : beaucoup de nuages, *quelques éclaircies*, par moments des giboulées (pluie mêlée de neige, même en plaine). Les vents de nord-ouest seront *sensibles* et pénétrants. Les températures, de − 1 à + 3 degrés au lever du jour, ne dépasseront guère 5 à 6 l'après-midi, sauf près de la Méditerranée où il fera 8 à 10 degrés.

Sens de l'évolution

De l'air de plus en plus froid s'étendra à l'ensemble du pays. Il sera plus humide jeudi et vendredi sur les régions de l'Est et samedi sur les régions du Nord-Ouest et de l'Ouest. Temps prévu pour la fin de la semaine :

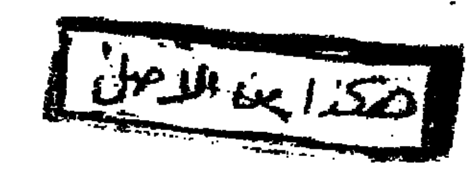
Jeudi, des Ardennes aux régions de l'Est et aux Pyrénées, prédominera un temps gris et humide avec neige à basse altitude et même parfois en plaine. Les températures maximales ne dépasseront pas 1 à 3 degrés. Près de la Méditerranée, nuages et éclaircies maximales atteindront 8 à 11 degrés. Sur les autres régions, le ciel sera plus variable mais des averses se produiront encore. Elles seront parfois neigeuses dans l'intérieur. Les températures de l'après-midi s'échelonneront entre 6 et 8 degrés près des côtes, 3 à 4 degrés dans l'intérieur.

Vendredi et samedi, sur le Nord-Est et l'Est, les nuages resteront abondants et donneront encore de la neige dans l'intérieur. Toutefois, samedi, ils ne s'étendront plus que des Alpes à la Corse. Ailleurs, la matinée sera parfois brumeuse, mais, dans l'ensemble, un temps assez ensoleillé prédominera. Le ciel risque cependant de se couvrir samedi sur la Bretagne et les régions atlantiques où quelques chutes de neige pourront précéder de nouvelles pluies accompagnées d'un léger adoucissement. Les températures minimales marqueront une baisse sensible et les gelées matinales seront nombreuses. Elles pourront atteindre − 3 à − 6 degrés dans le Centre, samedi.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 24 décembre ; le second, le minimum de la nuit du 24 au 25 décembre) : Ajaccio, 11 et − 5 ; Biarritz, 12 et 3 ; Bordeaux, 11 et − 2 ; Bourges, 7 et − 1 ; Brest, 8 et 3 ; Caen, 9 et 1 ; Cherbourg, 8 et 1 ; Clermont-Ferrand, 7 et 2 ; Dijon, 3 et 2 ; Grenoble-St-M.-H., 4 et 3 ; Grenoble-St-Geoirs, 6 et 2 ; Lille, 8 et 1 ; Lyon, 4 et 3 ; Marseille-Marignane, 10 et 6 ; Nancy, 5 et 2 ; Nantes, 9 et 1 ; Nice-Côte d'Azur, 9 et 4 ; Paris-Montsouris, 10 et 1 ; Paris-Orly, 9 et − 2 ; Pau, 11 et 0 ; Perpignan, 13 et 6 ; Rennes, 8 et 1 ; Strasbourg, 5 et 3 ; Tours, 9 et − 2 ; Toulouse, 10 et 1 ; Pointe-à-Pitre, 30 et 24.

Températures relevées à l'étranger : Alger, minimum 9 ; Amsterdam, 6 et 4 ; Athènes, 13 et 10 ; Berlin, 1 et − 4 ; Bonn, 6 et 3 ; Bruxelles, 6 et 4 ; Le Caire, 20 et 9 ; îles Canaries, 21 et 17 ; Copenhague, 5 et 1 ; Dakar, 23 et 18 ; Djerba, 15 et 11 ; Genève, 4 et 2 ; Istanbul, 10 et 8 ; Jérusalem, 14 (maximum) ; Lisbonne, 14 et 8 ; Londres, 9 et − 1 ; Luxembourg, 3 et 1 ; Madrid, 10 et 0 ; Montréal, 3 et − 3 ; Moscou, − 19 et − 22 ; Nairobi, 24 et 13 ; Palma-de-Majorque, 14 et 9 ; Rio-de-Janeiro, 27 (maximum) ; Rome, 11 et − 1 ; Stockholm, 4 et 2 ; Tozeur, 16 et 4 ; Tunis, 14 et 10.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)



Le Monde

économie

ÉTRANGER

AU JAPON

La privatisation de NTT (300 000 salariés) est saluée comme une grande victoire du patronat

De notre correspondant

Tokyo. – *Premier grand succès* de la politique de réforme administrative et de privatisation économique voulue par le patronat et les dirigeants nippons, le vote des projets de loi consacrant la privatisation du monopole d'Etat NTT (Nippon Telegraph and Telephone Corporation) et l'ouverture du marché à la concurrence est d'une portée considérable à plusieurs égards.

D'abord, à l'instar des politiques menées aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne dans ce domaine, la décision ouvre une phase nouvelle *dans l'histoire de l'industrie locale* des télécommunications. Nombre *d'entreprises japonaises et étrangères* (pour le moment toutes américaines) vont tenter *d'en tirer profit* dès l'an prochain. D'autant plus que le marché nippon des télécommunications est le deuxième du monde. Il relevait d'un monopole d'Etat (sous la tutelle des PTT) depuis sa création, il y a plus d'un siècle. Un monopole d'ailleurs florissant : NTT était en 1983 deuxième toutes catégories, derrière Toyota, pour les bénéfices après impôts.

La première des trois lois votées la semaine dernière, et qui doivent prendre effet en avril 1985 (*le Monde* du 22 décembre), approuve la transformation de NTT (un « géant » qui occupe trois cent mille employés) en une entreprise semi-privée.

Au début, les actions de la « nouvelle » société resteront dans les mains de l'Etat. Ce dernier en céderait ultérieurement la moitié, voire les deux tiers, au maximum.

Les autres lois divisent et réglementent le marché en deux catégories. La première concerne les entreprises du type NTT, propriétaires de circuits de télécommunications. Le capital étranger y est limité. La seconde a trait aux sociétés spécialisées dans la fourniture de services à valeur ajoutée et qui louent des lignes aux entreprises de la première catégorie.

Les prétendants sont nombreux, ce qui se comprend vu l'importance des enjeux et le foisonnement des techniques et procédés nouveaux (*numérique, satellites, câblage,* fibres optiques, informatique, *réseaux à valeur ajoutée*) dans un domaine qui paraît illimité. Dans le premier cas, plusieurs groupes japonais veulent affronter la NTT privatisée. L'un comprend des sociétés de premier plan sous l'égide de Kyocera (numéro un de la céramique) ; un autre est organisé par le ministère de la construction ; un troisième (qui s'appuierait sur les réseaux satellites) par le grand patronat (Keidanren). Les chemins de fer nationaux (JNR), eux-mêmes menacés de privatisation, sont également sur les rangs.

Effervescence

Dans la deuxième catégorie, l'effervescence est plus grande *encore. Les grandes compagnies* japonaises (Nec, Fujitsu, Hitachi), qui ont *milité pour la déréglementation* avec le soutien du ministère de l'industrie et du commerce extérieur (MITI), sont prêtes à se lancer sur le marché des réseaux à valeur ajoutée (VAN), ainsi que plusieurs dizaines d'autres, japonais et trois américains : IBM, ATT, et GTE Telnet Corporation (« le Monde de l'économie » du 11 décembre).

En second lieu, le vote de la Diète (le Parlement) consacre avec éclat le succès de la politique de privatisation menée par les dirigeants conservateurs avec le soutien actif de la Fédération du grand patronat. Cette politique, à laquelle s'opposent les partis socialiste et communiste nippons, va aussi dans le sens souhaité par les Etats-Unis. Washington avait *d'ailleurs donné l'exemple* dans ce domaine.

Deux autres monopoles d'Etat sont sur la liste des privatisations : *les chemins de fer nationaux (une partie du réseau ferroviaire appartient déjà au privé) et la corporation* du tabac et du sel. Là aussi les Etats-Unis exercent de fortes pressions pour augmenter leur part du marché des cigarettes.

Enfin, ces transformations risquent de porter un coup très dur à la Confédération du travail Sohyo, qui tire l'essentiel de son pouvoir de ses filiales syndicales dans le secteur public et qui, en outre, constitue la base électorale du Parti socialiste du Japon, en effet, le syndicat de NTT (qui compte près de trois cent mille adhérents) passerait, lui aussi, du secteur public à une affiliation au secteur privé.

R.-P. PARINGAUX.

La croissance économique des pays d'Amérique latine a atteint 2,6 % en 1984

L'Amérique latine a connu en 1984 une *« faible et insuffisante » reprise économique,* après trois années de grave récession, selon le rapport annuel que vient de publier, à Santiago, la Commission économique pour l'Amérique latine (CEPAL) de l'ONU.

Le produit intérieur brut total de la région a augmenté de 2,6 % en 1984, après avoir baissé de 1 % en 1982 et de 3,3 % en 1983. Les pays dont la croissance a été la plus forte sont le Chili (+ 5,5 %), le Brésil (+ 3,5 %) et le Pérou (+ 3,5 %). En revanche, le PIB de l'Uruguay a chuté de 2 % et celui du Venezuela de 1,5 %.

La balance commerciale de la *région a enregistré un excédent* record de 37,6 milliards de dollars, dont 13,5 milliards pour le Mexique, 12,6 milliards pour le Brésil, 8,54 milliards pour le Venezuela et 4,43 milliards pour l'Argentine.

Les exportations de la région ont augmenté en valeur de 10 % en moyenne, tandis que les importations, en hausse pour la première fois depuis 1981, ont progressé de 4,4 %.

Le remboursement de la dette extérieure a coûté aux pays latino-américains 37,3 milliards de dollars cette année, contre 34,5 milliards en 1983, *soit 33,5 % des revenus* d'exportations.

L'endettement extérieur de la région a augmenté de 5,6 %, un *rythme inférieur* à celui des trois précédentes années, pour atteindre un total de 360 milliards de dollars.

La balance des paiements a été excédentaire de 7,5 milliards de dollars, du fait d'une augmentation de *4,4 milliards de dollars des entrées* de capitaux (10,6 milliards).

En revanche, la CEPAL souligne une accélération de l'inflation, qui *atteint dans la région* des niveaux historiques. Le taux moyen d'infla*tion passe ainsi de 66 %, en 1983,* à 116 %, en 1984, avec notamment une hausse des prix de 1 084,9 % en Bolivie, de 675 % en Argentine, de 194,7 % au Brésil et de 105,8 % au Pérou. En revanche, le Honduras (6,9 %), la Barbade (3,9 %) et Panama (1,11 %) se signalent par des taux d'inflation peu élevés. – *(AFP.)*

La reprise s'affermit en RFA

(Suite de la première page.)

De toute évidence, les milieux industriels allemands reprennent dans l'ensemble confiance. Les marges bénéficiaires des entreprises se sont améliorées, le taux d'utilisation des capacités de production est revenu à 82 % un peu en dessous des 85 % jugés normaux et bien au-dessus des 76 % de la fin 1982. De plus, chacun mise sur un accroisse*ment des chiffres d'affaires.* L'IFO-Institut et l'Institut de l'économie allemande font état d'une forte hausse des budgets d'investissements prévus pour 1985, dans des secteurs aussi variés que la machine-outil, l'automobile, l'électrotechnique, la *bureautique,* l'*informatique,* la mécanique de précision, l'optique, la sidérurgie et la métallurgie.

Du coup, les doutes dans les capacités de la RFA à tenir sa place dans l'économie mondiale ne sont plus de *mise. Appelant les industriels à faire* preuve d'audace, le président sortant de la puissante fédération de l'industrie allemande (BDI), M. Rodenstock, s'est inscrit en faux contre *l'idée,* répandue *il* n'y a pas si longtemps encore, selon laquelle la RFA n'était plus qu'un *pays* de deuxième catégorie sur le plan de l'innovation et de la technique. Dans une interview au quotidien *Frankfurter Allgemeine Zeitung,* M. Rodenstock affirmait, au contraire, le 17 décembre, que l'économie allemande dans son ensemble *pouvait souffrir toutes les comparai*sons, y compris avec le Japon, que ce soit dans le domaine du progrès technique ou de l'efficacité.

Cet optimisme ambiant semble avoir également gagné l'opinion publique. Malgré les critiques de *l'opposition et des syndicats* contre la politique économique et sociale du gouvernement, qualifiée d'injuste, 55 % des gens se déclarent optimistes. Ils n'étaient que 45 % l'année dernière et 34 % en 1982 à la même époque.

Pourtant, les arbres de Noël n'ont pas été beaucoup plus chargés cette *année qu'en 1983. Les consomma*teurs sont restés en 1984 à l'écart de ce mouvement de reprise. Ni le chômage, qui frappe encore 2,2 millions de personnes, ni le pouvoir d'achat n'ont beaucoup évolué. Les conventions salariales signées cette année *par les syndicats ne* permettent pas de folies. Seule l'inflation, qui ne devait guère dépasser cette année les 2 %, est là pour donner quelques signes tangibles de changement. La dinde de Noël aura coûté moins cher que l'année dernière.

HENRI DE BRESSON.

CEE

En 1984

LE REVENU DE L'AGRICULTURE A AUGMENTÉ DE 3,8 %

Le revenu de la branche agricole dans la CEE en 1984 a augmenté en valeur réelle de 3,8 %, selon les premières estimations de l'Office des statistiques de la CEE. En 1983, cet indicateur qui mesure la valeur ajoutée nette de l'activité des huit millions d'agriculteurs européens était de – 6 %, par rapport à 1982.

Par pays les résultats sont contrastés : l'indicateur est en baisse en 1984 pour trois pays : la Belgique (– 7 %), le Luxembourg (– 1,3 %), l'Italie (0,8 %). Pour la France, il est en hausse, mais inférieur à la moyenne communautaire (+ 1,6 %). Les hausses sont plus importantes dans les autres pays : Allemagne fédérale (+ 4,9 %), Irlande (+ 6,4 %), Pays-Bas (+ 7,6 %), Royaume-Uni (+ 9,7 %), Grèce (+ 11,4 %), Danemark (+ 20,2 %).

L'Office mesure aussi la valeur *ajoutée nette par unité d'emploi,* qui permet d'indiquer la productivité de la branche. Sur une base 100 en 1980, la moyenne européenne s'établit à 107 contre 103,2 en 1983. Ce sont l'Italie et l'Allemagne fédérale qui obtiennent les plus mauvais résultats, avec respectivement 97,1 et 97,6. La France est juste dans la moyenne européenne (107), et les autres Etats membres au-dessus : Danemark (132,8), Pays-Bas (127,5), Luxembourg (119,2), Irlande (116,9), Belgique (115), Royaume-Uni (114,1).

L'indicateur du revenu pouvant être distribué à la main-d'œuvre agricole non rémunérée (c'est-à-dire l'exploitant et sa famille, à l'exclusion des salariés) augmente, en moyenne européenne, de 3 %, contre une chute de 13 % en 1984. L'Office estime enfin à 2,2 % la diminution de la main-d'œuvre employée dans *la branche agricole au cours de* l'année.

LA COMMUNAUTÉ REPOUSSE SA DÉCISION SUR LES EXPORTATIONS DE TUBES D'ACIER AUX ÉTATS-UNIS

Bruxelles *(AFP).* – La Communauté européenne a repoussé jusqu'au 28 décembre *sa décision* sur l'ouverture éventuelle de négociations *formelles* avec les Etats-Unis, en vue d'aboutir à un accord d'autolimitation de ses exportations de tubes d'acier avec un plafond de 7,6 % du marché américain.

La France a fait savoir qu'elle n'était pas en mesure de se prononcer avant la fin de la semaine sur *les termes du mandat de négocia*tion (soumis par la Commission aux Dix) avec les Etats-Unis. L'Italie et le Grèce ont d'ores et déjà annoncé qu'elles refusaient les termes de ce mandat. Ces deux pays estiment que l'accord envisagé leur donnerait une part de marché américain (respectivement 2 % et 0,52 %) trop restreinte. Aux termes du projet, la RFA obtiendrait environ 2,82 % et la France (où l'entreprise Vallourec *est concernée* au *premier* chef) 0,93 %.

UN PAQUET DE CIGARETTES POUR L'AFRIQUE

Les coopératives céréalières vont envoyer 20 000 tonnes de blé au Sahel. Ce tonnage représente le millième de leur production de l'année 1984. Cette aide sera distribuée sur place courant janvier : 400 000 sacs de 50 kilos seront acheminés par une douzaine de trains vers les ports du Havre et de La Rochelle. La mise en sac sera financée par le Crédit et la Mutualité agricoles. M. Chambaud, président de la Fédération française des coopératives agricoles de céréales a déclaré : *« 20 000 tonnes, ce chiffre peut paraître énorme, cela représente de 18 à 24 millions de francs. Mais ramené à l'hectare cultivé, c'est l'équivalent de 5 à 6 kilos de blé, soit le prix d'un paquet de cigarettes. »*

Le prix d'un paquet de ciga*rettes, c'est ce que les Euro*péens auront payé en 1984 pour *financer la lutte contre la famine* en Afrique. L'intervention globale de la *Communauté s'est élevée à* 266 millions d'ECU, soit 1,8 milliard de francs, soit encore 6,70 francs par Européen.

Dans un rapport récent, la Commission de Bruxelles estime à 3,7 *millions* de tonnes les besoins en céréales des pays africains les plus affectés par la sécheresse pour 1984-1985. Le manque de semences, consommées par les populations affamées, risque de compromettre la prochaine récolte. Les besoins en semences sont estimés à 65 000 tonnes au total pour l'Ethiopie, le Mali, la Mauritanie, le Niger et le Tchad.

L'ARGENTINE VA REMBOURSER 850 MILLIONS DE DOLLARS AU TITRE DES INTÉRÊTS DE SA DETTE

L'Argentine s'est engagée à payer 100 millions de dollars supplémentaires avant la fin de l'année à ses créditeurs (banques étrangères) afin de réduire ses arriérés dans le remboursement des intérêts de sa dette, a indiqué, lundi 24 décembre, le comité bancaire chargé de la gestion de la dette extérieure argentine. M. William Rhodes, vice-président de la Citybank et président du comité des banques créditrices de l'Argentine, *a précisé que ces* 100 millions de dollars venaient *s'ajouter aux 750 millions déjà* promis par Buenos-Aires le 2 décembre dernier. – *(AFP.)*

RELATIVE STABILITÉ DES PRIX EN ISRAËL

Les prix sont restés relativement stables en Israël au cours des deux dernières semaines, selon des statistiques officielles publiées le lundi 24 décembre à Jérusalem. Les produits courants n'ont en effet augmenté que de 2 à 3 % en moyenne au cours de cette période, alors que depuis plusieurs mois l'indice des prix enregistrait régulièrement des bonds mensuels de l'ordre de 20 %. L'inflation ne devrait pas être supérieure à 9 % en décembre, selon les estimations des experts.

« Ce sont les premiers effets du contrat social qui, depuis le 2 novembre dernier, a institué un blocage des prix, des salaires et des impôts », a estimé le premier ministre israélien, M. Shimon Pérès. – *(AFP).*

KUWAIT PETROLEUM INTERNATIONAL VA BIENTOT DISTRIBUER DE L'ESSENCE SANS PLOMB

Kuwait Petroleum International distribuera prochainement de l'essence sans plomb dans cinq pays du nord de l'Europe : Pays-Bas, Belgique, Luxembourg, Danemark et Suède, a annoncé, le 24 décembre, un porte-parole de cette compagnie, à Rotterdam. Kuwait Petroleum, qui est ainsi la première multinationale à suivre les recommandations prises en ce sens des ministres de l'environnement de la CEE, ouvrira, *dans un premier temps, trente points* de vente dans ces cinq pays à compter du 26 janvier 1985. *Trois mois* plus tard, cent cinquante stations offriront le carburant sans plomb de la Kuwait Petroleum. La société prévoit de porter ce nombre à cinq cents dans deux ans.

De son côté, M. Jacques Calvet, PDG de Peugeot SA, estime, dans une interview publiée par l'hebdomadaire *Der Spiegel,* que la décision du gouvernement ouest-allemand d'accorder des allégements fiscaux aux acheteurs de voitures dotées de pots d'échappement catalytique – permettant d'utiliser de l'essence sans plomb – est *« dirigée contre l'Europe ». « Ces équipements,* ajoute-t-il, *constituent une mauvaise solution »* technique. M. Calvet a appelé le gouvernement de Bonn à *revenir sur sa décision.*

PAS DE TVA AUX ETATS-UNIS

Les propositions pour instituer aux Etats-Unis un système de taxe sur la valeur ajoutée (TVA) ont été rejetées en raison d'un coût de fonctionnement trop élevé, vient d'indiquer le département du Trésor. L'introduction de la taxe à la valeur ajoutée aux Etats-Unis nécessiterait le recrutement de vingt mille fonctionnaires supplémentaires. Les frais *de fonctionnement s'élèveraient* à environ 700 millions de dollars. – *(AFP.)*

● **M. Thorn entre à la BIL.** – M. Gaston Thorn, dont le mandat de président de la Commission des communautés européennes arrive à expiration le 6 janvier prochain, a été [illegible] membre du conseil [illegible] de la Banque inter[illegible] [illegible] (BIL). La [illegible] de mille per[illegible] [illegible] banque de [illegible]

SOCIAL

UNE PME EN GRÈVE CONTRE LA GESTION DU PATRON

Une vingtaine de salariés d'une *petite fabrique de peintures, la* société Colorgam à Noisy-le-Sec (Seine-Saint-Denis), *sont en grève* depuis le 18 décembre parce qu'ils contestent la gestion de leur PDG, M. Jean-Charles Coutellier. Les grévistes, qui ne disposaient d'aucun délégué du personnel, ont entamé ce mouvement de protestation après que l'assemblée des actionnaires – où le beau-père de M. Coutellier est majoritaire – eut rétabli le PDG dans ses fonctions un mois après l'en avoir écarté. Pour rendre leur grève légitime, les salariés ont rédigé hâtivement un cahier de revendications. Mais ils n'acceptent de reprendre le travail *que si leur patron renonce* à gérer seul l'entreprise.

● **Citroën-Clichy : la municipalité refuse la fermeture.** – Après l'annonce de la fermeture à terme de l'usine Citroën de Clichy (Hauts-de-Seine), confirmée ces jours derniers par la direction, la municipalité de cette ville a affirmé, samedi 24 décembre, sa volonté de *« maintenir l'activité industrielle »* de l'établissement dans la localité. Elle réclame pour le personnel un plan de formation *« permettant l'évolution technologique de l'entreprise dans les meilleures conditions possibles ».*

EN BREF

● **La CEE dénonce les agissements d'un cartel de l'aluminium.** – La Commission de la Communauté européenne vient de condamner un cartel de l'aluminium. Il s'agissait d'une entente à l'échelle de l'Europe entre *plusieurs pays de l'Est et* des producteurs occidentaux. La CEE *ne leur a pas imposé* d'amendes. *Le* cartel, accusé par la Commission de *violer les règles de concurrence de la* CEE, regroupait tous les grands producteurs des Dix *et les organismes* d'Etat chargés du commerce extérieur en Union *soviétique, en* Pologne, en Hongrie, en Tchécoslovaquie et en RDA. L'entente, destinée à contrôler les prix sur le marché de l'aluminium, a fonctionné de 1963 à 1976, mais n'a été découverte par les services de la Commission qu'en 1977. – *(AFP.)*

● **Saoudiens et Européens s'associent dans la pétrochimie.** – La société saoudienne Saudi Arabian Basic Industries Corp. (SABIC) a signé récemment un accord *portant sur 600 millions de* dollars avec les firmes Enichem Spa (Italie), Neste Oy)finlande) Ct Arab Petroleum Investment Corp. (Arabie saoudite). Aux termes de cet accord, SABIC prendra 70 % et chacun de ses partenaires 10 % dans la construction d'un complexe pétrochimique à Jubail, ville située sur la côte orientale d'Arabie saoudite.

● **Airwick (Suisse) passe sous contrôle britannique.** – La *société* chimique suisse Ciba-Geigy va vendre sa division produits ménagers (Airwick) à la firme britannique Reckitt et Colman pour 1,8 milliard de francs environ. La firme britannique envisage, avec cette opération, d'élargir ses activités dans les domaines alimentaire, pharmaceutique et ménager en général. Elle compte aussi renforcer son implantation aux *Etats-Unis.*

● **Négociations entre Télémécanique et le groupe américain Gould.** – *Le* groupe Télémécanique, spécialisé dans l'automatisation et la distri*bution électrique, a engagé* des négociations en vue de l'acquisition des activités de la division « Industrial Controls » du groupe américain Gould, a annoncé le 23 décembre la société française. Cette acquisition *« renforcera sensiblement la position de Télémécanique sur le marché nord-américain »,* précise Télémécanique, qui indique que la division « Industrial Controls » de Gould représente 70 millions de dollars de chiffre d'affaires, un millier d'emplois et plus de quatre cents distributeurs.

● **Finnair commande huit DC-9 MD-87.** – La compagnie aérienne finlandaise Finnair a commandé au constructeur américain McDonnel-Douglas huit *DC-9 MD-87* au prix de 20 millions de dollars l'appareil. Les quatre premiers de ces biréacteurs moyen-courriers seront mis en *service en 1987-1988 et les quatre* suivants avant 1991. Finnair est la *seconde compagnie aérienne,* après Austrian Airlines, à commander ces DC-9 nouvelle version. – *(AFP.)*

MARCHÉS FINANCIERS

NEW-YORK

En hausse

Encouragé par la hausse du taux *d'escompte américain ramené de 8,5 %* à 8 % le vendredi précédent, le marché new-yorkais a progressé lundi sur un large front et l'indice Dow Jones des valeurs industrielles a clos la séance à *1 210,14, en hausse de 11,16 points sur* la précédente. Les échanges sont toutefois restés particulièrement calmes en raison des fêtes de Noël, ainsi qu'en témoigne le volume des échanges : *55,55 millions d'actions seulement* contre 101,27 millions précédemment.

Pour *la* plupart des analystes, l'abaissement du taux d'escompte décidé par la Réserve fédérale préfigure de nouvelles réductions des taux d'intérêt privilégiés pratiqués par les banques américaines, *et il* convient de souligner à cet égard le maintien des taux d'intérêt interbancaires (federal funds) à 7 1/2 % le lundi 24 décembre.

L'un des titres les plus traités de la séance a été l'action Phillips Petroleum, qui a perdu 9 7/8, à 45 1/8, en raison de l'accord intervenu dimanche entre cette société et M. Boone Pickens, qui menaçait d'en prendre le contrôle (*le Monde* du 24 décembre). Par contre, les actions d'autres sociétés pétrolières ont été recherchées, en raison de *l'intérêt* que pourrait maintenant leur porter M. Boone Pickens.

VALEURS	Cours du 21 déc.	Cours du 24 déc.
Alcoa	38 3/4	36 7/8
A.T.T.	19 3/8	19 1/2
Boeing	55 1/2	56 5/8
Chase Manhattan Bank	47 1/8	47 3/4
Du Pont de Nemours	47 1/2	47 7/8
Eastman Kodak	70 1/8	71 5/8
Exxon	43 3/8	44 1/4
Ford	44 5/8	45 1/4
General Electric	56 1/4	57 1/8
General Foods	56	56 1/8
General Motors	77 1/4	78
Goodyear	28 1/4	28 1/2
I.B.M.	123	124 1/4
I.T.T.	29 3/8	28 3/4
Mobil Oil	27 1/8	28 5/8
Pfizer	40 3/4	41 7/8
Schlumberger	37 5/8	37 5/8
Texaco	33 3/8	33 1/8
U.A.L. Inc.	44 1/2	44 1/2
Union Carbide	37 1/2	38 1/8
U.S. Steel	25 1/8	25 3/4
Westinghouse	26 3/8	26 3/8
Xerox Corp.	37 7/8	38 1/8

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

(INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES)

Indices généraux de base 100 en 1949	14 déc.	21 déc.
Valeurs franç. à revenu variable	1548,2	1547,5
Valeurs étrangères	3046,6	3218,8
Base 100 : 29 décembre 1972		
Valeurs franç. à revenu variable	223,4	223,3
Dont valeurs industrielles	213,3	217,3
Valeurs étrangères	412,2	435,5
Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice des valeurs françaises à rev. var. (b. 100 au 31-12-1981)	194,1	194
Dont valeurs industrielles	190,1	190,1
Pétrole-Energie	150	147,8
Métallurgie	118,9	122,4
Chimie	225,9	229,2
Bâtim., mat. constr., trav. publics	113,3	114,4
Constructions mécaniques	148,3	151
Matériel électrique	208,3	206
Automobile et accessoires	123,7	120,8
Industr. de consom. non alim.	307,4	308,2
Agro-alimentaire	253,2	262,2
Distribution	128,1	126
Transports	191,8	198,9
Services	217,1	220,6
Assurances	257,8	254,6
Banques	238,1	236,7
Immobilier et foncier	190,7	190,5
Investissement et portefeuille	229,1	230,6
Base 100 : 28 décembre 1980		
Valeurs françaises à revenu fixe	110,1	109,8
Emprunts d'Etat	110,2	109,9
Emprunts garantis et assimilés	109,7	109,6
Sociétés	111,2	111
Base 100 : 31 décembre 1972		
Emprunts garantis et assimilés	98,4	98,3
Sociétés	105,8	105,6
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE — Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice général	180,7	180,9
Produits de base	165,1	164,9
Construction	116	118,9
Biens d'équipement	158,5	158,7
Biens de consom. durables	173	170,9
Biens de consom. non durables	247,5	246,8
Biens de consom. alimentaires	242,4	240,8
Services	155,6	155,5
Sociétés financières	229,5	231,4
Sociétés de la zone franc expl. principalement à l'étranger	166,8	169,3
Valeurs industrielles	178,8	178,7
BOURSES REGIONALES — Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice général	170,7	169,6

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

LE GOUVERNEMENT SE PRÉOCCUPE DU SORT DES FOURNISSEURS ET SOUS-TRAITANTS DE CREUSOT-LOIRE

M. Pierre Bérégovoy, ministre de l'économie, des finances et du budget, vient d'adresser aux commissaires de la République des départements concernés par l'activité de Creusot-Loire des instructions *« pour qu'ils examinent, notamment dans le cadre des CODEFI »* (1), avec toute la célérité et la compréhension nécessaires, les éventuelles difficultés que rencontreraient les sous-traitants et fournisseurs de Creusot-Loire situés dans leur département.

Le gouvernement demande aux commissaires de la République de *« sensibiliser les banques »* pour qu'elles participent *« à l'identification des entreprises plus particulièrement touchées, à l'évaluation de leurs difficultés prévisionnelles à court et moyen terme, à la définition des solutions les plus appropriées pouvant notamment passer par l'attribution de prêts participatifs simplifiés »*.

Les entreprises pourront bénéficier de délais de paiement pour les cotisations fiscales et sociales, ainsi que pour la taxe professionnelle.

(1) Comités de développement et de financement de l'industrie.

La Sécurité sociale créancière de l'Etat

LE BUDGET DOIT PLUS DE ONZE MILLIARDS DE FRANCS AU RÉGIME GÉNÉRAL

L'exercice 1984 s'est soldé pour la Sécurité sociale par un excédent du compte d'exploitation de 18,1 milliards de francs selon les dernières estimations. En trésorerie (différence entre l'exercice 1984 et le solde de trésorerie de fin 1983), l'excédent théorique — dit solde significatif — est de 17,8 milliards de francs.

En fait, la Sécurité sociale est cette année créancière de l'Etat qui lui doit quelque 11,5 milliards de francs ce qui est une situation nouvelle, l'Etat ayant été plus souvent dans le passé créancier que débiteur du régime général. Mais l'aisance de la Sécurité sociale a incité l'Etat, dont les comptes sont déficitaires, à différer une partie de ses règlements. Aussi l'excédent réel du régime général n'est actuellement que d'environ 6,5 milliards de francs.

LES FÊTES DE LA NATIVITÉ

Le « message d'espérance » de Jean-Paul II

Cité du Vatican *(AFP)*. — Jean-Paul II a adressé le lundi 24 décembre à minuit à tous les hommes *« le message d'espérance que Noël apporte aujourd'hui encore à l'humanité »*. Le pape célébrait la messe de Noël dans la basilique Saint-Pierre pour 20 000 pèlerins du monde entier.

Le chef de l'Eglise catholique a dénoncé les fautes des hommes du vingtième siècle. *« Nous appartenons*, a-t-il dit, *à la génération qui, ouvertement, met davantage l'accent sur le monde que sur Dieu, sur la temporalité... que sur l'éternité... » « Certains pensent : « Ne » sommes-nous pas déjà dans une » ère post-chrétienne ? »*, a poursuivi Jean-Paul II. *Certains ont fait de l'athéisme un programme de progrès pour l'homme. Mais en fait ce prétendu progrès a apporté aussi avec lui une menace nucléaire permanente, des formes d'exploitation de l'homme et la perte des valeurs qui donnent un sens à la vie, sans éliminer le fléau de la faim, qui afflige de façon dramatique certaines régions de la terre. »*

« Et pourtant, a conclu le chef de l'Eglise, *cette nuit revient chaque année. La même nuit de Bethléem en tout lieu de la terre. Et nous, nous nous réunissons. Nous sommes ici, auprès du Verbe incarné, comme Marie et Joseph, le cœur ouvert pour accueillir le message d'espérance que Noël apporte aujourd'hui encore à l'humanité. »*

Au cours de la messe, les fidèles ont prié en allemand, en arabe, en polonais, en swahili, en vietnamien et en portugais, pour la liberté religieuse et le droit au travail, pour la paix et la justice, pour les populations qui célèbrent Noël dans la souffrance à cause de la guerre, de la famine, de la sécheresse et d'autres catastrophes, pour les pauvres, les prisonniers et les réfugiés.

La « spécificité » de la Pologne

Le pape avait condamné lundi l'attentat commis contre le train Naples-Milan. Dans un télégramme au président de la Conférence épiscopale italienne, le cardinal Ballestrero, Jean-Paul II avait déclaré qu'il priait *« pour les âmes des victimes de cette exécrable violence »*, et qu'il se sentait *« très proche de leurs familles et des blessés »*.

Comme chaque année, le pape a reçu lundi 1 500 de ses compatriotes polonais vivant à Rome. Il s'est félicité de la levée de certaines sanctions occidentales contre la Pologne, mais a renouvelé sa sympathie envers le syndicat dissous Solidarité. A deux reprises, il a cité des paroles prononcées par le Père Jerzy Popieluszko, *« dont la mort a heurté les consciences, non seulement celles des Polonais »*. Le prêtre, a rappelé Jean-Paul II, avait qualifié Solidarité d'*« espoir de millions de Polonais, espoir d'autant plus fort qu'il s'adresse à Dieu par la prière »*.

L'Union soviétique, a également déclaré le pape, doit comprendre la *« spécificité »* de la Pologne et notamment ses liens avec l'Occident. Il a rappelé que la Pologne, traditionnellement qualifiée de *« bastion de la chrétienté »*, est liée à l'Occident par son passé, sa culture et sa tradition catholique romaine, et que son identité avait été forgée par sa situation à la rencontre de l'Est et de l'Ouest.

« Il faut qu'il soit tenu compte de cette spécificité dans les relations internationales, et que celle-ci soit pleinement comprise également chez nos voisins de l'Est », a-t-il déclaré. Auparavant, Jean-Paul II a souhaité que sa patrie retrouve, *« après l'expérience douloureuse de l'état de siège »*, la place qui est la sienne dans la vie internationale.

A Paris

Messe sous un chapiteau

Une messe de Noël sous un chapiteau. Et pas n'importe lequel, puisqu'il s'agit du cirque national Gruss, créé par le ministère de la culture en 1982 et installé porte de Pantin, à Paris. Ni cirque d'Etat ni entreprise autonome, mais association d'une équipe privée et d'une structure administrative et commerciale placée sous la tutelle de l'Etat.

Trois générations de Gruss animent aujourd'hui la troupe : André Gruss, dit Dédé le clown, petit-fils du fondateur ; Alexis Gruss, son fils, actuel directeur de l'établissement, qui est à la fois créateur et metteur en scène des spectacles, musicien et artiste omniprésent : clown, acrobate équestre, dresseur de chevaux et d'éléphants et ses deux fils, Stéphane et Armand, treize et neuf ans, qui participent déjà pleinement au spectacle.

Et quel spectacle ! Les scènes féeriques, comiques et dramatiques se succèdent, les équilibristes cédant la place aux jongleurs à cheval, et les éléphants aux chameaux. Une note d'exotisme est apportée par dix superbes tigres, dans un numéro étonnant dû à la participation du cirque Knie, venu de Suisse, où les fauves forment des pyramides ou des somptueux tapis de fourrure.

Plus inattendue, dans la nuit de lundi à mardi, fut la messe de Noël qui suivit le spectacle. Les spectateurs qui acceptaient de différer leur réveillon s'étaient groupés à l'intérieur de la piste de sciure, se mêlant avec les gens du cirque, autour d'un autel improvisé. Ceux-ci, affirme le Père Jean Boudaud, aumônier national des « artisans de la fête » — c'est-à-dire gens du cirque, des fêtes foraines, voire des patineurs et des marionnettistes — *« sont des gens d'une grande religiosité. C'est autre chose que de la superstition. Puisqu'ils frôlent quotidiennement la mort, ils sont, plus que d'autres, affrontés aux questions essentielles de l'existence »*.

La messe très simple, familiale, offrait un contraste saisissant avec le spectacle multicolore qui l'avait précédée. *« A la messe, il n'y a ni truc ni triche*, a dit le Père Boudaud dans son homélie. *C'est un acte de foi en la présence de Dieu venu sauver son peuple, et venu ce soir sous la forme d'un nouveau-né. »* Expliquant que Bethléem signifie « maison de pain », le prêtre a rappelé aux réveillonneurs que des millions de personnes souffrent de la faim dans le monde.

La messe sous le chapiteau, dite à la demande de la famille Gruss, avait finalement l'air moins incongrue qu'on pouvait le croire. Noël est aussi une fête.

ALAIN WOODROW.

POUBELLES PLEINES

« Noël ? Pour nous, c'est un jour comme les autres. » En effet. A les rencontrer, mardi 25 décembre à 6 heures du matin, dans la très commerçante rue des Martyrs, à Paris (neuvième arrondissement), évidemment déserte à cette heure, ils arborent, frais et dispos, leur tenue de travail habituelle, verte et propre — merci M. Chirac —, occupés à remplir un camion-benne des reliefs de la veille au soir.

L'un est Camerounais, l'autre, Sénégalais, tous deux sont de religion musulmane. Ils ne sont pas allés à la messe de minuit, n'ont pas réveillonné et n'ont pas, non plus, été invités à prendre leur petit déjeuner dans un établissement officiel... Bref, vraiment un matin tout-à-fait ordinaire, pour eux, sauf cette remarque : *« Il y a beaucoup plus de poubelles pleines que le 25 décembre de l'année dernière. »*

Dommage que les chiffonniers d'Emmaüs ne soient pas plus matinaux que les éboueurs de Paris.

MICHEL CASTAING.

● *Accident mortel lors d'une messe de minuit.* — Une jeune femme a été tuée et cinq personnes ont été blessées à Aureville (Haute-Garonne) durant la messe de minuit par l'effondrement d'une partie de la corniche de l'église sur les fidèles.

Aux Etats-Unis

Retour en vogue de « Teddy bear » l'ours en peluche traditionnel

Correspondance

Washington. — Les enfants américains ont-ils été convertis par le président Reagan ? Eprouvent-ils, comme leurs aînés, le besoin de retourner aux valeurs sûres et traditionnelles ? En tout cas, à l'exception du magnétoscope, la mode n'est plus aux jeux électroniques qui faisaient fureur l'an dernier. Leurs ventes ont diminué de 56 %. En revanche, les jouets plus simples, les poupées et toute la faune en peluche, connaissent un boom exceptionnel, tout comme les jeux de société pour adultes.

Ainsi Trivial Pursuit, un jeu où les participants doivent répondre à des questions aussi insignifiantes que, par exemple, le nom du coiffeur de la princesse Diana, fait fureur (400 millions de dollars de vente). Sans doute parce qu'il satisfait au goût du public pour les indiscrétions, les commérages, la « petite histoire »... Pour les enfants, le Cabbage Patch Kid, lancé l'an dernier, est encore si populaire qu'il faut s'inscrire sur des listes d'attente pour obtenir cette horrible poupée faite en chiffon. Voilà qui en augmente la valeur et satisfait la vanité de ceux qui en ont déjà une.

Mais Christmas 1984 aura surtout été l'année du bon ours en peluche. Loin d'être abandonné par ses amis, il fait, d'après le *New York Times*, un « come back » sensationnel. L'ours Teddy, le « Teddy bear » (il doit son nom à un incident au cours d'une partie de chasse du président Teddy Roosevelt), est le plus populaire des animaux de la jungle en peluche (200 millions de dollars de vente cette année). Il est vendu tout nu, ou habillé en costumes divers allant du tutu et de la robe de mariée aux collants ou au complet veston, ou encore au survêtement des athlètes.

Pourquoi ce succès ? Réponse des psychiatres américains : l'ours, tout en restant un animal, a quelque chose d'humain auquel on peut d'identifier. *« Il associe un sentiment de confort à l'instinct d'agression. Un enfant peut le jeter contre un mur et une minute après le serrer dans ses bras. »*

Mais « Teddy bear » n'attire pas que les enfants. Le petit plantigrade plaît aux adultes. Un fabricant offre à ces derniers une série d'« ours célèbres », parmi lesquel Humphrey Beargart ou Laureen Bearcall. L'an prochain on trouvera des Napoléon Bearnaparte...

Délibérément, certaines firmes ont limité leur production pour faire plaisir aux collectionneurs recherchant, par exemple, l'ourson à la fourrure de mohair, ou celui au bouton en or à l'oreille gauche. Plus répandu est Paddington, un ours un peu paumé, arrivant du Pérou, le chef coiffé d'un trop large chapeau de broussard. Il est vendu avec une étiquette : *« S'il vous plaît, occupez-vous de cet ours. Merci. »* Enfin, « Teddy bear » apparaît sur des milliers de cravates, de gobelets, de pièces de vaisselle, de maillots de corps et de bonbons.

En fin de compte, disent les marchands, ce n'est pas l'ours bien habillé ou portant un nom glorieux que recherche le grand public, mais plutôt le bon nounours avec sa douce fourrure. Le retour de « Teddy bear » est de bon augure sur le plan international. Qui sait si, bientôt, il ne va pas serrer la patte de Micha, l'ours russe traditionnel ?

H. P.

Un litige réglé

LE PARIS-DAKAR PASSERA PAR ALGER

Le septième rallye auto-moto-camion Paris-Dakar (550 véhicules, 1 500 personnes), dont le départ doit être donné le 1er janvier à Versailles — après un prologue, la veille, à Cergy-Pontoise (Val-d'Oise), — traversera, comme d'habitude, le territoire algérien. Les autorités de ce pays ont en effet accordé, le lundi 24 décembre, les autorisations nécessaires aux organisateurs, après avoir hésité encore plus longuement que les années précédentes.

Il existait, depuis longtemps, un litige entre l'Algérie et les promoteurs de cette course : contentieux financier, le très important service d'ordre nord-africain mis en place ne s'estimant pas assez dédommagé ; revendication sur l'appellation même du rallye, que l'on souhaitait nommer, de l'autre côté de la Méditerranée, Paris-Alger-Dakar. Ces difficultés ont été aplanies.

Le rallye Paris-Alger-Dakar aura donc normalement lieu, et son arrivée est prévue pour le 22 janvier dans la capitale du Sénégal, après 14 000 kilomètres de course à travers la France, l'Algérie, le Niger, le Mali et la Mauritanie.

Le numéro du « Monde » daté 25 décembre 1984 a été tiré à 370 265 exemplaires

ANIMATEUR DE LA « MARCHE DES BEURS » EN 1983

Toumi Djaïdja a été gracié par le chef de l'Etat

Toumi Djaïdja, âgé de vingt-deux ans, organisateur de la « marche des Beurs » en 1983, a été gracié par un décret du président de la République signé le 21 décembre. Il a quitté, le 24, la prison Saint-Paul de Lyon où il était détenu.

Les grâces présidentielles sont traditionnelles à l'occasion des fêtes de fin d'année. Outre Toumi Djaïdja, une autre personne, Mme Garbi, condamnée dans une affaire d'homicide volontaire, en a bénéficié. La grâce de Toumi Djaïdja est cependant un geste symbolique du président de la République à l'égard des jeunes immigrés, quelques semaines après le défilé, à Paris, le 1er décembre, de vingt-cinq mille manifestants antiracistes à l'appel des « rouleurs » de Convergence 1984 pour l'égalité.

Toumi Djaïdja avait été condamné, le 15 octobre dernier, à quinze mois de prison pour vol avec violences par le tribunal de grande instance de Saint-Etienne. Cette condamnation avait été aggravée, le 29 novembre, par les magistrats de la cour d'appel de Lyon, qui lui infligèrent une peine de deux ans de prison, dont neuf mois avec sursis et trois ans de mise à l'épreuve.

La grâce de Toumi Djaïdja avait d'abord été demandée, début décembre, par M. Christian Delorme, prêtre, aumônier de la CIMADE (service œcuménique d'entraide) à Lyon et l'un des plus fermes soutiens de l'association SOS-Minguettes qui fut à l'origine de la marche des jeunes immigrés en 1983. Soutenu par M. Jean Costil, pasteur, le Père Delorme demandait une grâce présidentielle *« à cause de tout ce que Toumi représente au plan de la fraternité entre les diverses communautés qui font la France »*. Toumi Djaïdja devait lui-même adresser le 12 décembre une lettre à M. François Mitterrand pour solliciter sa grâce : *« J'ai l'impression, parce que je suis en prison et que je suis innocent, que, de nouveau, un fossé s'est creusé entre les jeunes Maghrébins de la seconde génération et une partie de l'institution judiciaire »*, écrivait-il alors. Il concluait : *« J'ai confiance en la justice de mon pays, et vous êtes l'ultime recours pour qu'elle puisse être efficacement rendue. »*

La condamnation, aggravée en appel, de Toumi Djaïdja avait, en effet, été ressentie comme une vive injustice par les jeunes immigrés. En raison de son appartenance à un quartier « phare » de la ZUP des Minguettes, à Vénissieux, dans la banlieue lyonnaise, Toumi avait rapidement pris une stature nationale. Le 20 juin 1983, il avait été grièvement blessé par balle par un gardien de la paix, alors qu'il était devenu président de la toute nouvelle association SOS-avenir-Minguettes. C'est sur son lit d'hôpital qu'il imagina la « marche pour l'égalité et contre le racisme », à l'issue de laquelle il fut reçu à l'Elysée, le 3 décembre 1983, avec d'autres jeunes immigrés, par le chef de l'Etat.

Cette renommée de Toumi Djaïdja explique en grande part ses déconvenues judiciaires. Les faits qui lui sont reprochés remontent au 26 février 1982. Trois hommes avaient attaqué ce jour-là la caissière d'un supermarché de Saint-Etienne, s'emparant d'une recette de 5 444 F après avoir sérieusement molesté un témoin. C'est avec six autres inculpés qu'il comparut, libre, le 16 octobre dernier, devant le tribunal de Saint-Etienne. Quatre des six inculpés avaient reconnu leur participation à l'agression, alors que Toumi ne variait pas dans l'affirmation de son innocence. Paradoxalement, l'accusation l'accablait sur la foi des témoignages de trois personnes qui assuraient l'avoir reconnu parmi les agresseurs ; or les mêmes témoins n'en avaient compté que quatre...

Le réquisitoire du procureur de Saint-Etienne devait montrer que, au-delà des faits, c'était le rôle de Toumi Djaïdja parmi les jeunes immigrés qui était visé. Il devait souligner les *« aptitudes à la fonction de meneur vedette »* de Toumi et dénoncer une marche menée *« par des pseudo-ecclésiastiques ou des para-animateurs »*. Lors du procès en appel, à Lyon, le premier adjoint au maire communiste de Vénissieux souligne, au contraire, le *« rôle apaisant »* de Toumi Djaïdja parmi les jeunes immigrés. Alors que le substitut, après un réquisitoire modéré, s'était déclaré favorable à la libération immédiate de l'accusé, les magistrats lyonnais, à la surprise générale, aggravèrent la peine.

Toumi était déjà défendu, à Lyon, par un proche de Mme Georgina Dufoix, ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, Me Paul Bouchet, président du Fonds d'action sociale. La grâce présidentielle n'annule pas ses trois années de mise à l'épreuve et ne blanchit pas son casier judiciaire.

Mort de l'acteur Peter Lawford

L'acteur américain Peter Lawford est mort le lundi 24 décembre à Los Angeles. Il était âgé de soixante et un an.

Né le 7 septembre 1923, à Londres, Peter Lawford interpréta à Hollywood, dans les années 40 et 50, un personnage de jeune premier nonchalant, bon chic, bon genre, évoluant entre la fantaisie romanesque et le dandysme un peu cynique.

Il était apparu à l'écran dès l'âge de sept ans, en Grande-Bretagne dans *Old Bill*, puis, en Amérique à quinze ans, il joua le rôle d'un petit Anglais dans *Lord Jeff*. Il débuta à Hollywood, en 1942, dans le grand succès de William Wyler, *Mrs Miniver*, joua ensuite dans des films mineurs de réalisateurs de renom : *White Cliffs of Dover*, de Clarence Brown (1944), *The Canterville Ghost*, de Jules Dassin (1945), *le Portrait de Dorian Gray*, d'Albert Lewin (1945), où son personnage était immuablement celui d'un gentleman anglais revu par l'Amérique. Ernst Lubitsch lui confie un des rôles principaux de *Cluny Brown*, en 1946.

L'année suivante, Peter Lawford interprète une comédie musicale de Charles Waters, *Good News (Vive l'amour)*, où il est le partenaire de June Allyson. Il tournera encore, sous la direction de Charles Waters, *Easter Parade*, avant de retourner à Londres pour un remake de *Mystery of Mr X : la Treizième Heure* (1952), où il incarnait avec brio un gentleman cambrioleur.

A partir du milieu des années 50, Peter Lawford travailla surtout pour la télévision américaine, d'abord dans des séries policières, puis comme maître d'hôtel. Il fit partie du « clan Sinatra », le « paquet de rats » *(rat pack)*, et réapparut ainsi au cinéma dans les années 60, notamment dans *les Trois Sergents* de John Sturges, *Exodus*, d'Otto Preminger et *le Jour le plus long*, de Darryl Zanuck. Il avait aussi interprété le personnage d'un jeune sénateur play-boy dans *Tempête à Washington*, d'Otto Preminger, et avait été l'un des présentateurs d'*Il était une fois Hollywood*.

Peter Lawford de 1954 à 1966 avait été marié à Patricia Kennedy, sœur de l'ancien président des États-Unis.

● *Un pétrolier indien attaqué dans le Golfe.* — Un pétrolier indien, le *Kamsajenjuna*, a été attaqué, mardi matin 25 décembre, par un avion non identifié dans le centre du Golfe. L'attaque a eu lieu à mi-chemin entre le Qatar et l'Iran. Le pétrolier a lancé un message de détresse, sans indiquer quelle était la situation à bord du bâtiment. *(AFP.)*

● *L'attentat contre deux synagogues à Jérusalem.* — La police israélienne a arrêté récemment, dans le cadre de l'enquête sur l'affaire des deux synagogues du quartier juif de la vieille ville de Jérusalem incendiées dans la nuit du 13 au 14 décembre, un ancien étudiant d'un séminaire talmudique (Yeshiva) tenu pour déséquilibré. Quinze rouleaux de la Torah (loi juive) avaient été détruits par le feu, et plusieurs milliers de personnes avaient participé le 16 décembre à l'enterrement de leurs cendres. — *(AFP.)*

● *Liban : incident dans le camp d'Ansar.* — Trois détenus du camp de détention israélien d'Ansar, au sud du Liban, ont été blessés par leurs gardiens qui ont tiré sur eux *« sans raison »*, ont affirmé, lundi, des parents des détenus à Saïda (sud du Liban). Des parents de détenus, qui s'étaient rendus à Ansar en délégation le lundi 24 décembre, n'ont pu rendre visite qu'aux prisonniers du bloc B-4 du camp, qui leur ont appris que les autres détenus organisaient des sit-in de [illegible] jours pour protester [illegible] dent. — *(AFP.)*

EXCEPTIONNEL
TOUS LES JOURS DE 10 A 24 H, JUSQU'AU 31 DEC.
EXPOSITION-VENTE
TAPIS PERSAN
sous prix de gros
HOTEL PRINCE DE GALLES
33, AV. GEORGE-V - PARIS-8e

